



UNION - DISCIPLINE
TRAVAIL



CONFERENCE
INTERNATIONALE
SUR L'EMERGENCE
DE L'AFRIQUE



*Au service
des peuples
et des nations*



LES ACTES DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'ÉMERGENCE DE L'AFRIQUE (CIEA)

18 – 20 Mars 2015
Abidjan, Côte d'Ivoire

www.africa-emergence.com



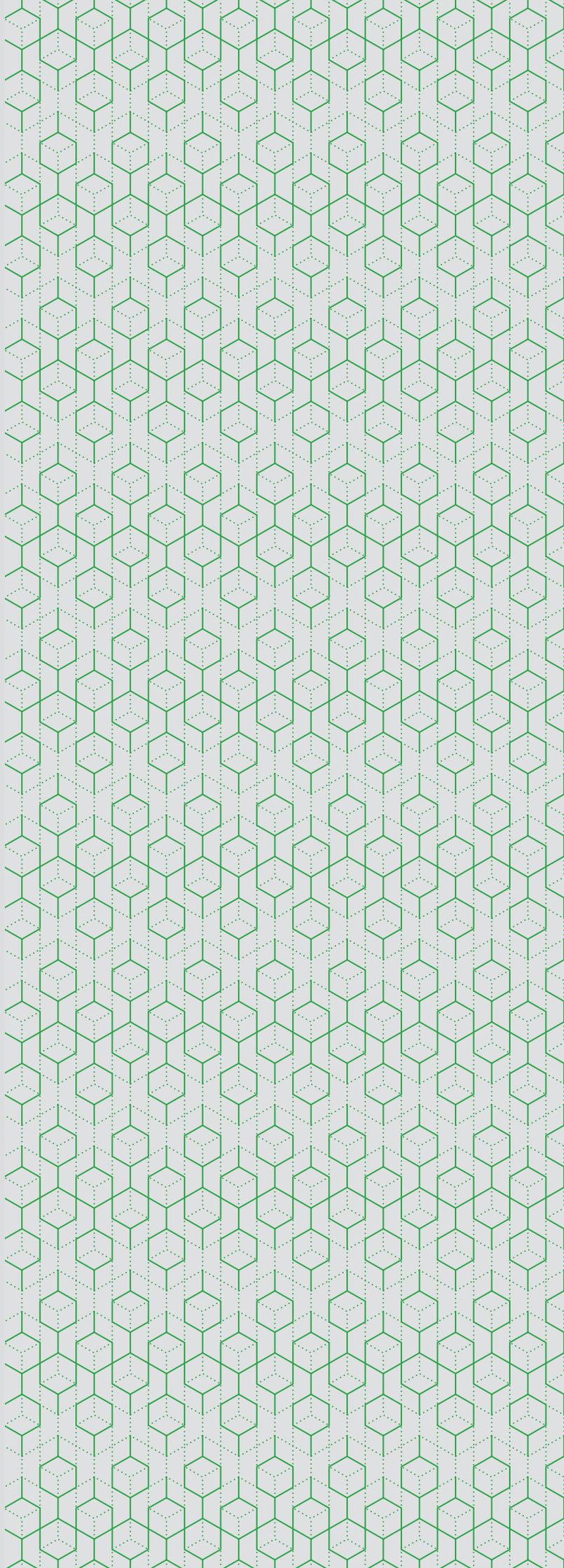
Mise en page et Impression :

Phoenix Design Aid, Danemark
www.phoenixdesignaid.com

Une compagnie neutre en CO₂, accréditée conformément aux normes de qualité ISO 9001, aux normes environnementales ISO 14001 et aux normes de responsabilités sociales des entreprises (CSR) DS49001

Imprimé sur papier sans chlore qui respecte l'environnement et avec une encre à base de matières végétales.

La matière imprimée est recyclable.





CONFERENCE
INTERNATIONALE
SUR L'EMERGENCE
DE L'AFRIQUE



*Au service
des peuples
et des nations*

LES ACTES DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'ÉMERGENCE DE L'AFRIQUE (CIEA)

18 – 20 Mars 2015
Abidjan, Côte d'Ivoire

www.africa-emergence.com



UNION - DISCIPLINE
TRAVAIL



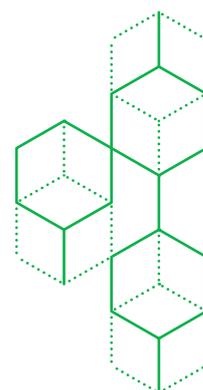
GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE



TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
INTRODUCTION	7
I. DÉROULEMENT DE LA CONFÉRENCE	11
1.1. Cérémonie d'ouverture de la Conférence	11
1.2. Panel de haut niveau sur la vision de l'émergence	16
1.3. Session plénière 1 : l'État développementaliste et l'émergence	20
1.3.1. Session de groupe 1 : Paix et sécurité, conditions de l'émergence	24
1.3.2. Session de groupe 2 : Modernisation de l'Etat et changement de comportements	25
1.3.3. Session de groupe 3 : Planification de l'émergence	28
1.3.4. Session de groupe 4 : Financement du développement et partenariats	30
1.4. Session plénière 2 : Les changements des modes de production et de consommation	32
1.4.1. Session de groupe 1 : Développement compétitif de la production	36
1.4.2. Session de groupe 2 : Transformation structurelle et progrès technologique	37
1.4.3. Session de groupe 3 : Infrastructures de développement pour l'émergence	40
1.5. Session plénière 3 : Le développement humain et l'émergence	42
1.5.1. Session de groupe 1 : Politique sociales et équité	45
1.5.2. Session de groupe 2 : Développement des capacités pour l'émergence	47
1.5.3. Session de groupe 3 : Sécurité humaine et résilience	48
1.5.4. Session de groupe 4 : Genre, développement et émergence	50
1.6. Cérémonie de clôture	53

II.	DÉCLARATION D'ABIDJAN DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'ÉMERGENCE DE L'AFRIQUE	56
2.1.	Principales questions abordées et recommandations	57
2.1.1.	Etat développementaliste et émergence	57
2.1.2.	Les changements dans les modes de production et de consommation	58
2.1.3.	Développement humain et émergence	59
2.2.	Les mesures de suivi de la Conférence	59
III.	ANNEXES	62





Panel d'ouverture de Haut niveau avec la Participation de M. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, SEM Macky Sall, Président de la République du Sénégal et Mme Helen Clark, Administrateur du PNUD

Contrastant fortement avec les performances économiques et les ambitions des premières années qui ont suivi les indépendances dans les années 1960, les décennies 1980 et 1990 ont été marquées en Afrique, notamment dans sa partie subsaharienne, par une « panne » de croissance. De nombreux auteurs se sont ainsi accordés pour souligner les limites, voire les échecs, des Programmes d'Ajustement Structurel mis en œuvre par les gouvernements africains. A l'évidence, la thérapie prescrite par les institutions de Bretton Woods a été loin de produire tous les résultats escomptés en termes de croissance économique, celle-ci étant restée en berne lorsqu'elle n'était pas négative. Les bouleversements politiques et sociaux qui s'en sont suivis ont marqué considérablement la physionomie du continent et alimenté chez nombre d'observateurs un scepticisme croissant, voire un pessimisme affiché pour certains. A l'orée du 21^e siècle, la tendance s'inverse et un nouveau regard est posé désormais sur l'Afrique. Avec une croissance moyenne de 5,5% entre 2000 et 2015, les perspectives économiques de l'Afrique font l'objet d'une réévaluation et le pessimisme ravageur fait place à une vague d'optimisme d'ampleur inédite (AFP, 2015¹).

Ce regain de confiance survient dans un environnement économique international fortement marqué par les succès enregistrés par les modèles de croissance des économies dirigistes d'Asie de l'Est et la résilience des économies africaines face aux chocs de la crise économique et financière mondiale de 2008-2009. Ragaillardis par leurs performances et encouragés à la fois par la hausse des cours des matières premières, la faiblesse des taux d'intérêt, l'afflux des investissements directs étrangers et les annulations de dettes, de nombreux pays africains se sont attelés à la conception de plans de développement dits « d'émergence » dans lesquels l'État occupe une place de choix.

Dans ce cadre, deux études de base sont venues éclairer cet optimisme croissant. La première étude a été commanditée par la 5^e Réunion ministérielle annuelle conjointe de l'Union africaine (UA) et de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA), tenue à Addis-Abeba en mars 2012. Réalisée par le « Forum des marchés émergents »², elle a porté sur les perspectives de l'Afrique à l'horizon 2050. Cette étude³ prospective, intitulée : « *Afrique 2050 : Réaliser tout le potentiel du continent* », a esquissé les défis qui se posent aux pays africains pour avancer vers l'émergence.

La seconde étude, élaborée par la Commission de l'UA, est intitulée « *L'Agenda 2063 pour une stratégie globale en vue d'optimiser l'utilisation des ressources de l'Afrique au profit de tous les Africains* ». A l'instar d'autres études telles que la position commune pour l'Afrique dans le cadre de l'Agenda post-2015, le programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA) et d'autres programmes du NEPAD, l'agenda proposé donne confiance à l'Afrique pour surmonter les défis du développement et explorer les voies et moyens pour y parvenir de manière accélérée et s'y maintenir de manière durable.

1 Vergne et Ausseur, La croissance de l'Afrique subsaharienne : diversité des trajectoires et des processus de transformation structurelle, AFD, Macroéconomie & Développement, mai 2015.

2 Emerging Markets Forum, fondé par Gautam S. Kaji, ancien Directeur Général de la Banque Mondiale, réunit plusieurs personnalités parmi lesquelles les anciens Présidents de la République Benjamin Mkapa (Tanzanie) et Horst Koehler (Allemagne) et l'ancien Directeur Général du FMI Michel Camdessus.

3 Emerging Markets Forum (2013) : « Afrique 2050 Réaliser tout le potentiel du continent ». Principaux auteurs : Callisto Modavo, Theodore Ahlers, Harinder Kohli, Praful Patel et Anil Sood.

Le document aborde avec courage les défis que constituent, pour de nombreux pays du continent, la lenteur dans la transition démographique, la malédiction des ressources naturelles, la fragmentation ethnique des États, la défaillance des institutions et l'ampleur de la pauvreté et des inégalités. Autant de défis qu'il convient de surmonter pour dissiper le doute sur la pérennité de la croissance en Afrique.

C'est dans cette perspective que plusieurs pays africains ont renoué avec la planification stratégique à long terme afin d'établir les fondements des transformations structurelles de leurs économies, de leurs institutions et de leurs sociétés pour parvenir à une croissance plus inclusive et un développement humain durable. C'est cette vision, ainsi que l'optimisme et la confiance retrouvés, qui incitent la plupart des pays africains à inscrire l'émergence comme un impératif et un passage obligé pour accéder à des niveaux de développement économique et social élevés.

Dans ce contexte, le débat sur l'émergence de l'Afrique mérite d'être posé de manière consensuelle avec, comme question de fond, la qualité de la croissance économique, c'est à dire sa capacité à renforcer le capital humain et à répondre à la demande sociale. Ce débat doit également s'imprégner d'une analyse fine des processus d'émergence des pays africains, en particulier de ces éléments constitutifs que sont la planification stratégique, les modalités de mise en œuvre des réformes, les stratégies d'investissement, ainsi que les résultats qui en découlent en termes d'amélioration des niveaux de développement humain. La réflexion doit enfin se nourrir des enseignements à tirer des expériences de gestion du développement dans d'autres régions du monde.

La tenue de la **Conférence Internationale sur l'Émergence de l'Afrique (CIEA)** visait à répondre à ces préoccupations. Organisée du 18 au 20 mars 2015 conjointement par le Gouvernement de la Côte d'Ivoire et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), avec la collaboration de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement (BAD), elle a été conçue pour être une plateforme d'échanges et d'apprentissages, ainsi qu'une occasion pour les parties prenantes d'évaluer ensemble les conditions et défis de l'émergence.

Les Actes présentés ici restituent l'essentiel du contenu de la conférence. Ils résultent du travail minutieux fourni par l'ensemble des rapporteurs des groupes de travail. Ceux-ci ont su, de manière remarquable, extraire l'essence de débats complexes, passionnants et parfois passionnés. La Déclaration d'Abidjan issue de la Conférence est présentée à la section III de cette publication.

Les rapporteurs de la Conférence

INTRODUCTION

Depuis quelques années, le pessimisme des décennies 1980 et 1990, qui avait eu des effets désastreux sur les économies africaines, a fait place à un optimisme sans précédent dans un contexte d'engouement pour l'émergence des pays africains. Cet « enthousiasme » trouve sa source dans trois facteurs, deux d'ordre interne et un d'ordre externe.

Le premier facteur interne repose sur la forte croissance que l'Afrique a connue ces dernières années en dépit de la crise économique et financière mondiale survenue en 2008. L'une des caractéristiques de cette croissance remarquable tient au fait qu'elle est intervenue à un moment où les pays avancés, notamment les Etats-Unis et les pays de l'Union Européenne, entraient eux en récession¹. Depuis 2008, l'Afrique a ainsi enregistré un taux moyen de croissance de 5% par an. Cette performance s'explique, selon la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, par l'amélioration des termes de l'échange, doublée d'un accroissement de la demande intérieure, elle-même stimulée par un investissement en augmentation dans les infrastructures et le secteur énergétique ainsi qu'une gouvernance de meilleure qualité.

Le deuxième facteur interne réside dans le fait que l'Afrique sub-saharienne a enregistré durant la période 2000-2013 l'une des plus fortes progressions de l'Indice de Développement Humain (IDH) avec une croissance de 1,37%. Hormis l'Asie du Sud (1,39%), les autres zones ont connu une croissance de leur IDH plus faible, comme l'Asie de l'Est et Pacifique (1,29%), les pays arabes (0,85%), l'Asie du Centre et l'Europe (0,8%) ou encore l'Amérique Latine et les Caraïbes (0,62%)².

Quant au troisième facteur, d'ordre externe cette fois, il renvoie à l'émergence des BRICS³, qui faisaient encore partie, il y a quelques années, des pays en voie de développement. L'expérience des BRICS en termes de développement économique et social vient conforter et amplifier celle d'autres pays du Sud (Corée, Hong Kong, Singapour et Taiwan) appelés en leur temps « Nouveaux Pays Industriels (NPI) »⁴. Les BRICS ont ainsi changé la géographie de la richesse au point qu'actuellement, c'est au Sud et non plus au Nord que se trouve l'épargne

mondiale. Comme ce fut le cas avec les NPI auparavant, les BRICS présentent aujourd'hui un certain attrait pour les pays africains qui voient dans leur expérience une source d'inspiration, un encouragement pour se forger de nouvelles visions et adopter des stratégies et des politiques plus ambitieuses.

Cet optimisme, alimenté par la conjonction des trois facteurs sus-mentionnés, ne dissipe pas pour autant certaines craintes quant à la pérennité de cette croissance et au caractère inclusive de celle-ci, deux aspects essentiels à prendre en considération dans le débat sur l'émergence des pays africains. Un regard rétrospectif sur l'évolution des économies de l'Afrique subsaharienne permet de rappeler certains facteurs qui ont freiné la progression et le décollage de nombreux pays pour finalement les plonger dans une crise économique de grande ampleur au cours des décennies 1980 et 1990.

1 ADB, OECD, UNDP, UNECA, Perspectives économiques en Afrique 2012, Mai 2012.

2 PNUD, RMDH, 2014.

3 BRICS : Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud, considérées comme les puissances économiques émergentes.

4 Cf. par exemple P. Judet, 1981, Les nouveaux pays industriels, Paris, Ed. Ouvrières, Economie et Humanisme, 1981, 174 pages.

C'est ainsi que les deux chocs pétroliers de 1973 et 1979 ont entraîné une forte baisse de la demande d'exportations africaines, une chute des prix des produits de base ainsi que la hausse des taux d'intérêt. D'autres facteurs sont venus s'ajouter dont une politique d'industrialisation d'import-substitution (ISI) mal articulée, l'interventionnisme des gouvernements, un endettement public important et un ensemble d'autres facteurs ayant fait l'objet de critiques dans le « rapport Berg » de la Banque mondiale (1981) qui prônait à cet effet le retrait de l'État de la sphère économique.

Par ailleurs, les questionnements sur le caractère non inclusif de la croissance sont légitimés par des études montrant un décalage entre les perceptions des populations quant à l'amélioration de leurs conditions de vie et les performances du continent telles qu'elles sont mesurées par la croissance du PIB (Afrobaromètre, 2013). En effet, l'élasticité de la pauvreté à la croissance en Afrique a été identifiée comme la plus faible au monde (Fosu, 2011), de sorte que de grandes inquiétudes demeurent sur la capacité de la croissance africaine à générer un nombre suffisant d'emplois productifs pour absorber les jeunes entrant sur le marché du travail et faire émerger une classe moyenne (Martins, 2015 ; Haidara et Grégoire, 2013).

Aussi, le transfert de ressources productives des secteurs traditionnels -notamment du secteur agricole et plus généralement de la sphère informelle particulièrement étendue en Afrique- vers les secteurs modernes⁵, reste un processus inobservable dans la plupart des pays africains.

Etant donné ces défis, un ensemble de questions mérite d'être débattu : quel rôle faut-il réserver à l'État dans le processus d'émergence vu l'importance accordée à la promotion de l'initiative privée ? Quelles stratégies de relance de la croissance de l'Afrique faut-il concevoir pour aller vers un développement économique et social durable ? Quelles sont les différents axes de développement pour la planification de cette émergence ?

Pour répondre à toutes ces questions et à bien d'autres liées à l'émergence, une plateforme d'échange d'expériences a réuni les praticiens et les experts des questions de développement (gouvernements, institutions internationales, acteurs privés et de la société civile, universitaires et chercheurs ainsi qu'observateurs de l'économie mondiale) lors de la Conférence Internationale sur l'Émergence de l'Afrique (CIEA), organisée, du 18 au 20 mars 2015, à Abidjan.

Cette Conférence a permis de capitaliser les leçons que les pays candidats à l'émergence pourraient tirer pour améliorer leurs politiques et stratégies et pour accélérer la croissance et les transformations structurelles de leurs économies ainsi que le bien-être de leurs populations. Elle visait à :

- fournir aux pays africains candidats à l'émergence une meilleure compréhension et une appréciation partagée des enjeux et des conditions de l'émergence, ainsi qu'une meilleure définition des options de politiques concrètes et opérationnelles en vue de placer ces pays sur une trajectoire de croissance forte et durable ;
- créer des réseaux appropriés et relier les centres d'excellence en Afrique et dans le reste du monde afin de faciliter l'apprentissage continu et l'échange de connaissances et favoriser l'innovation en faveur de l'émergence de l'Afrique ;
- identifier des options et des politiques concrètes pour un programme de développement inclusif et une transformation structurelle de l'Afrique en vue d'une émergence créatrice d'emplois décents et respectant l'environnement ;

⁵ Il s'agit de l'industrie manufacturière, secteur à forte valeur ajoutée et formant historiquement une composante fondamentale du processus d'émergence en permettant d'élever la productivité globale. (AFD, 2015).

- offrir des opportunités pour renforcer l'efficacité des stratégies et plans d'actions nécessaires à l'émergence en mettant l'accent sur la meilleure façon de soutenir les capacités de croissance, l'offre d'emploi, les changements structurels, le capital humain et le développement inclusif ;
- fournir aux décideurs politiques un espace de discussion en vue de formuler des propositions concrètes susceptibles d'accompagner la planification stratégique et la mise en œuvre de cadres de développement inclusif et de transformations structurelles ;
- générer des idées novatrices susceptibles d'alimenter les débats et les processus de dialogue de haut-niveau sur le plan national, régional et continental.

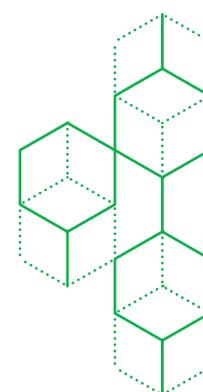
Cette Conférence a enregistré la participation de personnalités de premier rang et d'un nombre important de délégations venant de pays africains, de pays émergents et de pays industrialisés qui, par leur présence et leur participation aux discussions, ont permis d'assurer une qualité élevée des débats.

Ainsi, ont pris part à la Conférence les Présidents Alassane OUATTARA de la Côte d'Ivoire et Macky SALL du Sénégal ; l'ancien Président Thabo MBEKI d'Afrique du Sud ; l'Administrateur du PNUD, Madame Helen CLARK ; vingt administrateurs de la BAD ; et une quarantaine de Ministres d'Afrique et de pays émergents.

La conférence a également enregistré la présence de 600 personnalités et experts de haut niveau représentant des gouvernements, des institutions nationales, politiques et économiques, des institutions régionales et internationales, des organisations du secteur privé et de la société civile ainsi que des universités et centres de recherche. Des délégations de 51 pays, dont 38 pays africains et 13 pays d'Asie, d'Amérique et d'Europe, ont aussi pris part à cette conférence internationale. Enfin, 28 panélistes ont animé les sessions plénières.

Outre ce chapitre introductif, le document présente les diverses séquences de la Conférence (chapitre II) avant de décliner la Déclaration d'Abidjan qui résume les principales conclusions et recommandations de la Conférence (chapitre III).

En annexe, sont consignées les allocutions prononcées par diverses personnalités ainsi que l'agenda de la Conférence.





CONFERENCE
INTERNATIONALE
SUR L'EMERGENCE
DE L'AFRIQUE

I.

DÉROULEMENT DE LA CONFÉRENCE

La Conférence a été ponctuée par six (6) activités majeures qui ont constitué le fil directeur des différentes discussions : (i) la cérémonie d'ouverture, (ii) la session de haut niveau, (iii) la session plénière 1, (iv) la session plénière 2, (v) la session plénière (3) et (vi) la session de clôture.

Les points discutés durant les trois sessions plénières ont été approfondis lors des différentes sessions de groupe. Chaque thématique discutée a fait l'objet d'un document de référence préparé par des experts de haut niveau des pays africains comme des pays émergents, de la Banque mondiale, de la BAD, de l'OCDE et du PNUD. Ces documents ont été examinés en plénière et ont mis en exergue les expériences pratiques des uns et des autres. Trois documents parmi ceux de la BAD, de la Banque mondiale et du PNUD, ont servi de supports techniques à l'organisation des trois sessions thématiques et des différents sous-thèmes développés en leur sein.

Les expériences des pays africains ont fait l'objet d'une vingtaine de contributions, notamment l'expérience de l'île Maurice en matière de transformation économique, la transformation structurelle de l'Éthiopie et des études de cas sur le Bénin, la République Démocratique du Congo (RDC), la Côte d'Ivoire, le Togo et le Sénégal. Ces études de cas préparés pour la Conférence ont servi de supports techniques aux présentations et aux échanges aussi bien en sessions plénières qu'en sessions de groupes. Tous les supports techniques sont disponibles sur le site web : www.africa-emergence.com.

Ce rapport restitue l'essentiel du contenu de la conférence en présentant successivement (i) les allocutions, (ii) les discussions et recommandations partielles et (iii) les conclusions et recommandations de la Conférence.

1.1. Cérémonie d'ouverture de la Conférence

La cérémonie d'ouverture de la Conférence Internationale sur l'Émergence de l'Afrique (CIEA) a enregistré les allocutions de quatre intervenants : (i) le discours de bienvenue du Dr. Albert Toikeusse MABRI, Ministre d'État, Ministre du Plan et du Développement ; (ii) l'allocution de SEM Macky SALL, Président de la République du Sénégal ; (iii) le message de Madame Helen CLARK, Administrateur du PNUD et (iv) le discours d'ouverture de la conférence prononcé par SEM Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire.

Dans son allocution de bienvenue, **Dr. Albert Toikeusse MABRI, Ministre d'État, Ministre du Plan et du Développement**, a exprimé sa gratitude à SEM le Président de la République de Côte d'Ivoire pour avoir bien voulu accepter l'organisation de la Conférence à Abidjan et permis que la Côte d'Ivoire soit le laboratoire de l'émergence de l'Afrique, confirmant ainsi les ambitions qu'il affiche pour son pays, une nation solidaire avec tout le continent.

Revenant sur les défis de l'émergence, il a indiqué que la croissance enregistrée en Afrique au cours de la dernière décennie n'a pas été suffisamment inclusive et que sa source n'a pas été diversifiée. Cette croissance continue, en effet, de reposer essentiellement sur l'exploitation et l'exportation des matières premières sans valeur ajoutée suffisante, et donc, sans possibilités de maximiser la part de richesse tirée de ces ressources naturelles au profit des populations.

Dr. MABRI a insisté sur l'importance de la transformation structurelle de l'économie du continent comme seul moyen pour promouvoir le développement durable et traduire la croissance remarquable de ces dernières années en création d'emplois et en prestation de services sociaux de qualité, conditions sine qua non de l'accroissement de la productivité économique et du développement humain. C'est pourquoi, selon lui, plus d'une trentaine de pays africains sont aujourd'hui engagés dans des processus de transformation structurelle et d'émergence en s'appuyant sur la prospective et la planification à long terme.

L'expérience des pays ayant réussi leur transformation structurelle montre que les politiques publiques ont une influence notable sur la nature et les résultats des programmes de transformation. Il a, de ce fait, appelé les participants à s'inspirer du parcours suivi notamment par les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud). Il a également insisté sur le fait que l'Afrique a besoin d'Etats développementalistes proposant une vision, montrant la voie à suivre et se concentrant sur le développement inclusif et la transformation structurelle.

Finalement, le ministre a souligné que la Conférence constituait une plateforme d'échanges et une occasion pour les parties prenantes d'évaluer ensemble les conditions de l'émergence et d'améliorer leurs politiques et stratégies à partir des leçons apprises, en accélérant la croissance et les transformations structurelles des économies et en saisissant les opportunités nouvelles pour réaliser le bien-être des populations. Il a conclu en indiquant que les recommandations de la conférence pourront former le corpus des stratégies de transformation des économies africaines pour aller vers l'émergence.

Madame Helen CLARK, Administrateur du PNUD, tout en réaffirmant l'engagement de son institution pour la croissance inclusive, a adressé dans son intervention ses remerciements au Président et au Gouvernement de la Côte d'Ivoire pour avoir organisé cette importante Conférence en association avec le PNUD. Cette initiative souligne l'engagement de la Côte d'Ivoire en faveur de la réalisation de l'objectif déclaré de l'Union africaine, à savoir parvenir à « une Afrique intégrée, prospère et pacifique, conduite et gérée par ses propres citoyens », une « Afrique que nous voulons ».

Revenant sur l'enthousiasme du continent Africain, l'Administrateur du PNUD a soutenu qu'il y a en effet de nombreuses raisons d'être optimiste : la région connaît des taux de croissance économique solides et dispose d'une population jeune, ce qui lui offre des fenêtres d'opportunité susceptibles de favoriser l'émergence à l'échelle du continent. L'augmentation constante des revenus générés par la croissance économique a multiplié les possibilités de transformation des économies et des sociétés. Elle a également permis d'initier les changements nécessaires pour éradiquer l'extrême pauvreté afin de préparer l'avènement d'une Afrique émergente.

Le bilan de l'émergence dans d'autres régions témoigne du bien-fondé de l'approche adoptée par la Côte d'Ivoire. La réalisation de l'émergence exige leadership, vision, justesse d'analyse, planification et initiative. Pour consolider l'émergence dans ce contexte souvent imprévisible, les pays concernés devront renforcer leur résistance aux chocs, en optant pour :

- la diversification économique,
- l'investissement dans la protection sociale et la cohésion sociale,
- la réduction des risques de catastrophe, notamment par l'adaptation au changement climatique,
- les approches participatives de la gouvernance et du développement.

Elle a conclu par une réflexion sur les questions clés qui doivent être abordées pour s'engager sur la voie de l'émergence :

- **Il est essentiel de s'attaquer aux inégalités.** L'évolution du développement humain au cours des quarante dernières années a montré que la croissance économique seule ne suffisait pas. Pour parvenir au stade de l'émergence, les pays africains devront prendre des mesures spécifiques pour lutter contre les inégalités élevées en matière de revenus, de santé et d'éducation.
- **Il faut accélérer la transformation structurelle.** En effet, la transformation structurelle des économies africaines joue un rôle clé dans la réalisation de l'émergence mais il est essentiel de rendre celle-ci plus inclusive et diversifiée, de manière à accroître la valeur de leurs produits de base. Pour y parvenir, il faudra favoriser l'emploi et la production dans un éventail élargi d'industries et de services. Les nations doivent investir davantage dans la santé, l'éducation et la formation de leurs populations, promouvoir la recherche-développement et l'innovation, développer leurs infrastructures et renforcer leurs capacités institutionnelles.
- **Il convient d'exploiter le potentiel de la jeunesse.** L'un des grands atouts de l'Afrique réside dans la jeunesse de sa population. Les jeunes peuvent susciter les transformations dont dépend l'émergence, à condition que les pays africains consentent des investissements en leur faveur et leur offrent de bonnes perspectives. Les pays émergents d'Asie ont ainsi exploité le potentiel de leur jeunesse pour développer leur force de travail et devenir plus concurrentiels et productifs.
- **Il faut améliorer l'emploi et les moyens de subsistance.** Plus de quatre travailleurs sur dix à l'échelle du continent vivent dans l'extrême pauvreté et 80% des travailleurs y occupent des emplois à faible productivité dans le secteur agricole ou dans celui des services de faible valeur qui génèrent peu ou pas de revenus. Il faut donc créer davantage d'emplois décents et de moyens de subsistance par le biais d'une croissance inclusive et durable.
- **L'intégrité des écosystèmes doit être maintenue.** L'Afrique est la région du monde qui contribue le moins au changement climatique tout en étant celle qui est la plus touchée par ses impacts. Bon nombre d'Africains, en particulier dans les communautés et les pays les plus pauvres, souffrent des conséquences liées aux catastrophes naturelles, plus fréquentes et plus intenses, et doivent faire face à de mauvaises récoltes dues au changement des conditions météorologiques. Le programme de développement post-2015 et les nouveaux Objectifs de Développement Durable (ODD) devraient inciter ces pays à promouvoir un progrès économique et social à faible empreinte environnementale.
- **Il faut promouvoir la stabilité, car les conflits et l'instabilité interne constituent un énorme frein au progrès.** Fustigeant les problèmes d'instabilité qui se posent malheureusement, l'Administrateur du PNUD recommande de traiter les causes sous-jacentes, notamment en renforçant la cohésion sociale et en instaurant l'État de droit et les capacités de règlement pacifique des différends.
- **Il faut promouvoir la coopération régionale et internationale** car des partenariats solides ont également un rôle crucial à jouer en faveur de l'émergence. La coopération entre les pays africains et ceux qui ont atteint le statut de l'émergence est primordiale ; elle devra se réaliser par le biais de leurs investissements dans les infrastructures, la santé, l'éducation et une politique sociale innovante. De même, cette coopération devra s'accomplir grâce à une ouverture à l'économie mondiale à travers le commerce, l'investissement étranger et les chaînes de valeur mondiales.
- **Il faut enfin s'insérer dans les programmes mondiaux.** Les résultats positifs des principaux sommets organisés cette année par les Nations Unies dans différents domaines, notamment la réduction des risques de catastrophe, le financement du développement, le développement durable, et les changements climatiques, peuvent œuvrer dans le sens de l'émergence de l'Afrique.

Le Président Macky SALL, après avoir remercié le Président OUATTARA pour son invitation à cette Conférence, a, d'entrée de jeu, souligné l'importance de la question de la Paix, de la stabilité et de la bonne gouvernance comme conditions préalables pour la croissance, l'émergence et le développement humain.

Il a reconnu que l'Afrique avait un déficit important en termes de transformation des économies pour une croissance soutenue et inclusive et un développement humain durable. Le continent a également besoin de diversifier ses partenaires et de renforcer la mobilisation des ressources intérieures pour le financement du développement. Partageant l'expérience du Plan Sénégal Emergent (PSE), il a précisé que le financement de ce dernier repose plus sur le partenariat que sur l'aide et concoure au développement des infrastructures, fondement de tout développement.

Dans ce contexte, il a réaffirmé la nécessité de réformer la gouvernance économique mondiale en faveur du financement du développement de l'Afrique qui a des besoins importants au moment où l'aide publique au développement est en constante baisse. Cet appui financier additionnel vise à compléter les efforts nationaux de financement. Il doit se traduire par un meilleur accès des pays en développement aux financements privés, une transparence affirmée dans les industries extractives et une augmentation des financements multilatéraux. Dans cette dynamique, le NEPAD peut soutenir le processus d'émergence de l'Afrique en favorisant « une meilleure coopération internationale et l'intégration régionale ».

Le Président SALL a également ajouté que l'Afrique a entrepris un processus de diversification de ses partenaires pour le financement du développement durable et que la migration vers l'émergence est importante car elle crée de nouvelles opportunités d'emplois. Il a aussi souligné l'insuffisance du processus de planification et de formulation de politiques en Afrique, un défi que le Sénégal est en train de relever à travers un plan de transformation structurelle de son économie pour créer des emplois décents. Il a, finalement, précisé les axes prioritaires pour l'émergence du Sénégal :

- **Le développement inclusif ;**
- **La consolidation de la Paix et de la gouvernance démocratique ;**
- **L'exploitation des secteurs stratégiques**, en particulier l'agriculture, les infrastructures, l'innovation et les technologies de l'information et de la communication ;
- **L'adoption d'une approche novatrice pour le financement des infrastructures**, notamment les partenariats publics et privés, ainsi que le développement de nouveaux projets routiers et ferroviaires (comme celui de relier Dakar au nouvel aéroport Blaise Diagne par le train) en collaboration avec le secteur privé ;
- **Une meilleure gestion des migrations entre milieux rural et urbain** par le renforcement du processus de décentralisation, pour réduire les disparités entre milieux rural et urbain ;
- **La transformation de l'agriculture et le renforcement de la sécurité et de l'autosuffisance alimentaire** à travers le développement de l'agro-business, particulièrement le développement du riz ;
- **La modernisation de la chaîne de valeur et la promotion de la production et de la consommation locales ;**
- **La réduction des inégalités sociales** à travers la protection sociale et l'accès universel aux services sociaux, notamment ceux de la santé et de l'éducation.

L'homologue du Président ivoirien a terminé son intervention en indiquant que l'afro-pessimisme cède progressivement la place à l'afro-optimisme et que l'Afrique est désormais un partenaire émergent.

Le Président de la République de Côte d'Ivoire, SEM Alassane OUATTARA, dans son intervention clôturant la série d'allocations d'ouverture, a remercié son hôte du Sénégal dont la présence témoignait une fois de plus de la qualité des relations d'amitié, de fraternité et de coopération qui existent entre la République du Sénégal et la République de Côte d'Ivoire. Il l'a félicité pour les importantes réformes économiques et sociales entreprises dans le cadre du Plan Sénégal Emergent qui fixe les fondations pour accélérer la marche du Sénégal vers l'émergence à l'horizon 2035.

Le Président ivoirien a réaffirmé son ambition de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020 tout en précisant que cet objectif suppose de surmonter un certain nombre de défis sur les plans social et économique, notamment la réduction du taux de pauvreté de moitié dans le pays.

Pour répondre à ces défis, des mesures structurelles de grande ampleur et un environnement macroéconomique solide ont été mis en place dans le cadre du Plan National de Développement. La Côte d'Ivoire a, selon le Fonds Monétaire International et la Banque mondiale, pu ainsi rejoindre le peloton de tête des pays à forte croissance en Afrique et dans le monde depuis 2012. Pour la période 2012-2014, le taux de croissance moyen du PIB a dépassé les 9% par an et le PIB par habitant a connu une progression remarquable d'environ 20% sur les trois années. En outre, cette augmentation de la richesse nationale par habitant a été plus marquée pour le monde rural, pour le monde agricole et pour plus de la moitié des fonctionnaires.

Le Président, avant de déclarer l'ouverture de la Conférence, a souhaité l'AKWABA¹ traditionnel de la Côte d'Ivoire aux illustres personnalités qui représentent des pays frères émergents, des pays africains et d'autres pays, ainsi que des institutions internationales et sous régionales et tous les autres participants présents à cette première édition des assises sur l'émergence de l'Afrique.

Il a conclu son intervention par des réflexions sur les principaux points qui devraient retenir l'attention des participants au cours des discussions et qui devraient mener à des résultats attendus. Ces points touchent des aspects clés du développement à prendre en compte par les pays candidats à l'émergence.

- **Une croissance forte et durable** : Il est nécessaire de mettre en place d'un ensemble cohérent de réformes structurelles de grande envergure et des investissements publics et privés bien ciblés, dans un cadre macroéconomique stable et planifié.
- **Le cheminement vers l'émergence** : Celui-ci repose sur la mise en place d'une stratégie économique choisie afin de s'intégrer pleinement dans la globalisation des échanges, tout en luttant contre la concurrence déloyale.
- **Les facteurs de l'émergence dans les pays émergents** : au vu notamment des exemples fournis par le « Miracle Asiatique », plusieurs facteurs ressortent comme une accumulation élevée des facteurs de production (capital physique et capital humain), un transfert massif de main d'œuvre vers les secteurs industriel et tertiaire ou encore des taux d'investissement et d'épargne - publics et privés – élevés.
- **La productivité globale des facteurs** : L'accroissement de celle-ci est essentiel pour soutenir la croissance et augmenter, de façon considérable, la compétitivité des économies africaines, notamment dans l'agriculture où cette augmentation aidera à réduire la pauvreté et à libérer de la main-d'œuvre pour les secteurs industriel et tertiaire.
- **Un développement vert et durable** : Ce point souligne l'importance de la promotion et de la préservation de l'environnement pour la santé des populations.
- **Un système bancaire et financier interne solide** : Une priorisation des réformes dans ce secteur est cruciale pour le rendre efficace et compétitif avec une gamme de produits variés et une bonne intermédiation financière, notamment entre les investisseurs et les épargnants.
- **Le rôle de l'État dans le processus de l'émergence** : L'État a joué un rôle important en Afrique, mais aussi et surtout dans les pays émergents d'Asie et d'Amérique latine. Qu'elles soient interventionnistes ou non, toutes les politiques doivent finalement se soumettre au test de la compétitivité internationale.

Sur la question particulière de l'industrialisation, le Président de la République ivoirien a soutenu que **l'accélération de l'industrialisation et la transformation des matières premières sont essentielles** à la consolidation et à la pérennisation d'une croissance forte et durable en Afrique.

¹ Signification en langue ivoirienne "Akwaba : Souhaiter la bienvenue"

Revenant sur le cas de la Côte d'Ivoire, Le Président a précisé que le maintien d'un processus de croissance soutenable devrait donner au pays une base solide pour une réduction substantielle de la pauvreté et une ascension vers l'émergence à l'horizon 2020. À cet égard, il a indiqué qu'il y a eu des avancées notables en termes de développement humain, non seulement à Abidjan, mais aussi sur toute l'étendue du territoire. Dans le PND 2016-2020, la Côte d'Ivoire réaffirme, selon lui, sa vision de l'émergence. Elle continuera à jouer un rôle de premier plan en faveur de l'intégration régionale ainsi que pour un partenariat efficace basé sur la coopération Sud-Sud et sur le partage des connaissances pour un développement humain durable. De même, la Côte d'Ivoire continuera à soutenir les efforts de lutte contre le terrorisme, le trafic humain et les transferts illicites de capitaux.

Le Président a insisté sur le fait que l'émergence doit être planifiée et qu'elle est conditionnée par la Paix, la sécurité et la cohésion sociale. Pour finir, il a ajouté que l'émergence est une réalité en Afrique et que les générations futures bénéficieront des opportunités qui seront ainsi offertes. L'Afrique est, de ce fait, un continent plein de promesses et plein de surprises, a-t-il conclu avant de lancer l'ouverture officielle des assises.

1.2. Panel de haut niveau sur la vision de l'émergence



Les Présidents de la République de la Côte d'Ivoire et du Sénégal ainsi que l'Administrateur du PNUD étaient présents à ce panel. La session a été modérée par Madame Helen CLARK, sous la présidence de SEM Alassane OUATARA. Les participants étaient :

- SEM Macky SALL, Président de la République du Sénégal,
- l'ancien Président Thabo MBéki d'Afrique du Sud,

- M. Zhang MING, Vice-Ministre des Affaires Etrangères, Envoyé Spécial du Gouvernement de la République Populaire de Chine et Représentant des BRICS,
- Le Sénateur Idris JALA, Ministre, Conseiller auprès de la Primature de la Malaisie,
- Dr. Steve KAYIZZI-MUGERWA, Economiste en Chef et Vice-Président de la Banque africaine de développement, Economiste Principal, Représentant le Président de la BAD,
- Mackthar DIOP, Vice-Président de la Banque mondiale pour la région Afrique.

L'**intervention du Président ivoirien** a mis l'accent sur la transparence et la redevabilité en matière de gestion des finances publiques qui apparaissent essentielles au financement de l'émergence de l'Afrique.

Le **Président Macky SALL** a, pour sa part, insisté sur trois points relatifs aux perspectives d'accroître le niveau du financement du développement : les risques liés aux investissements en Afrique qui entravent les flux ; le respect par l'Afrique de ses engagements à honorer sa dette ; et la nécessité d'accélérer l'amélioration du climat des affaires.

Revenant sur certains défis importants, il a d'abord noté que les pays émergents sont venus à bout de la pauvreté et considéré comme primordial pour les pays africains de changer de paradigme en apportant des réponses concrètes sur les questions de redistribution et d'inégalités dans l'optique d'un partage équitable des bénéfices de la croissance. Il a ensuite souligné que la Paix, la sécurité et la stabilité sont des composantes essentielles pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et les Objectifs du Développement Durable (ODD) et insisté sur la nécessité de juguler rapidement les défis liés au terrorisme dans le continent.

Le Vice-Ministre des Affaires Etrangères de la Chine a mis en exergue les signaux de la renaissance de l'Afrique dont le renforcement des infrastructures (réseaux routiers et chemins de fer) et des services sociaux de base. Simultanément, le continent continue de faire face aux défis du développement, notamment l'atteinte des OMD, qui restent des préoccupations importantes dans la mesure où le processus d'émergence doit inclure à la fois croissance économique et progrès sociaux.

M. Zhang MING a indiqué, à ce sujet, que la Chine était disposée à honorer ses engagements en faveur de l'Afrique et à soutenir sa quête de l'émergence. La Chine peut, à cet égard, partager son expérience et s'appuyer sur la convergence de vue qu'elle a avec l'Union Africaine sur la vision de l'Afrique. Il a été cité divers domaines dans lesquels la Chine pourrait partager ses expériences, mettre à sa disposition son avancée technologique et soutenir le continent qui peine encore à trouver les ressources aussi bien techniques que financières pour aller vers l'émergence.

Les engagements doivent concerner un éventail de politiques primordiales qui portent en particulier sur (i) le renforcement de la paix et de la stabilité en Afrique, (ii) le développement de ses infrastructures et capacités productives et (iii) l'industrialisation dans le cadre de la transformation structurelle des économies africaines. Pour cela, la Chine s'engage à soutenir aussi l'Union Africaine à travers l'accord sur l'agenda 2063 et à user de son poids au niveau international pour que la communauté internationale honore ses engagements et accroisse l'aide et les investissements directs étrangers en Afrique.

Le Vice-Président pour l'Afrique de la Banque Mondiale a, pour sa part, souligné l'importance des dix points abordés par le Président OUATTARA quant à la marche à suivre vers l'émergence. Puis, il a axé son intervention sur la nécessité de prioriser la gestion des risques qui peuvent entraver le processus d'émergence.

À cet égard, l'Afrique devrait accroître la productivité du capital et du travail et orienter les investissements vers les facteurs de production, particulièrement l'énergie. Il a mis l'accent sur les priorités suivantes :

- L'investissement dans l'énergie et dans les sciences et technologies en renforçant les réformes dans le secteur de l'éducation et de la formation ;
- L'approfondissement des réformes nécessaires pour améliorer la fourniture des services publics de qualité ;
- L'amélioration de l'environnement des affaires ;
- Le renforcement de l'intégration régionale et des chaînes de valeur globales.

L'intervention du **Sénateur Idris JALA** a essentiellement porté sur l'expérience malaisienne de planification de l'émergence. Les planificateurs africains devraient en tirer notamment trois leçons.

La première leçon est la formulation d'une vision pour l'émergence et d'un plan de développement réaliste qui doit être décliné, exécuté et financé à partir de ressources et de dotations budgétaires appropriées. L'exécution des programmes devra faire l'objet d'une hiérarchisation et d'une priorisation en fonction des ressources disponibles. Elle devra être accompagnée par un processus de décentralisation renforcé.

La deuxième leçon a trait au rôle important de la responsabilité et la redevabilité qu'il convient de renforcer en mettant sur pied une gestion orientée vers les résultats et la performance. À cet égard, des feuilles de route et des indicateurs de performance devraient être définis sur une base hebdomadaire pour évaluer la performance des ministres et des responsables qui assurent la mise en œuvre opérationnelle de la politique de développement.

Enfin, il faut assurer une forte implication du secteur privé, dans le cadre d'un fort partenariat État-secteur privé. Ainsi, la Malaisie a réuni pendant huit (8) semaines les acteurs du secteur privé en vue de développer les axes stratégiques pour le développement de ce dernier. Cela a permis de mettre sur pied un cadre de collaboration et de relever l'investissement privé de 14% en une seule année.

Pour le **Vice-Président de la Banque africaine de développement**, le changement de paradigme se traduit par le fait qu'aujourd'hui de nombreux pays ont entamé leur processus d'émergence. À la suite de ses prédécesseurs, le Vice-Président a réitéré que les agendas pour l'émergence devront reposer sur un certain nombre de priorités clés telles que :

- la réduction et l'éradication de la pauvreté,
- l'utilisation des ressources naturelles pour le bien-être des populations africaines,
- le soutien au développement du capital humain avec un accent particulier sur les universités,
- l'amélioration des termes de l'échange et la maîtrise des risques pour favoriser les exportations et les échanges,
- la promotion de la Paix, de la sécurité et de la stabilité,
- la définition d'une vision sans pauvreté pour l'Afrique.

L'intervention de **l'ancien Président Sud-africain, Thabo MBEKI**, s'est construite autour des questions suivantes : de quoi l'Afrique émerge-t-elle ? Émerge-t-elle de la pauvreté et du sous-développement ? Quel sera le coût de l'émergence ? D'où proviendront les ressources pour le financement de la marche vers l'émergence ?

Il a confirmé que l'Afrique aura nécessairement besoin d'attirer à la fois l'aide au développement et les investissements privés et il a insisté sur trois mesures principales pour rendre effective la marche des pays africains vers l'émergence, à savoir :

- transformer les mentalités du leadership politique africain pour qu'il puisse se concentrer sur la satisfaction du bien-être des populations plutôt que sur son enrichissement personnel ;
- mettre la pression sur les leaders politiques pour qu'ils s'engagent fermement sur la voie de l'émergence ;
- mettre l'accent sur la réduction des flux financiers illicites.

Les échanges qui ont suivi ces présentations ont permis d'éclairer certaines politiques recommandées par les panélistes en insistant dans les discussions sur les partages d'expériences. Celles-ci ont été structurées autour de trois domaines majeurs d'actions : (i) État, planification, gouvernance et financement du développement, (ii) diversification et transformation structurelle et (iii) développement social et humain et réduction de la pauvreté. Les recommandations sont résumées dans le tableau suivant.

Rôle de l'État dans la planification, la gouvernance et le financement du développement

- doter les pays de visions clairement partagées pour planifier le développement à moyen et long termes dans un climat de justice, d'équité et de paix ;
- renforcer le leadership national et l'orienter vers la prise en compte effective des besoins des populations ;
- orienter les investissements vers les secteurs, programmes et projets devant concourir à la réalisation des objectifs globaux et sectoriels prioritaires pour matérialiser la vision de l'émergence ;
- instaurer un climat de confiance avec le secteur privé et toutes les parties prenantes ;
- lutter contre la concurrence déloyale en améliorant la gouvernance économique et financière à travers une gestion publique efficace et transparente ;
- renforcer le système bancaire et financier pour le rendre plus compétitif, action à coupler avec une lutte contre les flux illicites de capitaux ;
- inscrire le cheminement vers l'émergence dans une stratégie économique avec pour choix essentiel de s'intégrer pleinement dans la globalisation des échanges ;
- améliorer les taux d'investissement et d'épargne aussi bien publics que privés et mobiliser les ressources, y compris les ressources internes, pour renforcer l'accumulation du capital et la productivité des facteurs dans les différents secteurs (agricole, industriel, et de services).

Diversification et transformation structurelle des économies

- réformer les économies pour soutenir la croissance et assurer la diversification et la transformation structurelle des économies, en s'appuyant sur la promotion des produits de base et des chaînes de valeur nationales, régionales et internationales ;
- atténuer l'impact des chocs extérieurs et investir dans le développement des ressources humaines et des technologies.

Développement social et humain et réduction de la pauvreté et des inégalités

- renforcer le caractère inclusif des processus de développement et d'émergence à travers la promotion de l'emploi, la réduction des inégalités et une protection sociale élargie, y compris pour les populations les plus vulnérables ;
- renforcer les politiques visant l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes en en faisant un objectif durant toutes les phases du processus d'émergence ;
- exploiter les ressources naturelles dans le souci du bien-être des populations.

Pour permettre à l'ensemble des personnes ressources, dans chacun des trois domaines susmentionnés, de réconcilier tous les points de vue et de faire un diagnostic opérationnel en vue de la mise en œuvre des mesures y afférentes, les problématiques des sous-plénières ont été exprimées sous forme de défis à relever dans la marche vers l'émergence :

- La sous-plénière 1 portant sur *l'État développementaliste et l'émergence*, est revenue sur tous les chantiers de politiques économiques où cohabitent l'État et le secteur privé. Elle a posé les défis liés à la gouvernance politique et économique et au financement de l'émergence pour assurer aux pays candidats un développement inclusif et durable.
- La sous-plénière 2 sur le *Changement des modes de production et de consommation*, pose le défi de l'accélération de la diversification des secteurs et de la transformation structurelle dans le but d'un développement industriel.
- Enfin, la sous-plénière 3, sur le *Développement humain et l'émergence*, a évoqué les défis liés à la prise en compte de la pauvreté, dans toutes ses composantes, au sein du processus de l'émergence.

1.3. Session plénière 1 : l'État développementaliste et l'émergence

Cette première session plénière a développé les réflexions sur la thématique de *l'État développementaliste et l'émergence* en s'appuyant sur des présentations d'articles ou de documents de politique mis en œuvre ou en cours d'exécution. Elle s'est appuyée sur les interventions des conférenciers suivants :

- Dr Steve KAYIZZI-MUGERWA, Economiste en Chef, Vice-Président de la Banque africaine de développement ;
- M. Sed NURU ALI, Chef de la division Macroéconomique de l'Association Economique d'Ethiopie, représentant Dr. Abraham Tekeste, Ministre des Finances et du Développement Economique de l'Ethiopie ;
- M. Semodji DJOSSOU MAWASSI, Ministre de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire de la République du Togo ;
- M. Patrick ACHI, Ministre des Infrastructures Economiques de la Côte d'Ivoire ;
- M. Jan Rieländer, Chef de l'unité d'évaluation multidimensionnelle des pays de l'OCDE.

La session a été présidée par Monsieur Thabo MBÉKI, ancien Président de la République d'Afrique du Sud, et modérée par Monsieur Mamadou Lamine LOUM, Ancien Premier Ministre du Sénégal.

La **première présentation**, réalisée par **Dr Steve KAYIZZI-MUGERWA**, s'est appuyée sur le rapport technique liminaire "**L'évolution du rôle de l'État en Afrique : Défis et perspectives**" soumis par la BAD.

L'Afrique, qui était naguère considérée comme le sceau de tous les événements négatifs (famine, guerre, maladie, etc.), est aujourd'hui perçue comme le continent des opportunités. Dans ce contexte, si l'on a longtemps mis en cause l'héritage colonial, il apparaît important aujourd'hui de s'interroger sur le rôle de l'État pour assurer le développement du continent. Si l'importance du rôle de l'Etat n'est plus à démontrer, il convient d'en délimiter de manière précise l'ampleur et la nature de celui-ci. A cet égard, l'analyse des expériences récentes des pays ayant réussi à rapidement transformer leurs systèmes politiques, économiques, institutionnels et sociaux, met en évidence plusieurs caractéristiques propres d'un État développementaliste :

- D'abord, l'État ne peut plus se contenter seulement de sa mission de service public, mais il doit pouvoir préciser aux marchés une vision du développement, en même temps qu'il doit assurer la régulation de ceux-ci. En effet, le marché, à la différence de l'État, n'a pas de vision et il ne peut non plus planifier. L'État développementaliste est donc l'État tel que décrit dans le « Léviathan », c'est-à-dire l'acteur qui s'assure que les populations soient toutes heureuses et aient la Paix comme une exigence non négociable. C'est aussi l'État qui garantit la sécurité et la stabilité et conduit de façon efficiente les politiques publiques pour la création de la richesse, qui promeut la bonne gouvernance et qui mobilise les ressources.
- Second point essentiel, le leadership national doit se manifester à tous les niveaux de décision. L'Etat doit donc mettre en place des institutions fortes, viables, dotées des capacités et moyens permettant leur fonctionnement pérenne et plaçant l'intérêt général au cœur du processus. Si les capacités sont en place et les mécanismes de reddition de comptes sont opérationnels, l'État développementaliste devra être en mesure de formuler des politiques publiques efficaces ciblant l'offre adéquate de services et biens publics.
- Enfin, l'État doit être en mesure de mobiliser les ressources nécessaires, en particulier les ressources internes, afin de financer le développement. De même, la gouvernance et la transparence devront rester au cœur du fonctionnement de l'État développementaliste.

Le document souligne que les Etats africains ne sont pas en marge du processus de globalisation de l'économie mondiale même si le vent de démocratisation et de libéralisation qui souffle sur l'Afrique a complexifié la nature et le rôle de ces Etats. Il est nécessaire de s'inspirer des expériences qui ont réussi ailleurs dans la conception, la mise en place et le fonctionnement des institutions tout en tenant compte des besoins et spécificités des pays.

En définitive, pour l'Afrique, l'État développementaliste devrait nouer un contrat avec le Peuple avec comme but ultime la réduction de la pauvreté, a soutenu l'Economiste en Chef de la BAD. Dans ce cadre, les couches les plus vulnérables (femmes, petits paysans, jeunesse, etc.) devraient être protégées et les intellectuels devraient être inclus dans le débat sur la création de la richesse à travers leurs propres programmes de recherche. Simultanément, les pays africains devront impérativement, pour mettre définitivement fin aux différents conflits, promouvoir l'intégration régionale en vue d'élargir les marchés et de créer des forces de traction au niveau régional.

Après Cette présentation, les expériences de l'Ethiopie, de la Côte d'Ivoire et du Togo ont été partagées.

Concernant l'**Ethiopie**, **M. Sed NURU ALI** a mis en exergue les performances économiques et sociales réalisées par ce pays en l'espace de 10 ans. En effet, dans les années 1990, le pays se caractérisait par un contexte de guerre récurrente et de famine, un niveau élevé de pauvreté (50 à 60% de la population éthiopienne vivant en dessous du seuil de la pauvreté), un taux de scolarisation parmi les plus faibles (26%) et un revenu par tête qui baissait en moyenne de 1,6% par an. L'espérance de vie moyenne était de 43 ans et le pays ne disposait que d'une seule université.

En l'espace de 10 ans, le pays a radicalement changé. Il présente des taux de croissance à deux chiffres et la pauvreté a connu une réduction significative avec une incidence ramenée à 26%. La formation brute du capital a enregistré une augmentation importante relativement au PIB (de 15% à 40%) et l'espérance de vie a gagné 13 années pour atteindre 60 ans. Pour ce pays aux ressources naturelles insuffisantes, six facteurs sont, selon M. Sed NURU ALI, à la base de cette émergence : (i) la capitalisation des leçons du passé (cycle de conflits) ; (ii) le rôle central de l'État dans la conception et la mise en œuvre des politiques ; (iii) l'instauration de la stabilité et de la paix ; (iv) l'investissement dans le capital humain, physique et social, en particulier dans la santé, l'éducation et l'inclusion des groupes vulnérables ; (v) le leadership, la bonne gouvernance et l'auto-détermination et (vi) l'engagement des populations. Au titre de l'investissement dans le capital humain, il a été souligné l'accent particulier mis sur l'enseignement supérieur ; le nombre d'universités en Ethiopie qui est ainsi passé de 1 à 33 en l'espace de 10 ans et devrait atteindre 44 dans les trois années à venir.

S'agissant du **Togo**, **M. Semodji DJOSSOU MAWASSI** a découpé les vingt-cinq dernières années en deux périodes bien distinctes, une première marquée par l'instabilité et une seconde, à partir du milieu des années 2000, de transformation structurelle. Entre 1990 et 2005, le Togo était caractérisé par une administration publique inefficace et à l'effectif qui a été progressivement réduit de plus de moitié (sous le double effet du gel des recrutements et des départs en retraite). Par ailleurs, au cours de cette période, l'Etat assurait avec difficultés ses engagements (paiement des salaires des fonctionnaires en particulier) surtout dans un contexte de crises sociales permanentes avec des taux de croissance du PIB très faibles (moyenne annuelle de 1,2%) voir négatifs (-13% en 1993). À partir de 2006, un changement important a été opéré selon M. DJOSSOU MAWASSI avec pour résultats, un taux de croissance annuel moyen de 5% et une administration beaucoup plus efficace et mieux coordonnée, faisant du Togo un pays pilote pour la réalisation des ODD. Pour le panéliste, le facteur clé de succès a été la mise en œuvre de stratégies plus cohérentes pour atteindre les objectifs de développement. En particulier, la modernisation de l'Administration a été menée en s'appuyant sur un audit organisationnel des institutions, la remise de lettres de mission aux différents ministères, l'introduction de la gestion axée sur les résultats et le développement des ressources et des compétences.

Enfin, en ce qui concerne la **Côte d'Ivoire**, **M. Patrick ACHI**, a indiqué que ce pays a déjà connu une croissance rapide au cours des deux premières décennies postindépendance où l'on a parlé du « miracle économique ivoirien ». La période que connaît la Côte d'Ivoire depuis la fin de la crise militaro-politique peut être qualifiée de « réémergence ». En effet, ce miracle s'est caractérisé par des performances économiques exceptionnelles, à savoir un taux de croissance réel moyen de 8,6% dans un contexte économique de libéralisme faisant la promotion d'un environnement propice au développement du secteur privé.

A travers cette option, le pays s'est donné pour objectifs de préparer son décollage économique et de répartir équitablement les ressources disponibles grâce à la planification d'interventions définies dans des plans quinquennaux. La stratégie d'intervention de l'État était axée sur une politique d'aménagement du territoire par le biais d'une programmation de ses investissements et la création de pôles de croissance régionaux. Cette politique reposait essentiellement sur trois leviers : (i) l'agriculture ; (ii) les infrastructures et (iii) le capital humain.

Les réformes structurelles et les investissements mis en œuvre dans le cadre du PND ont permis de renforcer les acquis de la croissance. Le PIB est ainsi passé de -4,7% en 2011 pour atteindre des taux élevés pendant trois années de suite (9,8% en 2012, 9,2% en 2013 et 9% en 2014). Selon M. ACHI, le maintien de cette trajectoire de croissance va permettre à la Côte d'Ivoire d'avoir une base solide pour réduire substantiellement la pauvreté et accéder à l'émergence à l'horizon 2020. L'explication de ce succès est à rechercher selon l'intervenant dans les facteurs suivants : la diversification de l'agriculture ; le développement de l'énergie

et des mines ; la réalisation d'infrastructures ; la mobilisation des ressources ; l'ouverture de nouveaux marchés ; l'intégration régionale et l'investissement dans « un citoyen nouveau ».

À la suite de ces partages d'expérience, M. **Jan RIELÄNDER** a attiré l'attention des acteurs des politiques publiques sur la nécessité de tenir compte de l'aspect multidimensionnel de l'émergence. L'analyse multidimensionnelle nécessite, selon lui, de prendre en compte, dans la mise en œuvre des politiques, la cohésion sociale et toutes les structures de l'économie, les attentes des populations et les politiques macroéconomiques. Cette analyse doit également inclure les risques de vulnérabilités, les défis et contraintes ainsi que le dividende démographique (à l'image des pays d'Asie) et doit définir le séquençage des interventions pour une meilleure priorisation des politiques. Il, a par ailleurs, souligné l'importance d'adopter une stratégie d'exécution des politiques qui s'inscrive dans la chaîne Prospective, Planification, Budgétisation et Suivi-Evaluation (PPBSE) pour une meilleure gouvernance.

Au terme de ces différentes communications, les échanges ont porté principalement sur la relation entre les acteurs étatiques, le secteur privé et la société civile, le financement des infrastructures, l'emploi des jeunes en milieu rural et les mécanismes de mitigation des risques. Les panélistes ont insisté sur une collaboration harmonieuse entre l'État, le secteur privé et la société civile, sur l'effet d'entraînement positif des investissements dans les infrastructures ainsi que sur la diversification et la transformation des produits agricoles.

Des recommandations sur le rôle de l'État ont finalement été formulées à l'endroit des pays candidats à l'émergence. Partant du fait que l'État développementaliste doit, au-delà de sa mission de service public, édicter une vision aux marchés et assurer la régulation de ceux-ci, les participants ont souligné que les États africains devront :

- créer les conditions pour l'instauration de la stabilité et la paix, la mobilisation des ressources et l'investissement dans le capital humain, en particulier dans la santé, l'éducation et l'inclusion ;
- tirer des leçons des échecs du passé et se focaliser sur la conception et la planification à long terme des politiques avec la budgétisation des programmes ;
- adopter des stratégies cohérentes de développement et établir le séquençage des actions pour mieux affiner et hiérarchiser les priorités ;
- réformer l'Administration en vue de la rendre plus performante et promouvoir la bonne gouvernance par la mise en place des institutions solides et redevables, en interaction avec les acteurs étatiques et non étatiques et avec le secteur privé ;
- nouer un contrat social pour parvenir à la réduction de la pauvreté en protégeant les couches les plus vulnérables (femmes, petits paysans, jeunesse, etc.) ;
- promouvoir l'auto-détermination ainsi que l'engagement des populations par le civisme ;
- associer les intellectuels aux débats sur la création de la richesse ;
- promouvoir l'enseignement supérieur et la recherche en orientant le champ d'actions des universités publiques vers les sciences, les techniques et l'innovation ;
- prendre en compte l'aspect multidimensionnel de l'émergence en assurant une prise en charge combinée des autres facteurs (transition démographique, cohésion sociale, attentes des populations, risques de vulnérabilités, etc.) avec les politiques macroéconomiques ;
- réduire les risques par la diversification et la transformation des produits agricoles ;
- créer des blocs régionaux capables de générer des forces de traction régionale pour améliorer le commerce intra régional et assurer un accès plus efficace aux marchés mondiaux ;
- contribuer à mettre les pays sur le sentier d'une croissance soutenue en tirant le meilleur parti de leur dividende démographique et en exploitant les ressources naturelles d'une manière judicieuse et optimale, en vue de créer des emplois pour les jeunes et les femmes et de réduire la pauvreté.

A l'issue de cette plénière, quatre groupes de discussion ont été organisés pour approfondir l'analyse du rôle de l'État dans la planification, la gouvernance et le financement du développement. Les sessions ont porté à cet effet sur quatre sous-thématiques : (i) Paix et sécurité, conditions de l'émergence ; (ii) modernisation de l'État et changement de comportements ; (iii) planification de l'émergence et (iv) financement du développement et partenariats.

1.3.1. Session de groupe 1 : Paix et sécurité, conditions de l'émergence

Cette session s'est appuyée sur les interventions de quatre conférenciers :

- M. Hamed BAKAYOKO, Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Côte d'Ivoire ;
- M. Abdel Nassir ETHMANE, Représentant Spécial a.i., Commission de l'Union africaine ;
- M. Cheikna Seydi Ahamadi DIAWARA, Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Population, Mali ;
- M. Seth DAAH, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, Ghana.

Présidée par Monsieur Kadré Désiré OUEDRAOGO, Président de la Commission de la CEDEAO et modérée par Monsieur Paul Biyoghe MBA, Président du Conseil Economique et Social du Gabon, la session a enregistré quatre communications.

En introduction, le président de session **M. Kadré Désiré OUEDRAOGO** a indiqué que la mise en place d'instruments et mécanismes nécessaires pour gérer les conflits et promouvoir la Paix est une condition préalable pour l'émergence. La prévention des conflits demeure la voie la mieux indiquée pour créer la Paix en s'attaquant à toutes les sources afférentes de conflits : gouvernance, processus électoraux, partage des richesses, pauvreté, exclusion, etc. Il a également précisé que le processus de développement doit aussi intégrer les nouveaux défis que sont le terrorisme, le trafic de la drogue, la piraterie maritime et le blanchiment d'argent.

À sa suite, **M. Paul Biyoghe MBA** a déploré l'absence du secteur privé dans le financement de la sécurité, concours qu'il juge capital étant donné la multiplicité des menaces sur la Paix et la sécurité et leur impact sur le développement des affaires.

Ces échanges introductifs ont été suivis par les communications des conférenciers. Dans son intervention, **M. Hamed BAKAYOKO** a réaffirmé que la Paix et la sécurité constituent les préalables de l'émergence. Selon lui, la contribution à la sécurité doit se faire dans une approche globale, intégrée, avec en amont une vision bien définie. Il a ainsi cité en exemple la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) de la Côte d'Ivoire. Une corrélation peut être établie entre l'investissement, la confiance et la sécurité. Enfin, la création de conditions sécuritaires durables passe par la légitimité des régimes et la mise en adéquation des services de sécurité avec les moyens et les enjeux du pays.

M. Cheikna Seydi Ahamadi DIAWARA est revenu en détail sur les défis sécuritaires que doit actuellement relever l'Afrique, avant d'indiquer que la Paix et la sécurité doivent faire partie des questions importantes à intégrer dans les plans d'émergence. Il a conclu en indiquant que la stabilité des Etats passe par la cohésion sociale et la gestion des conflits.

Dans sa présentation sur le danger du terrorisme et son lien avec les entraves à l'émergence, **M. Abdel Nassir ETHMANE** a d'abord soulevé la problématique des nouveaux défis de sécurité, notamment la nécessité de juguler le terrorisme dans les sociétés africaines. Il a déploré ensuite la faiblesse du cadre institutionnel devant l'immense défi sécuritaire à relever, notamment l'absence de lois et d'instruments

pour affronter cette réalité dans un cadre prospectif et opérationnel. Comme solution, ont été mis en avant l'association des indicateurs de développement aux indicateurs de sécurité et l'anticipation des risques djihadistes dans la réflexion. Le Représentant de l'Union africaine a conclu que les conditions pour aller à l'émergence passent par la gestion du terrorisme, notamment religieux, et la mise en place de lois et d'instruments afférents.

Enfin, l'intervention de **M. Seth DAAH** a abordé le lien entre la sécurité et le financement du développement par l'investissement privé. Celui-ci a d'abord relevé que l'arrivée des investisseurs est liée à la sécurité et à la paix dans la mesure où l'insécurité nuit aux investissements et rend les transactions non compétitives. Il a également insisté, pour favoriser l'émergence, sur la nécessité d'un bon cadre de partenariat entre l'État et le secteur privé assis sur une compréhension claire du rôle du secteur privé et de ses leviers pour renforcer ses capacités.

Au sortir des discussions de cette session, les participants ont recommandé aux pays candidats à l'émergence de :

- transformer les potentialités en réalités économiques et sociales dans un environnement de paix et de sécurité durable ;
- mettre en place de véritables politiques d'emploi, notamment pour les jeunes, en vue de prévenir les conflits et l'insécurité ;
- opérationnaliser de véritables instruments et mécanismes régionaux de prévention et de gestion des conflits qui tiennent compte de toutes les sources de conflits (gouvernance, processus électoraux, emploi, notamment des jeunes, partage équitable des richesses, pauvreté, exclusion, etc.) ;
- prendre en compte dans les politiques de développement les nouveaux défis, tels que le terrorisme, la drogue, la piraterie maritime, le blanchiment d'argent, etc. ;
- renforcer le dialogue entre le secteur public, le secteur privé et les organisations de la société civile pour soutenir l'émergence ;
- renforcer le cadre réglementaire pour relever les nouveaux défis sécuritaires ;
- renforcer la légitimité des régimes et mettre en adéquation les services de sécurité avec les moyens et enjeux des pays ;
- associer aux indicateurs de développement des indicateurs de sécurité et mettre en place des mécanismes d'anticipation des risques djihadistes dans les politiques de développement.

1.3.2. Session de groupe 2 : Modernisation de l'État et changement de comportements

Cette session sur la modernisation de l'État et les changements de comportements a réuni six conférenciers :

- M. Abdourahmane CISSÉ, Ministre auprès du Premier Ministre, Chargé du Budget, Côte d'Ivoire ;
- Mme Maria Jesus MIRANDA, Secrétaire d'État aux Affaires Etrangères, Cap-Vert ;
- Professeur Emmanuel NNADOZIE, Secrétaire Exécutif, Directeur de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique, ACBF ;
- Professeur Herman MUSAHARA, Directeur Exécutif de l'Organisation de la Recherche en Sciences Sociales pour l'Afrique de l'Est et Australe, Rwanda ;
- Professeur Adolphe NKENDA, Secrétaire Général Adjoint au Ministère des Finances, Tanzanie ;
- Professeur Daniel ETOUNGA MANGUELLE, écrivain et consultant du Cameroun.

La session a été présidée par M. Amadou Boubacar Cissé, Ministre d'État de l'Aménagement du Territoire et du Développement du Niger et a eu pour modérateur M. Abdoul Aziz Tall, Ministre en Charge du suivi du Plan Sénégal Emergent.

Introduisant la discussion, le président de séance, tout en soulignant le caractère indéniable de la croissance du continent, en a relevé deux limites principales : le faible niveau de modernisation des Etats (particulièrement notable au niveau du secteur industriel et des secteurs d'éducation et de santé) et la forte croissance démographique. Selon lui, les obstacles culturels, politiques et sociaux sont à la base du caractère non inclusif de cette croissance en Afrique et limitent la capacité de la croissance à réduire les inégalités. Il a présenté des axes de discussions possibles à savoir le rôle de l'État, les changements de comportements au plus haut niveau, la discipline et l'innovation.

La première communication de cette session, réalisée par **M. Abdourahmane CISSE**, a porté sur l'expérience de la Côte d'Ivoire. Il a présenté les réformes mises en œuvre par le pays en vue notamment de moderniser l'Administration, partant du postulat selon lequel la transformation des économies africaines ne peut se faire sans modernisation de l'Administration, qui doit elle-même s'inscrire dans un plan de développement. Des mesures ont ainsi été mises en œuvre en matière de transparence, de bonne gouvernance, d'amélioration du cadre des investissements et de création d'entreprises.

La modernisation s'est appuyée, en particulier, d'une part sur une informatisation accrue (interconnexion de la douane et des impôts, télé-déclaration) et, d'autre part, sur la réduction de la lourdeur administrative. Un comité de suivi des délais de passation des marchés a été mis en place, permettant de mesurer la réduction importante de ces délais, passés de 322 à 188 jours. Parmi les autres mesures importantes, on peut citer la réouverture du concours de l'Ecole Normale d'Administration (ENA), le programme de construction de cinq universités, le récent partenariat avec l'école des Hautes Etudes Commerciales (HEC) d'Abidjan pour la formation continue des fonctionnaires ou encore l'appel du gouvernement à la diaspora pour sa contribution à l'effort national. Le gouvernement ivoirien a également lancé un appel aux entreprises publiques pour la publication annuelle d'un rapport de gouvernance.

Au niveau du secteur privé, l'accent a été mis notamment sur le dialogue État- secteur privé à travers la publication régulière des plans de passation des marchés publics, des communications trimestrielles sur l'exécution du budget disponibles sur le site internet du ministère en charge du budget, et la transparence sur les flux financiers issus des industries extractives de Côte d'Ivoire conformément à la norme ITIE. D'autres réformes ont concerné, en lien avec les indicateurs du *Doing Business*, la mise en place du Guichet Unique des entreprises ainsi que la réduction du temps de création (24 heures) et des coûts de création des entreprises.

Le Ministre a conclu en soutenant que le gouvernement déploie des efforts pour pérenniser ces acquis par la mise en place d'institutions fortes.

Madame Maria Jesus MIRANDA a partagé l'expérience de développement du Cap-Vert. Après un aperçu de l'histoire du Cap-Vert avant les indépendances et pendant la période de l'État providence, elle a présenté les réformes réalisées en faveur de la modernisation de l'État dans les années 1990 et qui ont jeté les bases d'une économie de marché avec un État libéral. Celles-ci ont été suivies par l'avènement de l'État régulateur ainsi que la consolidation de la démocratie dans les années 2000.

Il est ressorti de cette présentation que le Cap-Vert, en dépit de son faible potentiel en ressources naturelles, a réussi à réduire considérablement l'analphabétisme et à multiplier par vingt (20) son PIB par habitant depuis l'indépendance. Un tel résultat a été obtenu grâce à quatre facteurs clés : la Paix et la stabilité sociale, la gouvernance, les infrastructures et le développement du capital humain. L'intervenante a conclu sur la nécessité de consolider ces résultats et de poursuivre le financement de son développement, ce qui constitue un nouveau défi pour ce pays considéré désormais comme un pays à revenu intermédiaire.

Le **Professeur Herman MUSAHARA** a d'abord présenté aux participants la fameuse carte de l'Afrique, publiée par un journaliste de la BBC, qui montre que toutes les grandes superficies cumulées des puissances (la Russie non comprise) peuvent en réalité être contenues dans l'Afrique. Il a ensuite mis l'accent sur trois éléments qui ont favorisé l'émergence du Rwanda : (i) la vision, (ii) le leadership du Chef de l'État et (iii) l'innovation et la mise en œuvre de réformes structurelles. Le Rwanda a ainsi réalisé des progrès impressionnants depuis le génocide de 1994 et l'enjeu est désormais de consolider les acquis du développement social et d'accélérer la croissance, en veillant à ce qu'elle soit inclusive. Certaines réformes économiques ont permis, en s'appuyant sur le modèle de «Development Board» de Singapour et du «one stop shop» ou guichet unique, d'améliorer fortement l'environnement des affaires.

La vision 2020 de réduction de la pauvreté et de développement économique a également constitué un levier important de l'émergence rwandaise. Enfin, le Rwanda s'est fondé sur sa culture pour enrichir et adapter ses programmes de développement aux besoins et au contexte du pays. Le résultat est un ensemble de solutions locales traduites en programmes de développement durable :

- Les *Gachacha* ou tribunaux communautaires villageois ont été réactivés pour accélérer le procès des centaines de milliers de personnes accusées de participation au génocide, après une décennie d'attente durant laquelle rescapés et génocidaires ont dû se côtoyer sans que « justice ne soit faite ». On estime qu'il aurait fallu 200 ans à la justice rwandaise pour juger les prisonniers en l'absence de ces *Gachacha*.
- Des *contrats de performance* ont été mis en place à tous les niveaux à travers une démarche participative impliquant tous les acteurs ; ils ont contribué à l'amélioration du bien-être de la population.
- Le *Dialogue National Annuel* rassemble des représentants des conseils locaux et de la société civile pour débattre des questions relatives à l'état de la nation, l'état de l'Administration locale et l'unité nationale, sans oublier la prise en compte du genre et le travail communautaire réalisé en appui à la protection de l'environnement.

Le Professeur Daniel ETOUNGA MANGUELLE a centré son propos, pour sa part, sur la question suivante : Peut-on émerger par décret ? Il a insisté sur le fait qu'il n'y aura pas de réformes soutenables en Afrique sans réflexion préalable sur l'appropriation de « notre histoire ». Il a indiqué que l'on ne peut pas émerger par décret si le décret est pris au sens administratif mais qu'on peut effectivement « émerger par décret » si décret veut dire « volonté cohérente et approche coordonnée économique et sociale de la société ». La volonté consisterait, selon lui, à mobiliser toutes les intelligences disponibles de la société et à penser « collectif » et non « individuel » dans un vrai projet de synergie des ressources humaines et financières. Il a appelé de ses vœux l'avènement du « nouvel homme africain » qu'il définit comme étant décomplexé, pétri de science, qui comprend son temps et qui est capable d'inventer. Il s'agit d'un homme ayant abandonné certains préceptes, conquérant et bâtisseur de son propre avenir et ouvert aux autres cultures.

À l'issue des présentations et des échanges qui ont suivi, les recommandations suivantes ont été formulées par les participants :

- La nécessité d'un leadership éclairé et visionnaire, capable de créer des institutions fortes ;
- L'exigence de l'émergence d'une vision claire, d'une direction déterminée, de stratégies cohérentes et de cadres de planification à long terme ;
- La préservation des valeurs que sont l'unité, la responsabilité, la Paix et la sécurité ;
- Le renforcement des ressources humaines en vue de l'atteinte des OMD et des objectifs de développement durable ;
- La préservation des libertés civiles ;
- La nécessité d'adopter une approche pragmatique de développement tenant compte du contexte socioculturel et de toutes les parties prenantes (y compris le secteur privé) ;

- La mise en place des contrats de performance à tous les niveaux à travers une démarche participative impliquant tous les acteurs ;
- La conduite de réformes structurelles de grande ampleur pour améliorer l'environnement des affaires et renforcer la bonne gouvernance ;
- La nécessité de mettre en place des institutions fortes, viable et responsables.

1.3.3. Session de groupe 3 : Planification de l'émergence

Cette session d'échanges d'expériences sur le thème « l'État développementaliste et l'émergence » a réuni, pour débattre la planification de l'émergence, cinq intervenants dont :

- M. Amadou BA, Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan du Sénégal ;
- M. Kako Kossivi NUBUKPO, Ministre auprès du Président de la République, Chargé de la Prospective du Togo ;
- M. Peter O. MANGITI, Secrétaire Principal, Ministère de la Décentralisation et de la Planification du Kenya ;
- M. Ferdinand BAKOUP, Lead Economiste, Banque africaine de développement ;
- M. François YATTA, Directeur des programmes, Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique, Maroc.

Cette sous-session a été présidée par Jean Gustave SANON, Ministre de l'Economie et des Finances du Burkina Faso, et modérée par M. Alioune SALL, Directeur Exécutif de l'Institut des Futurs Africains, basé à Pretoria.

Les présentations ont fait le diagnostic général des plans de développement à partir des stratégies proposées et de leurs insuffisances, puis ont proposé des dispositifs de correction pour la relance de l'émergence.

M. Amadou BA a d'abord présenté l'expérience du **Sénégal** en matière de politique de développement avant d'insister sur le Plan Sénégal Emergent 2035 (PSE). Ainsi, le Sénégal a pratiqué de 1960 à 1985 une planification rigide qui s'est montrée de moins en moins efficace face à un certain nombre de facteurs internes et externes dont, entre autres, un cycle de sécheresse, l'instabilité des cours des matières premières, la montée du protectionnisme et une faible rentabilité des investissements. À partir de 1985, les Plans d'Ajustement Structurels (PAS) se sont substitués à la planification et ont mis l'accent sur les réformes institutionnelles au détriment des investissements. Face à l'échec de ces PAS et à l'insuffisance de mesures limitées à une perspective de court terme, le gouvernement sénégalais a relancé la planification et établi en 2014 le PSE qui vise l'émergence du Sénégal à l'horizon 2035. Selon le Ministre, ce plan s'appuie sur trois axes : (i) une transformation structurelle de l'économie à travers la consolidation des moteurs actuels de la croissance et le développement de nouveaux secteurs ; (ii) une amélioration significative des conditions de vie des populations ; et (iii) le renforcement de la gouvernance, de la Paix et de la Sécurité.

Pour atteindre les objectifs du PSE, les priorités ont été mises sur les fondamentaux de l'émergence dans une logique de diversification, à savoir le secteur de l'énergie, les infrastructures des TIC et le capital humain. À cela s'ajoute l'amélioration de l'environnement des affaires et des réformes de gouvernance. Tout cela devra concourir, selon le Ministre, à une transformation des fondamentaux de l'économie avec une mise en œuvre de ce plan dont la coordination est assurée par un Bureau National de Suivi.

En ce qui concerne le **Togo**, **M. Kako Kossivi NUBUKPO** a présenté l'expérience de l'étude prospective « Vision Togo 2030 » en évoquant successivement les raisons de cette expérience, ses modalités de mise en œuvre et les prochaines étapes prévues.

La réflexion prospective a répondu à une volonté d'opérer des ruptures par rapport à une situation caractérisée jusque-là par « une dictature de l'urgence et par un manque de paradigme de développement ». L'étude prospective permet ainsi d'explorer les futurs possibles en matière de développement et de servir de socle à la planification du développement à long terme du pays.

Le diagnostic stratégique établi dans ce cadre a mis en évidence quatre faiblesses structurelles. La première, qui concerne le plan socioculturel, est une forte politisation de la chefferie et une forte hétérogénéité des représentations. La seconde, d'ordre politique, est la faible gouvernance. La troisième faiblesse, liée au développement humain durable, est le fort taux de croissance d'une population qui double tous les 25 ans, reste inégalement répartie et constitue une menace pour l'équilibre écologique (40% de cette population vit dans la région maritime, écologiquement fragile). Enfin, la dernière faiblesse, qui concerne le plan économique, est le mode d'insertion dans l'économie mondiale lequel se traduit par un faible taux de transformation des produits de base (agricoles et miniers) dans un pays pourtant confronté à un fort taux de chômage des jeunes.

Il ressort que, en dépit de ces faiblesses, le Togo ne manque pas d'atouts sur lesquels on peut fonder un scénario optimiste. Pour donner corps à la vision d'un Togo émergent à l'horizon 2030, trois principaux défis devront être relevés : (i) la question de la légitimité ; (ii) la cohérence des politiques publiques ; et (iii) la question de la souveraineté économique.

S'agissant de l'expérience du Kenya, **M. Peter O. MANGITI** a traité du programme de développement du Kenya appelé « Vision Kenya 2030 », ainsi que des résultats obtenus et des leçons tirées de la mise en œuvre de ce programme. Le programme Vision Kenya 2030 repose sur trois piliers : (i) l'économique, (ii) le social, et (iii) le politique. Sa mise en œuvre s'effectue à travers des plans de développement successifs dont deux ont déjà été réalisés couvrant respectivement les périodes 2008-2012 et 2012-2014.

Pour atteindre les objectifs économiques de cette vision, six secteurs porteurs de croissance ont été identifiés, à savoir le tourisme, les infrastructures, les TIC, l'industrie, le commerce et les services financiers. Des progrès remarquables ont été enregistrés dans les domaines des infrastructures (avec des ports et aéroports fonctionnant 24h/24), de l'éducation (avec un taux de scolarisation de 100% et une égalité d'accès au secondaire), de la santé (avec une réduction de la mortalité infantile), des services (avec la révolution des TIC) et de la stabilité macroéconomique (avec les réformes des systèmes de marchés publics).

Malgré ces acquis, il reste beaucoup à faire. Le Ministre relève à cet égard un certain nombre de priorités : l'établissement d'une matrice d'actions et d'un système de suivi ; la formation de fonctionnaires compétents ; la mobilisation des ressources propres à travers, par exemple, une loi sur les Partenariats Public-Privé (PPP) ; un environnement des affaires propice ; des institutions efficaces ainsi que la paix et la sécurité.

La présentation suivante, effectuée par **M. Ferdinand BAKOUP**, a porté sur le thème « Quelle politique économique pour l'émergence ». L'intervenant est parti de trois constats : l'absence d'un cadre référentiel pour promouvoir l'émergence ; le faible impact des politiques à la fois sur l'offre et la demande ; et la faiblesse des différents plans avec la non-prise en compte de la demande.

Il a ensuite relevé que les plans africains d'émergence d'aujourd'hui contiennent peu de mesures visant à stimuler la demande. S'interrogeant sur cette absence de concentration sur la demande, il a recommandé aux pays africains de placer la stimulation de la demande au cœur des instruments des politiques économiques.

De son côté, **M. François YATTA** a mis l'accent sur une question souvent oubliée, selon lui, dans la planification de l'émergence qui est celle de la décentralisation. Pour lui, l'émergence doit (i) mettre

l'accent sur l'efficacité de l'action publique à travers une meilleure allocation des ressources publiques et une offre de services publics répondant à la demande des populations ; (ii) prendre en compte la disparité spatiale car l'impact des politiques diffère selon l'espace ; et (iii) gérer la question de l'urbanisation et de l'aménagement du territoire.

Pour le conférencier, les stratégies de planification de l'émergence doivent comporter des politiques spatiales qui s'intéressent aux territoires locaux et aux villes. De ce point de vue, la décentralisation permet une meilleure prise en compte des disparités territoriales en termes de services publics locaux.

Il a conclu en évoquant une étude réalisée par CGLUA qui pointe la faiblesse de la qualité de l'environnement institutionnel offert aux collectivités locales en Afrique.

Suite à ces échanges, les recommandations suivantes ont été adressées aux pays candidats à l'émergence :

- Stimuler à la fois l'offre et la demande dans la planification de l'émergence ;
- Prendre en compte la question de la légitimité et de la souveraineté de l'État ;
- Nouer un véritable partenariat entre les secteurs public et privé ;
- Accorder une place à l'urbanisation et à la décentralisation dans la planification de l'émergence en vue de prendre en compte les disparités spatiales ;
- Concevoir un programme d'émergence à caractère participatif et avec l'implication de toutes les couches sociales du pays ;
- Renforcer l'efficacité de l'action publique dans le cadre d'une meilleure allocation des ressources publiques et une offre de services publics découlant de la demande des populations ;
- Mettre en place une matrice d'actions et un système de suivi de la performance des acteurs en charge de la mise en œuvre du programme d'émergence ;
- Renforcer la mobilisation des ressources propres à travers, par exemple, une loi sur les PPP, un environnement des affaires propices, des institutions efficaces et la paix et la sécurité.

1.3.4. Session de groupe 4 : Financement du développement et partenariats

Cette session sur le financement du développement a clos les discussions sur le rôle de l'État dans l'émergence. Présidée par M. Kanayo F. NWANZE, Président du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et modérée par Cosmas Milton OBOTE OCHIENG, Directeur Exécutif du Centre Africain pour les Etudes Technologiques (Nairobi), cette session a été ponctuée par les présentations des panélistes ci-dessous :

- M. Hermes ELA MIFUMU, Ministre Délégué (Cabinet du Président de la République) de la Guinée-Equatoriale ;
- Mme Nialé KABA, Ministre auprès du Premier Ministre, chargée de l'Économie et des Finances, Côte d'Ivoire ;
- M. Abderrahmane HADJ-NACER, Ancien Gouverneur de la Banque Centrale de l'Algérie ;
- M. Acacio BONFIM, Directeur Exécutif de la Banque Internationale des Sao Tomé et Principes, Sao Tomé et Principe.

Introduisant la discussion, le président de la session a insisté sur le défi de la réduction de la pauvreté pour le continent africain et proposé que les Etats africains améliorent leur gouvernance et leur leadership en axant leurs priorités sur la lutte contre les flux financiers illicites (50 milliards de dollars annuels en perte pour le continent), en mettant à profit leur capital humain et en améliorant leur productivité agricole.

Mme Nialé KABA a axé sa présentation sur la stratégie adoptée par le gouvernement ivoirien pour mobiliser les ressources requises pour la mise en œuvre et le financement du Plan National de Développement 2012-2015 évalué à 11.076 milliards de francs CFA, soit 22 milliards de dollars.

Au plan interne, il s'agit de mobiliser le potentiel fiscal (qui contribue à 80% des ressources publiques) et d'améliorer la confiance des investisseurs par la maîtrise de l'inflation, l'assainissement du cadre macroéconomique et un meilleur environnement des affaires avec notamment l'adoption de nouveaux codes (investissements pétrolier et minier), le soutien au développement de produits bancaires adaptés (leasing, equity, etc.) et la mise en place d'un cadre propice à l'investissement privé (recours aux PPP, attraction des Investissements Directs Etrangers (IDE), etc.).

Au plan extérieur, on peut noter les prêts non concessionnels contractés depuis début 2013 (746 millions de dollars US, en deçà du plafond de 900 millions de dollars US à la fin de juin 2014) pour le financement de projets structurants dans divers secteurs (énergie, infrastructures économiques, transports) ainsi que le recours au marché régional de l'UEMOA (863,2 milliards de francs CFA collectés en 2013 contre 806,7 attendus). En 2014, le financement a été marqué par les émissions de titres publics sur les marchés monétaire et financier, lesquelles ont permis de mobiliser 1101 milliards de francs CFA contre 978 milliards FCFA prévus. À cela, s'est ajouté le recours au marché international (Eurobond 2014 et Eurobond 2015).

En termes de perspectives, la Côte d'Ivoire entend maintenir sa bonne capacité de mobilisation des ressources en continuant à s'appuyer sur un cadre macroéconomique sain et la poursuite des réformes destinées à améliorer son environnement des affaires.

M. Abderrahmane HADJ-NACER a insisté sur l'importance de développer la confiance des épargnants et des opérateurs économiques, comme condition sine qua non à une mobilisation accrue des ressources et à l'investissement en Afrique. Il a indiqué que l'Afrique était riche mais ne profitait pas suffisamment de ses ressources comme en témoigne, entre autres, l'importance des fuites de capitaux liées aux rapatriements illégaux des firmes multinationales et aux transferts des élites politiques. En outre, il a évoqué les disponibilités non mobilisées de la diaspora qui sont largement supérieures aux financements extérieurs que reçoivent les pays. Pour remédier à ces problèmes, il a proposé trois mesures principales : d'abord assurer la traçabilité des fonds dans le système bancaire ; ensuite éviter les investissements qui ne créent pas de valeur, communément appelé les « éléphants blancs » ; enfin, assurer la bonne gouvernance pour que les investisseurs et la diaspora puissent avoir confiance.

D'autres questions ont été développées au cours des échanges dont la problématique du surendettement, les risques liés à l'émission d'euro bonds, la question de la souveraineté monétaire, la faible capacité d'absorption de certaines catégories de financement, notamment les dons, et le besoin de financements innovants, y compris celui des économies solidaires et sociales pour financer l'inclusion.

En conclusion, M. Kanayo F. NWANZE a indiqué que la plupart des pays africains ne devraient pas solliciter l'aide publique au développement en raison de l'abondance de leurs ressources naturelles (matières premières et potentiels de terres cultivables), de la qualité de leurs ressources humaines (beaucoup de jeunes chômeurs diplômés) et de leurs faibles propensions à freiner les flux financiers importants qui s'échappent de leurs économies. Aussi, les Etats africains devraient mieux prendre conscience de leur capacité à se développer en comptant sur leurs propres ressources.

À l'issue de ces échanges, les recommandations des participants aux pays candidats à l'émergence sont les suivantes :

- Encourager l'épargne nationale, particulièrement l'épargne privée (la régionalisation des bourses africaines pourrait également aider à renforcer la capitalisation boursière à l'échelle du continent) ;
- Mobiliser l'épargne domestique par l'amélioration du taux de bancarisation, l'inclusion financière et la réduction du coût d'accès aux services financiers.
- Réformer la fiscalité en l'adossant à la stratégie de croissance de transformation structurelle et en améliorant la gouvernance, notamment la transparence dans l'utilisation finale des ressources publiques mobilisées ;
- Prioriser les réformes et leur séquençage. À ce niveau, la seule option viable à court terme est d'élargir l'assiette fiscale en révisant les avantages fiscaux accordés et en renégociant des concessions plus équitables et transparentes avec les multinationales ;
- Développer les capacités administratives, ce qui constitue un préalable pour le choix de politiques fiscales plus innovantes à moyen terme. À cet égard, les partenaires au développement pourraient augmenter leurs appuis pour le renforcement des capacités de mobilisation des ressources publiques en Afrique. Ils doivent aussi tenir leurs engagements en matière de cohérence des politiques d'assistance extérieure pour le développement.
- Améliorer l'équilibre entre les différents types d'impôt à long terme (le rendement de l'impôt foncier urbain, par exemple, pourrait rapporter plus s'il était décentralisé, dans la mesure où les collectivités locales ont un accès plus direct aux informations cadastrales) ;
- Tenir compte de la libéralisation commerciale en synchronisant de manière plus rigoureuse les réformes fiscales des pays ;
- Développer le secteur privé, y compris les petites et moyennes entreprises, et consolider les réformes en vue d'améliorer l'efficacité des régimes fiscaux et le climat des affaires ;
- Susciter la participation du secteur privé, notamment le développement des infrastructures dans le cadre de Partenariats Public-Privé (PPP) ;
- Poursuivre les efforts visant à faire contribuer le secteur informel au secteur fiscal ;
- Assurer la traçabilité des fonds dans le système bancaire et réduire les flux financiers illicites ;
- Faire la promotion des approches innovantes de financement du développement (fonds souverains, fonds de pensions, plans d'épargne des compagnies d'assurance, fonds d'actifs privés, obligations émises à l'intention de la diaspora, envois de fonds, obligations souveraines et mécanismes de garantie de crédits) ;
- Améliorer la mobilisation des ressources extérieures en renforçant la capacité à attirer l'investissement direct étranger (IDE) et à mobiliser et gérer efficacement les fonds reçus de la diaspora ;
- Poursuivre la mise en œuvre de la politique de viabilité et de soutenabilité de la dette avec le financement des investissements à des taux concessionnels et améliorer la capacité d'absorption des ressources ;
- Nouer des coopérations Sud-Sud et triangulaires au service du développement pour renforcer les capacités de mobilisation des ressources publiques en Afrique.

1.4. Session plénière 2 : Le changement des modes de production et de consommation

Cette seconde session plénière était centrée sur la problématique de la transformation structurelle en Afrique dont elle a abordé les fondements, les déterminants et la trajectoire. Plusieurs expériences de pays émergents ont été évoquées à ce sujet. La session s'est conclue finalement sur des recommandations de politiques visant à accélérer le processus de transformation structurelle.

La session a été présidée par le Président du Conseil Economique et Social d'Algérie, M. Mohamed-Séghir BABÈS, et modérée par M. Tertius ZONGO, ancien Premier Ministre du Burkina Faso.

Cinq panélistes ont présenté des communications portant principalement sur les expériences de transformations structurelles des pays émergents :

- Mme Punam CHUHAN-POLE, Economiste principale, Banque mondiale - Région Afrique ;
- Dr. Rathin ROY, Directeur de l'Institut National pour la Finance publique et les Politiques de l'Inde ;
- M. Celso MARCONDES, Directeur de l'Institut Lula pour l'Initiative sur l'Afrique, Brésil ;
- Prof. Jin-sang LEE, Directeur du Centre pour le Développement International et la Coopération, Duksung Womens's University, Seoul, Corée du Sud ;
- M. Nikhil TREEBHOHUN, République de Maurice.

La première communication, présentée par **Mme Punam CHUHAN-POLE** a porté sur le second rapport technique liminaire préparé par la Banque Mondiale portant sur « **la croissance, la transformation structurelle et la réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne** ». Selon ce dernier, la croissance économique des pays africains pour ces vingt dernières années (1995-2014) a été soutenue (4,4% par an en moyenne) et ce aussi bien pour les pays riches en ressources que pour ceux qui en sont dépourvus même si les premiers ont enregistré une croissance deux fois plus rapide que les seconds. Toutefois, sur un plan sectoriel, d'importantes différences ont été notées avec une croissance dans l'ensemble rapide dans le secteur des services et le secteur des ressources naturelles mais faible dans l'agriculture.

En outre, compte tenu de la dynamique démographique (2,65% par an en moyenne en Afrique) soutenue par des taux de fécondité élevés, le rythme de croissance du PIB par habitant a été nettement plus lent avec une moyenne de 1,8% par an entre 1995 et 2014 par rapport aux 4,4% pour l'ensemble de l'économie mondiale. Finalement, avec près de 414 millions vivant dans la pauvreté en 2011, il apparaît que cette croissance soutenue n'a pas été en mesure de réduire la pauvreté au niveau voulu par les OMD.

Selon le rapport, le processus de transformation structurelle en Afrique semble avoir dévié du processus classique de changement structurel. Ainsi, on note une croissance rapide du secteur des services - notamment le commerce de gros et de détail, les services bancaires, les transports et les services publics - sans une expansion préalable du secteur industriel. Dans ces conditions, la réallocation de la main d'œuvre s'est effectuée essentiellement du secteur agricole vers les secteurs informel et tertiaire à faible productivité. Ceci expliquerait à la fois le caractère non durable de la croissance et le maintien du taux de pauvreté à un niveau élevé (47% en moyenne en 2011) pour les pays africains. La faible part du secteur manufacturier dans le PIB demeure ainsi un défi à relever alors que les ressources naturelles ont un poids important et que le secteur agricole continue d'employer quatre personnes pauvres sur cinq.

Selon Mme CHUHAN-POLE, la question à laquelle il faut répondre est de savoir si l'Afrique doit revoir sa stratégie de croissance pour retrouver le processus classique de transformation structurelle ou si elle doit adopter un processus nuancé qui tienne compte du contexte politique, économique et culturel des pays.

Le document souligne que l'accélération de la réduction de la pauvreté implique une croissance plus inclusive de l'Afrique. Ceci signifie qu'il faudra générer de la croissance dans les secteurs et les lieux où se trouvent les pauvres, en leur permettant de contribuer directement et plus largement à celle-ci. L'une des clés du succès serait, outre l'augmentation des performances agricoles, la diversification des revenus ruraux par le biais d'activités rurales non agricoles. Toutefois, il faudra également développer le secteur moderne, tant dans l'industrie manufacturière que dans les services. Une redistribution des bénéfices de la croissance visant à en faire profiter les plus pauvres et vulnérables, dont les possibilités de résilience

sont quasi inexistantes, reste tout autant nécessaire. À cet égard, les dispositifs de protection sociale et de transferts monétaires peuvent être efficaces pour redistribuer les bénéfices de la croissance.

La seconde communication intitulée « **Expérience de l'Inde en matière de transformation structurelle** » et présentée par **Dr. Rathin ROY**, a examiné les principales caractéristiques de l'émergence de l'Inde. Le premier constat est que la macro-émergence, partant d'une trajectoire de croissance pro-pauvre dans les années 80, s'est heurtée en 1991 à une crise sévère des taux de change extérieur. Les importantes réformes économiques engagées au début des années 1990 ont permis simultanément de stabiliser le déficit du compte courant, de baisser l'inflation et d'atteindre un taux de croissance supérieur à 5%. La croissance s'est ensuite accélérée pour dépasser les 7% dans les années 2000. Celle-ci s'est notamment appuyée sur la capacité de l'Inde à attirer les investissements directs étrangers pour financer les écarts du déficit du compte courant et à maintenir un niveau d'inflation constamment modéré.

La crise financière mondiale 2008-2009, non anticipée par l'Inde comme par bien d'autres pays, a généré une forte augmentation de l'inflation, avec des niveaux élevés des taux d'intérêt directeurs fixés par la Banque Centrale. En conséquence, la productivité totale des facteurs a été plus faible en Inde que dans les autres économies asiatiques, ce qui a conduit à creuser son déficit commercial, notamment avec la Chine.

Il convient ensuite de souligner que la transformation structurelle indienne n'a pas occasionné une réorientation de la main d'œuvre du secteur agricole vers les secteurs plus productifs de l'économie. Quant aux performances respectives de croissance des secteurs, on note une stagnation du secteur agricole à côté d'une légère expansion - néanmoins volatile - du secteur industriel et d'un essor relativement important du secteur des services, notamment des services financiers modernes. Une autre rupture structurelle concerne les dépenses de consommation qui se stabilisent aujourd'hui aux environs de 70% du PIB. Enfin, la décentralisation fiscale constitue un autre volet important de l'émergence indienne, bien qu'il existe encore des disparités régionales.

La troisième communication, proposée par **M. Celso MARCONDES**, a concerné **l'expérience du Brésil en matière de transformation structurelle**. Celle-ci a montré que la transformation structurelle a connu un véritable succès en raison de l'importance accordée au développement humain. Un élément important de la présidence Lula a été ainsi de réduire la pauvreté de manière substantielle en raison de l'accent particulier mis sur la lutte contre l'exclusion sociale. A cet effet, plusieurs programmes essentiels ont été mis en œuvre. Les programmes des bourses familiales ont permis ainsi de distribuer des revenus et de la nourriture aux familles pauvres. Un programme de crédits aux petits producteurs a été initié. L'accès de tous à l'école gratuite et aux cantines scolaires a été également assuré. M. MARCONDES a souligné que ces programmes innovateurs de réduction de la pauvreté étaient aujourd'hui en cours d'expérimentation en Angola, en Ethiopie et au Malawi avec des résultats probants.

La quatrième communication portant sur **l'expérience de la Corée du Sud** a été présentée par le **Professeur Jin-Sang LEE**. L'émergence de la Corée du Sud a pu bénéficier d'un contexte historique dans lequel la croissance des années 60, certes encore dominée par le secteur agricole (84% du PIB) comme en Afrique, était déjà marquée par une forte intensité capitaliste dans le secteur manufacturier. L'importante transformation structurelle des années 70 s'est appuyée sur une industrialisation bâtie sur les industries chimiques et lourdes et tournées surtout vers l'exportation en raison de l'étroitesse du marché coréen (environ 15 millions d'habitants). L'expansion de cette industrie d'exportation a été rendue possible grâce à l'appui du secteur privé coréen et à un investissement massif dans le capital humain.

Au cours des années 80, malgré de nombreuses contestations sociales (mouvements syndicaux et nombreuses grèves), le gouvernement a mis en place des conglomérats industriels. Puis, le pays s'est lancé,

dans la période 1990-2000, dans les industries des TIC, les biotechnologies et les nanotechnologies. La Corée a ainsi accédé à un niveau de développement industriel compétitif.

Une place importante a été alors accordée au secteur privé dans l'économie. L'Etat a joué néanmoins un rôle essentiel en promouvant une politique macroéconomique vigoureuse, basée sur la priorisation des industries qui doivent bénéficier des investissements publics, la création de zones franches, une politique budgétaire et fiscale adaptée ainsi qu'une gestion efficace des sociétés d'Etat. En outre, l'accent a été mis sur le capital humain. C'est dans ce domaine que la contribution du secteur privé à l'émergence de la Corée a été décisive, permettant de passer d'une société à intensité capitaliste élevée à une société de la connaissance et de développer des pratiques telles que le patriotisme des entrepreneurs et l'esprit d'entreprise.

La cinquième communication, présentée par **M. Nikhil TREEBLOOHUM**, concernait les ***dimensions économiques de la transformation structurelle de l'île Maurice dans le contexte de l'émergence*** ». Cette présentation a passé en revue les principales caractéristiques de la transformation structurelle du pays. Un premier trait marquant est le passage d'une économie de monoculture à une économie agricole diversifiée. Ainsi, le sucre qui représentait 25% du PIB en 1970 n'en représente plus que 3% aujourd'hui. Un second levier a été de créer un certificat à l'exportation et de déclarer toute zone de production de produits destinés à l'exportation comme zone d'exportation avec des avantages y afférents. Les résultats des politiques mises en œuvre se mesurent notamment en termes d'emploi (avec un taux de chômage qui est descendu à environ 5%) et de produit par habitant (le PIB par habitant a atteint le seuil des 10.000 dollars US).

Aujourd'hui, d'autres leviers de transformation structurelle émergent. Ainsi, M. TREEBLOOHUM suggère de passer d'une économie agricole à une économie bleue compte tenu du vaste espace maritime dont bénéficie le pays. Une des leçons importantes à tirer de l'expérience mauricienne est le besoin d'asseoir les transformations structurelles sur une concertation des populations. C'est une condition pour garantir l'adhésion de celles-ci et une meilleure contribution aux efforts de développement. Une répartition de la richesse de manière juste et équitable constitue également un autre facteur favorable pour l'émergence.

À l'issue des présentations et des échanges qui ont suivis, les impératifs suivants pour garantir le succès de la transformation structurelle ont été relevés :

- Une bonne organisation et une discipline économique ;
- Une stabilité politique et la sécurité des personnes et des biens ;
- Une planification de long terme efficace et cohérente ;
- Un développement du capital humain ;
- D'importants investissements en infrastructures ;
- Des conditions propices au développement du secteur privé ;
- Une vision et le leadership des dirigeants.

Il est alors recommandé aux pays candidats à l'émergence de :

- développer une économie fondée sur la société du savoir ;
- planifier et assurer la cohérence des politiques macroéconomiques et sectorielles ;
- redistribuer équitablement les fruits de la croissance ;
- améliorer l'accès aux crédits ;
- mettre en place des cadres institutionnels qui favorisent et accélèrent la croissance et l'industrialisation ;
- développer des mécanismes de transformation structurelle conformément à son contexte socioéconomique et à ses potentialités, car chaque pays doit trouver sa propre trajectoire ;
- développer un service public orienté vers le développement.

Cette seconde session plénière sur les changements des modes de production et de consommation s'est ouverte sur trois sous-sessions de partage d'expériences. Celles-ci ont porté sur : (i) le développement compétitif des secteurs de production ; (ii) la transformation structurelle et les progrès technologiques et (iii) les infrastructures de développement (y compris énergétique) pour l'émergence. Ces trois sous-thématiques ont contribué à l'approfondissement des réflexions sur les défis de la diversification et de la transformation structurelle des économies africaines dans le processus de l'émergence.

1.4.1. Session de groupe 1 : Développement compétitif de la production

Cette première session de groupe a été présidée par le Ministre du Togo **M. NUBUKPO** et modérée par M. Yao KOUASSI, Directeur Général Adjoint de la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire (BICICI).

Elle s'est appuyée sur les présentations des panélistes ci-dessous :

- Mme Anne WAIGURU, Directrice au Ministre du Plan et de la Décentralisation, Kenya ;
- Mme Siti Soifiat TADJEDDINE ALFEINE, Commissaire Générale du Plan, Comores ;
- Prof. Manuel José Alves DA ROCHA, Professeur Associé, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Université Catholique de l'Angola (UCAN) et Directeur du Centre d'Etudes et de Recherches (CEIC), Angola ;
- Prof. Théophile DZAKA, Professeur de Sciences Economiques, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, République du Congo ;
- M. Acacio BONFIM, Directeur Exécutif de la Banque Internationale de Sao Tomé et Principe.

En introduction, le président de séance a situé la problématique de la session autour des questions suivantes : peut-on émerger avec une structure de la production dominée par le secteur primaire et une consommation extravertie ? Quelles transformations structurelles sont envisageables pour parvenir à l'émergence tant souhaitée par nos États ? Pour contribuer à répondre à ces interrogations, les expériences de trois pays – le Congo, le Kenya et Sao Tome et Principe – ont été présentées.

Evoquant le **Congo**, le **Professeur Théophile DZAKA** a indiqué que le Plan National de Développement 2012-2016 a fixé les bases de l'émergence du pays, laquelle est prévue à l'horizon 2025. Les conditions d'émergence s'inscrivent dans les perspectives de la sous-région CEMAC qui est un vaste marché potentiel. Selon l'intervenant, l'Etat a un rôle prééminent et constitue, à travers la planification du développement, le vecteur de changement approprié. Grâce aux investissements structurants qu'il réalise, l'État crée ainsi les bases de l'industrialisation orientée vers la promotion des exportations émanant des filières porteuses et diversifiées (services financiers, transport, matériaux de construction, pétrochimie et mines, foresterie, éco-tourisme et industrie agro-alimentaire) dans les zones économiques spéciales. L'amélioration des chaînes de valeur contribue également au renforcement de la diversification de l'économie. Par ailleurs, l'Etat veille au caractère inclusif de la croissance générée.

Après un bref historique, **Mme Anne WAIGURU** a fait état de l'**expérience kenyane** de l'émergence enclenchée depuis 2010. Celle-ci est bâtie autour de la stratégie de la compétitivité des secteurs productifs avec un développement comportant quatre facettes : (i) le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication porté par l'installation de la fibre optique, le transfert électronique d'argent (mobile banking) et la vulgarisation de la téléphonie mobile (couvrant aujourd'hui environ 60% de la population) ; (ii) le développement du secteur énergétique, notamment de la production de l'électricité en soutien à la promotion des petites et moyennes activités génératrices de revenu ; (iii) le développement de la production pétrolière tout en accordant une attention particulière aux effets néfastes de l'exploitation

minière et (iv) le développement des infrastructures de transport (portuaire, terrestre et ferroviaire) en vue de redynamiser les échanges à travers l'interconnexion de ces différents réseaux avec les pays limitrophes dans le cadre de l'intégration régionale.

S'agissant de l'expérience de **Sao Tome et Principe**, **M. Acacio BONFIM** a mis en avant le rôle clef joué par le secteur bancaire dans la quête de l'émergence. La stratégie retenue est axée sur le secteur des services et qui, en agissant sur les moteurs de la croissance que sont la construction, la consommation, le commerce et le tourisme, entend enclencher le processus d'émergence du pays. Il s'agit, en particulier, de lutter contre le problème crucial d'accès aux crédits, des taux d'intérêts élevés et de la faiblesse des partenariats d'affaires entre le secteur public et le secteur privé auxquels se heurtent les microentreprises, qui, avec les grandes entreprises, constituent les vecteurs de l'émergence. Les réformes initiées visent, outre l'assainissement du cadre réglementaire et le bénéfice du dividende démographique, à promouvoir les services bancaires appropriés et inclusifs afin de renforcer la compétitivité des secteurs productifs de Sao Tome et Principe.

Après une série de questions-réponses, il a été retenu les défis majeurs suivants :

- la diversification et la productivité, comme conditions nécessaires de la compétitivité des systèmes de production et de consommation ;
- la protection et l'ouverture des systèmes de production des pays africains sur la concurrence internationale (dans ce cadre, la résurgence du débat sur la nécessité de la protection de l'industrie dans la phase initiale refait jour et revêt un intérêt particulier pour les pays africains candidats à l'émergence) ;
- l'amélioration du pouvoir d'achat pour déclencher et entretenir une consommation forte et diversifiée, celle-ci étant une condition nécessaire non seulement du développement des secteurs productifs, mais aussi de l'émergence et de la lutte contre la pauvreté ;
- le financement interne du développement pour pallier les obstacles majeurs rencontrés dans le financement extérieur provenant de l'aide publique au développement, des marchés financiers internationaux ou des marchés de capitaux (à cet égard, il peut paraître opportun pour les pays africains de revisiter l'option des banques nationales de développement) ;
- la stabilité du taux de change fixe dans le cas spécifique du franc CFA qui, avec son exigence de rationnement du crédit, apparaît comme un obstacle majeur à l'ouverture généralisée des crédits, condition nécessaire au financement optimal des petites et moyennes entreprises.

1.4.2. Session de groupe 2 : Transformation structurelle et progrès technologique

Cette session a été présidée par M. Jean Claude BROU, Ministre de l'industrie et des mines de la Côte d'Ivoire. Elle a eu pour objectif d'examiner les questions portant sur les facteurs susceptibles d'accroître la productivité des facteurs dans tous les secteurs, notamment le secteur industriel, en vue d'impulser la dynamique nécessaire aux changements structurels souhaités en Afrique. La session a été modérée par M. Cheikna Seydi Ahamadi DIAWARA, Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Population au Mali. Au cours de cette session ont été présentées les expériences du Ghana, du Bénin, de l'Ethiopie, du Nigéria et du Sénégal. Quatre panelistes ont animé cette discussion :

- M. Kweku RICKETTS-HAGAN, Vice-Ministre du commerce et de l'Industrie, Ghana ;
- M. Henri Jean-Claude GOUTHON, spécialiste à l'Exportation et en Développement du Secteur Privé, Bénin ;
- M. Seid NURU ALI, Association des Economistes d'Ethiopie, Directeur du Centre Ethiopien de Recherche en Politiques Economiques, Ethiopie ;
- Professeur Olu AJAKAIYE, Président de l'Association des Economistes du Nigéria, Nigéria.

En première intervention, **Mme Mona QUARTEY**, représentant son homologue ghanéen M. RICKETTS-HAGAN, a présenté l'expérience du **Ghana** en matière de transformation structurelle. Le processus de transformation structurelle a été engagé depuis trois ans et il repose, entre autres, sur les facteurs suivants :

- l'expansion de la classe moyenne, laquelle nécessite la mise en place d'infrastructures ;
- l'introduction de l'assurance maladie universelle, qui devrait contribuer à l'accroissement de la consommation et à l'utilisation des services sociaux ;
- l'amélioration du champ de pénétration des TIC, élément important pour la transformation structurelle ;
- l'augmentation des revenus, qui pourrait aider à la réduction des subventions ;
- l'importance de réunir tous les acteurs intervenant dans la collecte des données sous la tutelle d'une seule autorité (agence) et de rendre ces données accessibles à toutes les parties utilisant le même système statistique ;
- l'efficacité du secteur public et des ressources humaines, laquelle peut être renforcée en modifiant la structure des dépenses et en résorbant les déséquilibres dans le système de paiement des salaires, l'utilisation de la technologie dans la validation et les versements des salaires étant aussi une source d'efficacité ;
- les activités productives dont l'amélioration pourrait notamment survenir d'un élargissement des emprunts publics à long terme, offrant ainsi au secteur privé des opportunités d'accès à des financements appropriés ;
- l'importance de produire et d'exporter des produits à forte valeur ajoutée.

S'agissant de l'expérience du **Bénin** en matière de transformation structurelle, **M. Jean-Claude GOUTHON** a insisté d'abord sur la nécessité de travailler de façon continue en Afrique afin de parvenir à un développement durable. En termes d'exportation, il a insisté sur l'importance, pour les pays africains, d'être présents de façon simultanée sur les marchés locaux, régionaux et internationaux, mais aussi d'être flexibles dans la gestion de ces marchés en raison de leurs fluctuations. Il a mis en avant le besoin de cohérence dans la répartition et l'allocation des rôles et milité en faveur des stratégies suivantes :

- La compétitivité doit être au cœur de l'activité économique, et ce, qu'il s'agisse du secteur public ou du secteur privé.
- La définition et le respect des normes de gestion efficace s'avèrent indispensables.
- Il est aussi nécessaire d'avoir des données factuelles précises sur les marchés.
- Il est important par ailleurs de bien comprendre la nécessité de protéger l'environnement et de produire en fonction de l'offre et de la demande du marché.

L'intervenant a conclu en évoquant plusieurs préoccupations à prendre en compte dans le processus de transformation structurelle et d'émergence :

- Comment réduire la pauvreté de façon durable tout en créant des secteurs d'exportation productifs et performants ?
- Comment définir une stratégie comprise et partagée par toutes les parties prenantes en vue de moderniser l'économie ?
- Comment utiliser l'équité et la protection sociale comme moyens de réduction de la pauvreté ?

Pour **M. Sed NURU ALI** de l'**Ethiopie**, la transformation structurelle est un long processus qui doit être fonction du niveau, de la qualité et du type de capital (le capital agricole, le capital physique, le capital humain et social) détenu par les pays africains. Le passage d'un niveau à l'autre est déterminé par le niveau de productivité. M. NURU ALI a souligné par ailleurs que le rôle déterminant du leadership et de la bonne gouvernance dans le déclenchement du processus de transformation structurelle. Ainsi, il ressort de

l'expérience de l'Éthiopie que le rôle de l'État va au-delà de la stabilisation et de la sécurité et comprend : (i) la mobilisation sociale, (ii) l'inclusion et (iii) la discipline.

Le **Professeur Olu OJAKAYE**, parlant de l'expérience du **Nigéria** en matière de transformation structurelle, a présenté les réformes qui ont connu du succès, celles qui ont échoué et celles à envisager en vue de réaliser une meilleure performance économique. Les leçons tirées de cette expérience l'ont conduit à faire les recommandations de politiques suivantes :

- Entreprendre des actions visant à renforcer la gouvernance et la discipline dans le pays ;
- Conduire le processus de planification de l'émergence dans un environnement de paix, de sécurité et de stabilité institutionnelle ;
- Assurer une continuité dans la mise en œuvre des politiques qui ont un impact notable sur le processus de transformation structurelle ;
- Concentrer l'État sur son rôle régalien de définition et de mise en œuvre des politiques de stabilisation et de gestion des défaillances du marché tout en laissant le marché opérer librement et efficacement.

Quant au représentant du Sénégal, il a insisté sur le concept et la mesure de l'émergence. La transformation structurelle ne se limite pas à la diversification des produits mais concerne aussi la prise en compte du capital humain, de l'éducation, de la formation professionnelle et technique, de l'innovation, de l'industrialisation ou des infrastructures. Selon lui, les éléments clés de l'émergence sont la qualité des institutions, de la gestion privée, de la gestion des réformes et de la réglementation.

Les discussions qui ont suivies les communications ont porté sur le capital humain et physique, les secteurs à effets multiplicateurs et les produits porteurs à même d'insuffler les changements structurels. Ont été abordées aussi les questions relatives à la cohérence des interventions des acteurs clés du développement et les appuis de l'État en faveur de la Recherche-Développement et de l'innovation technologique.

Les participants se sont accordés sur le fait que l'Afrique connaît une croissance économique forte mais fragile car basée sur les matières premières agricoles et minières. Ils ont par ailleurs souligné que les pays africains connaissent des progressions diverses liées aux facteurs environnementaux, culturels, économiques et politiques, où le leadership a un rôle prépondérant. Ils ont finalement émis les préconisations suivantes :

- cibler et concentrer les efforts sur un nombre limité de secteurs qui auront des effets positifs sur le reste de l'économie, compte tenu des ressources limitées (éducation, agriculture, etc.), avec un accent particulier sur le développement du secteur manufacturier ;
- investir dans l'énergie et les infrastructures ;
- prioriser les interventions et quantifier les indicateurs cibles ;
- promouvoir les mesures favorables au secteur privé à travers la suppression des subventions, les réformes fiscales, la mobilisation de ressources transparentes et fiables, une gestion des taux d'intérêts adaptée et l'amélioration de l'accès des entreprises au capital ;
- cibler simultanément les marchés national, régional et international pour réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience ;
- identifier les avantages comparatifs propres à chaque pays (dotations en ressources naturelles et humaines ou en capital physique) ;
- soutenir le secteur informel afin de l'aider à devenir un secteur compétitif à travers l'amélioration de sa compétitivité et de sa connectivité ainsi que sa mise en conformité ;
- identifier de nouveaux produits d'expansion en dehors des produits classiques ;
- définir des actions cohérentes pour soutenir les différents niveaux d'intervention des acteurs que sont l'État, le secteur privé et la société civile ;

- faire preuve d'anticipation et définir des stratégies pragmatiques ;
- promouvoir la participation et la mobilisation des populations ;
- promouvoir le leadership, la bonne gouvernance et le rôle de la réglementation.

1.4.3. Session de groupe 3 : Infrastructures de développement pour l'émergence

Cette session a été présidée par M. Mohamed Ibn CHAMBAS, Secrétaire Général Adjoint, Représentant Spécial des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et modérée par le Professeur Delphin RWEGASIRA de l'Université Mwalimu Julius Nyerere de Dar es Salaam, Tanzanie. Elle a réuni les panelistes suivants :

- M. Kandeh YUMKELLA, Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, Directeur Exécutif de l'initiative «Energie durable pour tous » ;
- M. Marcel DE SOUZA, Ministre du Développement, de l'analyse économique et de la prospective du Bénin ;
- M. Patrick ACHI, Ministre des Infrastructures Économiques, représentant le Ministre de l'Énergie et du Pétrole de la Côte d'Ivoire ;
- Mme Marie Jeanine HASHAZINKA, Directeur Général de la Planification et de la Prévision, Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique du Burundi.

Le modérateur a relevé, d'entrée de jeu, l'importance de la question des infrastructures, notamment des infrastructures énergétiques, dans un processus d'émergence qui renvoie à des dimensions à la fois quantitatives et qualitatives. Ainsi, plus de 680 millions de personnes n'ont pas aujourd'hui accès à l'électricité en Afrique, un bien indispensable pour améliorer leurs conditions de vie et développer leurs capacités productives. Pour capter les investissements nécessaires à la construction des infrastructures et la production de l'énergie, les pays doivent être attractifs. Par ailleurs, le problème de l'énergie ne se limite pas à une question de coûts élevés et de fiabilité mais inclut d'autres dimensions telles que la santé des populations par exemple.

Dans sa communication, **M. Ibrahim Assane MAYAKI**, Secrétaire exécutif du NEPAD a souligné que l'Afrique ne peut émerger sans infrastructures de qualité et sans énergie accessible à des coûts abordables. Pour illustrer l'importance de l'énergie dans le processus d'intégration et de développement, l'auteur s'est référé à l'exemple de l'Union Européenne où, à l'origine, 4 pays se sont mis ensemble pour traiter la question du charbon et de l'acier.

Aujourd'hui, l'Afrique dispose des potentialités permettant de résoudre correctement la question de l'énergie dont la production connaît un essor dans certains pays comme la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigéria en Afrique de l'Ouest, l'Angola, le Mozambique, la Tanzanie, le Kenya ou l'Ouganda. La question désormais est de savoir comment optimiser les investissements dans le secteur énergétique de sorte à accélérer la croissance en Afrique.

La solution existe à l'échelle régionale : elle consiste à créer un groupe africain des pays leaders dans la production de l'énergie et de mettre en place un accord sur la production de l'énergie. Ce groupe de pays pourrait, par exemple, réunir en Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire, le Nigéria et le Sénégal et s'engager à mutualiser les efforts et les investissements dans le secteur énergétique. Un tel projet pourrait permettre de créer des marchés communautaires de l'énergie dans les parties Ouest, Centre et Est de l'Afrique. En effet, les petits investissements en énergie menés dans chacun des pays sont insuffisants pour soutenir la croissance et apporter des solutions adéquates aux problèmes des populations.

Pour réduire le déficit du continent en énergie, il faut par conséquent un plan d'action régional qui permette non seulement d'augmenter les capacités de production de l'énergie mais aussi de réguler convenablement le marché de l'énergie en Afrique.

La présentation de **M. Marcel DE SOUZA** sur le **Bénin** a commencé par l'identification des axes prioritaires de la stratégie d'émergence : la croissance inclusive fondée sur la transformation structurelle, la réalisation des infrastructures, le développement du capital humain, la promotion de la bonne gouvernance et le développement équilibré à travers la décentralisation. Pour l'énergie, véritable défi à l'émergence des pays africains, le problème est de disponibiliser une énergie de qualité à moindre coût. A cet égard, le Bénin s'est d'abord engagé avec le Togo à mutualiser la production de l'électricité. Pour l'instant, le déficit énergétique demeure néanmoins, le pays connaissant aujourd'hui des délestages de 4 heures en moyenne par jour alors qu'il dispose de réelles potentialités.

La solution mise en œuvre par le plan Bénin-Emergent s'articule autour de trois priorités : la diversification des sources d'énergie à travers des financements publics-privés ; la création d'une autorité de régulation de l'énergie ; et la promotion de l'investissement privé dans l'énergie.

Les principaux défis à relever concernent (i) le développement des formations professionnelles, industrielles et entrepreneuriales pour produire des cadres compétents dans le secteur énergétique ; (ii) la modernisation de l'administration publique dans le secteur pour accroître l'efficacité des politiques publiques ; (iii) la promotion d'un syndicalisme encourageant la rigueur dans le travail.

M. Patrick ACHI, Ministre des Infrastructures Économiques de la **Côte d'Ivoire**, représentant le Ministre de l'Énergie et du Pétrole, a présenté l'expérience ivoirienne et les résultats obtenus. Après avoir rappelé que le miracle ivoirien des années 70 était basé sur la réalisation d'importantes infrastructures (routes, ports, aéroports, etc.), il a évoqué les quatre objectifs majeurs qui sous-tendent la stratégie actuelle de développement énergétique, à savoir : (i) investir suffisamment dans la construction et la réhabilitation des infrastructures ; (ii) développer le secteur minier ; (iii) renforcer les capacités de transport et assurer l'interconnexion régionale ; et (iv) accroître les capacités de production de l'énergie (l'électricité et le gaz) pour alimenter la sous-région.

Malgré les progrès réalisés, il a noté que d'importants efforts restent à effectuer pour garantir un accès facile à l'énergie. Les principaux défis consistent ici à développer le capital humain, créer un cadre institutionnel approprié et promouvoir la bonne gouvernance.

Mme Marie Jeanine HASHAZINKA a, quant à elle, pointé la performance limitée des nombreuses réformes entreprises au Burundi ces dernières années. Elle a ainsi noté que les efforts d'amélioration du cadre institutionnel et macroéconomique n'ont pas entraîné un accroissement significatif de l'investissement privé. Selon elle, les principaux obstacles à l'investissement sont, d'une part, l'insuffisance de l'offre énergétique, avec des délestages durant en moyenne 5 à 6 heures par jour dans le pays, et, d'autre part, le manque d'infrastructures de transport car le Burundi est un pays enclavé.

Cependant, les perspectives de l'émergence du pays devraient pouvoir s'appuyer sur l'amélioration du rythme de croissance annuelle - qui a atteint le taux de 5% et devrait évoluer vers 8% - à partir d'une stratégie qui repose sur la mise en œuvre des grands projets de développement : construction de routes départementales et urbaines ; construction d'un chemin de fer pour relier les zones de production du nickel ; construction des écoles et des hôpitaux sur toute l'étendue du territoire.

Au total, on retiendra des trois communications que :

- le diagnostic de la situation énergétique des Etats africains révèle une insuffisance chronique des infrastructures en nombre et en qualité ;
- le déficit énergétique constitue un défi majeur à l'émergence des pays africains ;
- l'Afrique dispose de potentialités permettant de combler le déficit de l'énergie.
- La solution pertinente consiste à mettre en place des projets communautaires de production et de régulation des marchés de l'énergie dans chacune des régions.

À l'issue des présentations et des échanges, il a été recommandé aux pays candidats à l'émergence de :

- développer le capital humain et renforcer les formations professionnelles, industrielles et entrepreneuriales pour produire des cadres compétents dans le secteur énergétique ;
- moderniser les administrations publiques pour plus d'efficacité et disposer d'un syndicalisme qui favorise la rigueur dans le travail ;
- Investir suffisamment dans la construction et la réhabilitation des infrastructures ;
- développer le secteur minier ;
- renforcer les capacités de transport et assurer l'interconnexion régionale ;
- accroître les capacités de production de l'énergie (électricité et gaz) pour alimenter la sous-région ;
- diversifier les sources d'énergie à travers des financements publics-privés ;
- créer des autorités de régulation de l'énergie ;
- créer un cadre macroéconomique stable et un cadre institutionnel incitatif ;
- promouvoir la bonne gouvernance ;
- développer des pôles énergétiques régionaux afin de créer et réguler un vaste marché de l'énergie et mutualiser les efforts et les investissements dans les capacités énergétiques.

1.5. Session plénière 3 : Le développement humain et l'émergence

La troisième session plénière a porté sur « Le développement humain et l'émergence ». Elle a revu en profondeur la capacité des pays africains candidats à l'émergence à transformer le développement économique en développement social et durable. Cette plénière a été présidée par Dr. Albert Toikeusse MABRI, Ministre d'État, Ministre du Plan et du Développement de la Côte d'Ivoire et modérée par Mme Mariam Mahamat NOUR, Ministre du Plan et de la Coopération du Tchad.

La communication principale de la session a été prononcée par **M. Selem JAHAN**, Directeur du Bureau du Rapport sur le Développement Humain du PNUD et portait sur le **rapport technique du PNUD intitulé : «le développement humain dans le contexte de la réalisation de l'émergence : Analyse des tendances et perspectives** ». Dans son exposé liminaire, M. Selim JAHAN a axé son intervention autour de trois questions de base :

- l'émergence et le développement humain ;
- l'outil pour mesurer le développement humain, à savoir l'indice de développement humain (IDH) dont le mode de calcul est continuellement amélioré ;
- les progrès qui n'éliminent pas les inégalités.

Au vu du document produit par le PNUD, l'analyse des tendances d'évolution du développement humain en Afrique au Sud du Sahara, et les expériences enregistrées dans plusieurs régions émergentes confirment l'existence d'une corrélation positive entre processus de transformation structurelle et développement humain.

Il est ainsi montré que l'amélioration constante de la croissance économique, doublée de politiques publiques centrées sur l'homme, a permis d'améliorer la vie de plusieurs millions de personnes en Afrique. Cependant, il est avéré qu'une combinaison mal articulée de politiques publiques dans le cadre d'un processus de transformation structurelle peut mettre en péril les gains obtenus en matière de développement humain.

De ce fait, il importe que les pays africains candidats à l'émergence renforcent leurs politiques publiques d'accélération de la croissance et de diversification économique en veillant à stabiliser le cadre macroéconomique et en ciblant les secteurs où les populations pauvres et vulnérables sont actives et où elles peuvent être touchées. Ces politiques devront également cibler l'amélioration de la condition humaine en élargissant les possibilités de choix et les opportunités d'emplois et de création de revenus ainsi que de participation à la vie sociale, politique et économique. Ces politiques de croissance, pour assurer la soutenabilité de cette dernière, devront intégrer la préservation de l'environnement et inclure la question de la sécurité humaine et de la résilience.

Pour être viable et pérenne, le processus de transformation structurelle exige aussi que les Etats conçoivent et mettent en œuvre des politiques publiques soutenables et durables dans les secteurs sociaux. Il s'agira, notamment, de renforcer les politiques existantes en y incluant des investissements permettant d'assurer offre (en quantité et en qualité) et accessibilité à tous en matière de services de santé et d'éducation. De même, le secteur rural, notamment agricole, devra bénéficier d'une attention particulière afin de renforcer la sécurité nutritionnelle et alimentaire. Il conviendra également de prendre des mesures appropriées permettant à l'Afrique de tirer le maximum du dividende démographique et d'assurer une bonne adéquation entre la demande et l'offre de services sociaux. En outre, le renforcement des politiques publiques doit conduire à promouvoir la participation des femmes à tous les niveaux de la vie politique, économique et sociale ; ceci implique de prendre des mesures visant à améliorer leur niveau d'éducation, leur pouvoir économique et leur liberté.

La présentation s'est conclue par la formulation de dix options de politiques économiques :

- La poursuite de la stabilité macro-économique et la réalisation de la croissance inclusive, équitable et participative ;
- Une politique sociale soutenue ;
- Le travail et la mise en place de moyens d'existence pour les populations ;
- L'autosuffisance alimentaire et la sécurité alimentaire ;
- L'autonomisation économique et sociale de la femme ;
- La prestation des services de qualité dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la protection sociale ;
- La gouvernance de l'État ;
- La durabilité de la croissance économique ;
- La maîtrise et la réduction du taux de fécondité ;
- La coopération Sud-Sud avec le partage des expériences réussies.

Cette intervention a été suivie par la présentation d'expériences de pays effectuée par les cinq intervenants suivants :

- M. Olivier KAMITATU, Ministre du Plan, République Démocratique du Congo ;
- M. Sergei SOARES, Président de l'Institut pour la Recherche en Economie Appliquée (IPEA) du Brésil ;
- M. Yusuf YUKSEI, Chef du Département Inclusion Sociale au Ministère du Développement, République de Turquie ;

- M. Do DUC DINH, Directeur de l'Institut des Etudes Africaines et Moyen-Orientales, Académie des Sciences Sociales du Vietnam ;
- M. Moses OBINYELUAKA, Chef Économiste, Commission pour l'Administration du Commerce International, Afrique du Sud.

Pour **M. Olivier KAMITATU**, l'émergence de la RDC est projetée à l'horizon 2030, après la reconstruction de l'État, sa stabilisation et le développement économique. Pour ce faire, les défis suivants doivent être relevés : développer le système statistique national ; réaliser le 2^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) du pays (après celui de 1984) ; s'inscrire dans les objectifs du développement humain ; consolider la paix et améliorer les politiques publiques.

Suite à cette présentation, les échanges ont porté sur les points suivants : (i) la question relative aux agrégats de base pour le calcul de l'Indice du Développement Humain ; (ii) la question de la baisse de la natalité pour une meilleure maîtrise de la croissance démographique et (iii) la question de l'environnement.

La question relative aux agrégats de base pour le calcul de l'Indice du Développement Humain a conduit à débattre de la question de la baisse de la natalité pour une meilleure maîtrise de la croissance démographique, de la situation de la sécurité et des bidonvilles (Favelas) au Brésil et de la problématique de l'environnement. **M. Sergei SOARES** de l'IPEA a montré comment le Brésil est passé d'une société avec de nombreux pauvres à une société émergente. Selon lui c'est la volonté politique de réduire le nombre de pauvres par des transferts financiers directs et de prolonger la durée de la formation, qui a permis de réduire de façon significative le nombre de pauvres et d'éradiquer l'extrême pauvreté.

M. Yusuf YUKSEL, représentant de la Turquie, a insisté sur les politiques de santé. Il importe, selon lui, qu'une volonté politique s'exprime en faveur d'une allocation optimale des ressources afin de permettre la santé pour tous. Celle-ci devra reposer sur les soins préventifs à travers un transfert de fonds aux familles pauvres et l'amélioration des services sociaux pour les enfants et personnes du 3^e âge. Que la croissance démographique soit positive ou négative, il faut pouvoir en déduire un dividende en faveur de l'émergence. S'agissant de la baisse de la natalité, elle devra passer, de préférence, par un développement social hardi plutôt que par une limitation drastique des naissances. Il importe également de lutter contre la dégradation de l'environnement.

La modératrice **Mme Mariam Mahamat NOUR** a exposé brièvement ensuite l'expérience du Tchad en indiquant que le pays devait faire face à quatre défis principaux : le développement des services sociaux de base dans un contexte où le personnel soignant refuse souvent de servir en milieu rural ; l'inadéquation entre formation et emploi ; la volonté d'autonomisation des femmes en général, spécifiquement en milieu rural ; et l'accès à l'énergie pour tous.

Le **Dr. Moses OBINYELUAKU** s'est exprimé sur « les défis et opportunités pour l'Afrique du Sud face à l'émergence de l'Afrique en termes de développement humain ». Son intervention a permis de tirer d'importantes leçons sur le lien entre le développement humain et l'émergence de l'Afrique de Sud :

- La transformation est un processus systématique qui doit être intégré de façon continue dans le développement national, avec des cibles mesurables.
- Il est important que les réformes soient définies à long terme dans le cadre d'une vision claire et en tenant compte des atouts du secteur privé.
- Il existe une corrélation positive entre les investissements publics passés dans les infrastructures sociales et physiques et les progrès en termes de développement humain. De ce fait, la qualité des dépenses publiques est importante pour fournir de manière efficace des services publics de qualité.
- La réduction des inégalités est une condition nécessaire pour un développement humain durable.

En conclusion de cette troisième session plénière, le **Dr. Albert Toikeusse MABRI** a rappelé que le progrès économique doit nécessairement conduire au bien-être des populations et réaffirmé les nombreux atouts dont dispose l'Afrique : la présence de matières premières ; une population à majorité jeune avec un dividende démographique escompté ; des mutations politiques positives ; et une solidarité grandissante.

Les recommandations en termes d'options de politique publique issues des présentations et des échanges ont été les suivantes :

- La promotion de la paix, de la sécurité et de la cohésion sociale ;
- La poursuite de la stabilité macro-économique pour une croissance inclusive, équitable, participative et durable ;
- Une politique sociale soutenue ;
- Le travail et la mise en place de moyens d'existence pour les individus avec un accent particulier sur le rôle de l'éducation-formation ;
- L'autosuffisance alimentaire et la sécurité alimentaire ;
- L'autonomisation économique et sociale de la femme ;
- La prestation des services de qualité dans les secteurs de la santé, de l'éducation et du social ;
- La gouvernance de l'État ;
- La réduction et la maîtrise du taux de fécondité ;
- La coopération Sud-Sud avec le partage des expériences réussies ;
- Le développement des systèmes statistiques nationaux et la réconciliation entre les statistiques produites par les institutions internationales et celles des pays.

La troisième session plénière a été suivie par des sessions de groupes portant sur quatre thèmes : (i) les politiques sociales et d'équité ; (ii) le développement des capacités pour l'émergence ; (iii) la sécurité humaine et la résilience et (iv) le genre et l'émergence.

1.5.1. Session de groupe 1 : Politiques sociales et équité

Cette première session de groupe a été présidée par Mme Gunilla CARISSON, ancienne Ministre du Développement de la coopération internationale de Suède et modérée par M. Pedro CONCEICAO, Chef des politiques et stratégies au PNUD, New York. Elle visait à montrer comment la croissance économique peut contribuer au bien-être des populations. Trois expériences ont été présentées concernant respectivement la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et la France. Les études de cas ont été exposées par :

- M. Jean-Louis BILLON, Ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME de la Côte d'Ivoire ;
- Dr. Abel SOME, Secrétaire permanent de la Stratégie pour la Croissance Accélérée et le Développement Durable (SCADD) au Burkina Faso ;
- Prof. Célestin MAYOUKOU, Enseignant-chercheur à l'Université de Rouen.

Dans son intervention portant sur les politiques sociales et l'équité en **Côte d'Ivoire**, **M. Jean-Louis BILLON** a rappelé la forte croissance enregistrée par le pays entre 1960 et 1980, qui faisait que le pays était considéré comme riche, voire émergent, grâce à ses politiques sociales volontaristes (gratuité de la santé et de l'école, système développé de transport en commun, etc.). En raison des Programmes d'Ajustements Structurels (PAS) du début de la décennie 1980 puis de l'instabilité politique à partir de 1999, le développement national a connu une rapide dégradation qui s'est accompagné de fortes disparités sociales. Toutefois, avec la sortie de crise depuis 2011, le processus de développement a repris avec l'amélioration des indicateurs dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la sécurité sociale.

S'agissant de la politique sociale et de l'équité au **Burkina Faso**, **M. Abel SOME** a présenté la stratégie de croissance accélérée (SCADD) adoptée en 2010, suite au constat d'échec de la stratégie de réduction de la pauvreté. Celle-ci a été déclinée en trois points, intégrant par ailleurs les OMD : (i) efficacité économique en ciblant le secteur productif (agriculture, mines, artisanat, culture et tourisme, PME) ; (ii) viabilité environnementale ; et (iii) équité sociale en vue de répondre aux besoins de cohésion sociale.

Pour finir, le **Professeur Célestin MAYOUKOU** a présenté le lien entre la finance et la croissance en traitant des déterminants de l'inclusion financière et de l'obtention des prêts. L'inclusion financière se présente comme un levier pour réduire la pauvreté en rendant la finance accessible à tous tout en tenant compte des besoins spécifiques des populations. Toutefois, l'intervenant a souligné les risques d'exclusion financière liés à certaines conditionnalités mais aussi à l'absence de compétences mobilisées dans le cadre de certains projets soumis par des promoteurs. Par exemple la microfinance, considérée en soi comme inclusive, peut s'avérer être facteur d'exclusion à cause des conditionnalités et par le primat qu'elle accorde au prêt individuel. Dans ces conditions, certains clients font de l'auto-exclusion : ils ne se présentent pas dans les structures de microfinance car ils sont convaincus qu'on ne leur accordera pas de prêt.

Le Professeur MAYOUKOU a conclu en indiquant qu'il fallait aider les populations à élaborer leurs projets, leur donner une éducation financière et soutenir, comme au **Cameroun**, l'ouverture de comptes d'association tontinière. Pour diminuer l'auto-exclusion, il a aussi suggéré de réduire la distance physique et psychologique en installant des structures de microfinance au plus proche des populations et en assurant la sensibilisation nécessaire.

Les questions, remarques et conclusions dégagées des discussions ont porté sur les thèmes suivants : l'intégration des individus dans la société ; la liberté individuelle et la responsabilité collective ; la reconnaissance des personnes et des investissements de la population ; les valeurs communes au niveau de l'éducation des populations, leur état de santé et la solidarité entre les peuples ; et, enfin, la lutte contre la pauvreté.

Des recommandations de politiques ont été formulées à l'issue des présentations et des échanges. Les participants ont, à cet effet, incité les pays candidats à l'émergence à :

- promouvoir la croissance inclusive ;
- promouvoir des services financiers pour les jeunes (permis d'exploitation agricole, secteur des services, etc.) ;
- industrialiser les zones rurales et améliorer l'autonomie des personnes ;
- assurer une répartition équitable des fruits de la croissance et améliorer l'accessibilité aux structures sociales de base ;
- prendre en compte les questions de l'équité territoriale dans les programmes d'émergence ;
- assurer la participation des femmes à la finance sociale (les tontines notamment) ;
- promouvoir le transfert électronique d'argent (mobile banking) et améliorer les banques postales en zones rurales ;
- trouver des solutions novatrices à la question de la formalisation du secteur informel ;
- intégrer toutes les parties prenantes (y compris les religieux) au processus ;
- promouvoir des institutions de microcrédits dédiés uniquement aux pauvres en vue d'accompagner la croissance des PME.

Cette session, consacrée à la question du développement social dans sa dimension de développement des capacités, a été présidée par M. Moussa DOSSO, Ministre d'État, Ministre de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle de la Côte d'Ivoire et modérée par le Dr. Rathin ROY, Directeur de l'Institut National pour la Finance Publique et les Politiques de l'Inde.

Quatre panélistes ont présenté l'expérience de leurs pays respectifs (Sénégal, Niger, Bénin et Chine) :

- M. Abdoul Aziz TALL, Ministre en Charge du suivi du Plan Sénégal Émergent, Sénégal ;
- Professeur Xiaoquan XU, Université Fudan de Shanghai, Chine ;
- M. Charlemagne BABATOUNDÉ, Doyen de la Faculté de Sciences Economiques et de Gestion, Bénin ;
- M. Youssoufou Hamadou DAOUDA, Doyen de l'Université de Tahoua, Niger.

M. Abdoul Aziz TALL a mis l'accent dans sa présentation sur les compétences distinctives de chaque citoyen qui conditionnent toute action de développement. Il a pointé plus particulièrement trois éléments :

- le type de capacités à avoir pour atteindre l'émergence, en se référant aux changements liés au métier et à la compétence, mais surtout à la mentalité ;
- la modernisation de l'administration publique pour atteindre la performance des services publics et l'exemplarité des gouvernants ;
- la place du citoyen dans le processus de l'émergence, affirmée à travers la restauration du civisme et l'éducation.

M. Youssoufou HAMADOU DAOUDA a rappelé que le **Niger** souhaitait mettre l'accent sur le renforcement des capacités pour la bonne réalisation de son Plan de Développement Economique et Social (PDES) qui s'inscrit dans l'objectif de faire du Niger un pays émergent à l'horizon 2035. Il a mis en avant quatre résultats du plan en termes de capacités institutionnelles, à savoir (i) le renforcement des capacités de l'Administration dans la planification et le suivi-évaluation, (ii) une coordination plus affirmée de l'aide des partenaires au développement, (iii) une mobilisation des ressources accrue et (iv) l'amélioration du système de programmation et de gestion budgétaire.

M. Charlemagne BABATOUNDÉ a, pour sa part, fait état d'un diagnostic qui a montré que les différents programmes de développement mis en œuvre au **Bénin** depuis l'accession à l'indépendance, ont obtenu des résultats mitigés à cause, essentiellement, du facteur humain. L'atteinte de l'émergence en 2025 reste subordonnée à la mise en œuvre d'actions visant en particulier :

- la reconstruction de l'Administration, qui passe par l'accélération de sa modernisation et la culture de la transparence ;
- le renforcement du capital humain, à travers le renforcement des systèmes de santé et d'éducation ;
- l'amélioration des conditions d'existence des enseignants et la formation de plus en plus de cadres compétents, en s'appuyant sur la construction de nouvelles infrastructures pour la formation.

Enfin, le **Professeur Xiaoquan XU** a traité de l'importance de l'éducation dans l'atteinte de l'émergence en précisant que l'investissement dans l'éducation devrait être considéré comme faisant partie intégrante de l'investissement global pour le décollage économique d'un pays. A ce sujet, il a indiqué plusieurs défis posés au pouvoir politique dans le développement du système éducatif. Ceux-ci concernent notamment la structure du système éducatif nécessaire au pays pour amorcer son émergence, les acteurs intervenant dans la mise en œuvre du système éducatif, la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre de ce même système ainsi que l'impact social de l'éducation.

L'option prise par la **Chine** en faveur de l'éducation s'est matérialisée par l'adoption d'une politique de l'éducation ambitieuse à travers un vaste programme qui vise, d'une part, l'économie comme objectif général, et, d'autre part, le développement économique comme mission principale des formateurs. Tout en tenant compte du contexte et de la culture propres à chaque pays ainsi que des besoins et situations spécifiques, certaines options de politique à prendre en compte dans les processus d'émergence se dégagent si l'on souhaite développer un système éducatif efficient apte à former les ressources humaines nécessaires à une économie en croissance rapide. Ces options sont :

- une définition précise des objectifs d'une éducation nationale ayant des buts multiples en lien avec le progrès économique et social des pays ;
- la participation de toutes les parties prenantes dans la fourniture des services éducatifs ainsi que le financement et la gestion d'un système éducatif performant, qui est d'une impérieuse nécessité ;
- la prise en compte des valeurs sociales et individuelles qui pourraient être explorées et exploitées dans un cadre concerté afin d'obtenir un système éducatif de qualité et performant ;
- la mobilisation et l'allocation des ressources nécessaires pour offrir à la jeunesse une éducation de qualité ;
- l'élaboration d'un programme éducatif correspondant au rapide changement économique et social que subissent les pays émergents ;
- la définition de mesures essentielles permettant l'amélioration du système éducatif ;
- l'impact sociologique de l'éducation sur la distribution des richesses et la mobilité sociale dans une société capable d'assurer l'accès universel aux ressources éducatives en vue d'éliminer la discrimination et les inégalités.

1.5.3. Session de groupe 3 : Sécurité humaine et résilience

Cette troisième session de groupe a posé la question de la vulnérabilité des populations et de leur capacité à résister aux crises qui peuvent se présenter dans la marche vers l'émergence. Elle a été présidée par le Professeur Ténin TOURE, Enseignante-Chercheur à l'Université Félix Houphouët Boigny de Côte d'Ivoire et modérée par le Professeur John OHIORHENUAN, Ancien Directeur Adjoint du Bureau pour la prévention des crises et du relèvement du PNUD. Les discussions se sont appuyées sur les présentations des conférenciers suivants :

- M. Sergei SOARES, Président de l'Institut pour la Recherche en Économie Appliquée (IPEA), du Brésil ;
- Mme Sylvie NEUVILLE, Directrice du Forum sur les Marchés Émergents ;
- M. Abdoullah COULIBALY, Vice-Président de la Fondation du Forum de Bamako, du Mali.

Après avoir relevé que la vulnérabilité aux chocs et aux crises est un facteur néfaste à la durabilité de la croissance et de l'émergence, le président de la séance et le modérateur ont situé la problématique de la session autour de ce qu'il importe de faire en termes de production des libertés individuelles et collectives pour mettre au service de l'émergence, des personnes qui ne soient pas vulnérables. Pour répondre à cette problématique, les expériences présentées ont porté sur les cas du Brésil, du Forum sur les Marchés Émergents et du Mali.

L'**expérience brésilienne** a été présentée par M. **Sergei SOARES** à travers trois mesures majeures :

- Le développement de la production agricole comme solution à l'insécurité alimentaire : la stratégie a consisté en des appuis apportés par le gouvernement fédéral aux petits producteurs agricoles dont les productions servent à approvisionner les cantines scolaires des établissements d'enseignement. Ces mesures ont non seulement constitué un puissant système d'incitations en faveur des producteurs

agricoles, réduisant ainsi les incertitudes de revenus dans les zones rurales, mais ont aussi permis d'éradiquer la malnutrition des enfants et d'améliorer les résultats scolaires.

- La mise en œuvre de politiques publiques et d'institutions robustes pour lutter contre la corruption : plusieurs mesures ont été initiées, dont la publication sur internet des salaires des fonctionnaires, la multiplication des missions d'audit indépendant et le développement d'un système judiciaire également indépendant. Les résultats de ces mesures sont toutefois mitigés car les outils utilisés, loin de protéger les libertés individuelles, ont constitué un obstacle au secret individuel.
- La lutte contre la criminalité : malgré les efforts consentis par le gouvernement, la criminalité reste prédominante au Brésil. La question de la pertinence des mesures de lutte contre la criminalité se pose avec acuité et les positions sont tranchées entre deux visions. La première prône la pénalisation totale des crimes, tandis que la deuxième promeut des interventions sur les déterminants sociaux de la criminalité en vue de leur éradication.

L'expérience du Forum sur les Marchés Émergents présentée par **Mme Sylvie Neuville** a porté sur un éventail de renforcements des capacités de résilience des populations à divers risques susceptibles d'annihiler les espoirs de croissance. Il s'agit de la sécurisation du territoire national face aux actions de terrorisme religieux, aux conflits ethniques, aux crimes organisés transfrontaliers et au trafic de drogue. La mitigation de ces risques doit être recherchée, au plan national et régional, à travers la mise en place de méthodes d'information et de protection des biens et des personnes dans le strict respect des libertés individuelles et collectives. Les Etats en quête d'émergence doivent assurer à cet égard : (i) la sécurité économique et sociale ; (ii) la sécurité alimentaire ; (iii) la sécurité sanitaire, notamment dans le cadre des grandes endémies ; (iv) la sécurité environnementale au travers des actions de lutte contre la déforestation et les changements climatiques et (v) la sécurité politique et juridique à travers la promotion de l'État de droit. Au total, les Etats se doivent de produire des politiques publiques efficaces afin de construire des institutions solides, justes et fondées sur la solidarité.

L'expérience malienne, présentée par **M. Abdoullah COULIBALY**, a mis en exergue la faiblesse du système de gouvernance institutionnelle, l'instabilité juridique, la mauvaise allocation des ressources (richesses et bourses d'études), les contraintes d'accès aux facteurs de production (le foncier et l'eau) et l'indiscipline comme une source de l'insécurité humaine. L'affaiblissement de l'État dans son dispositif institutionnel avec son corollaire d'incertitudes et de risques, constitue un obstacle à l'afflux des investissements directs étrangers. Face à l'incapacité de l'État à financer de manière optimale son développement à travers la réalisation d'infrastructures économiques et sociales appropriées et la création d'emplois, le terrorisme et l'intégrisme trouvent un terrain fertile auprès des jeunes désespérés.

Forts des expériences partagées, les participants recommandent aux pays candidats à l'émergence les options de politiques suivantes :

- Anticiper les futurs probables ou incertains grâce à la définition d'une vision pertinente et une bonne planification du développement ;
- Développer de façon permanente le capital humain ;
- Promouvoir la bonne gouvernance ;
- Développer les valeurs socioculturelles ;
- Préserver l'environnement ; et
- Impliquer tous les acteurs (gouvernement, collectivités territoriales, secteur privé, ONG et individus) dans la quête de la sécurité humaine et le développement des capacités de résilience.

La question du genre et du développement a clôturé les sessions de groupe liées à la troisième plénière. Elle a été présidée par Mme DAO GABALA, Présidente de la Coalition des femmes leaders de la Côte d'Ivoire tandis que la modération a été confiée au Professeur **Patricia MC FADEN**, universitaire, spécialiste des questions de genre et originaire du Swaziland.

La session a été animée par les panélistes suivants :

- Mme Anne-Désirée OULOTO, Ministre de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant, Côte d'Ivoire ;
- Prof. Alinah K. SEGOBYE, universitaire, Institut pour le Leadership de l'Université d'Afrique du Sud, Afrique du Sud ;
- Mme Candide Anastasie Janine BAMEZON-TOULAN, Présidente de la Fédération des Femmes d'Affaires de la CEDEAO ;
- M. Ahmed Makame HAJI, Commissaire au Plan, Zanzibar - Tanzanie ;
- Mme KALICA, Directrice de société, Rwanda.

Dans son introduction, la présidente du Panel a rappelé que tout processus d'émergence ne peut être couronné de succès que s'il est inclusif, participatif et planifié, d'où l'importance d'inclure toutes les composantes de la population, notamment les femmes et les hommes. Or, il apparaît que nombreux sont les pays africains où la pleine participation des femmes au processus décisionnel et à la gestion des affaires n'est pas effective du fait de nombreuses contraintes socioculturelles et politiques. Il est important alors de s'interroger sur les mécanismes institutionnels et opérationnels qu'il faut activer afin d'assurer une contribution adéquate des femmes au processus d'émergence entamé par le continent, au risque de le voir échouer.

Il convient également de bien identifier le rôle que doit jouer la femme dans ce processus et de dégager les actions préalables à mener et le temps nécessaire pour assurer cette pleine participation tant souhaitée. À cet effet, il est donc nécessaire de bien comprendre les conditions qui définissent l'existence des femmes, d'avoir une nette appréciation de leurs objectifs en tant que femmes et de tenir compte de leur localisation géographique et des secteurs d'activités dans lesquels elles veulent évoluer aussi bien en milieu rural qu'urbain.

Quant au modérateur, il a indiqué, dans son exposé préliminaire, que l'inclusion et la participation des femmes au processus décisionnel et à la gestion des affaires restent un défi à relever en Afrique. Bien qu'elles représentent en moyenne 54% de la population, les femmes restent en effet pénalisées par un faible accès aux ressources et ne contrôlent pas les structures et institutions des sociétés africaines. Il est plus qu'impératif que le débat du développement se focalise sur les différentes composantes de la population et sur le fait que les opportunités ne sont pas toujours à la portée des femmes.

En outre, il est primordial de faire évoluer, dans le sens du rapprochement de la relation entre l'État et les femmes, la prise en compte systématique de leurs besoins dans la perspective de combler le fossé majeur qui les sépare des hommes. Dans la plupart des cas, les pays ont essayé de changer les lois qui ne sont pas toujours d'une grande utilité car elles ne répondent pas aux besoins réels des femmes. Ces pays ont alors tenté de créer des dispositions en faveur des femmes. Il est donc temps de valoriser les efforts consentis par les femmes dans le cadre du bien-être familial afin de mieux apprécier leur contribution à l'émergence qui privilégie fortement la notion de productivité.

Les interventions ont permis de partager les actions entreprises dans les pays pour permettre aux femmes d'être, au même titre que les hommes, des acteurs du développement.

Mme Anne-Désirée OULOTO a indiqué qu'en **Côte d'Ivoire**, la stratégie de promotion de la femme a fait place à celle de la lutte contre les disparités de genre. Ainsi, en plus du renforcement du dispositif légal, institutionnel et opérationnel de promotion du genre, des programmes volontaristes sont développés pour favoriser une meilleure existence aussi bien des femmes que des hommes. Les femmes sont les grandes bénéficiaires de ces programmes parce qu'elles constituent la frange de la population la plus insuffisamment intégrée au processus de développement. Ces programmes volontaristes sont conçus en conciliant modernité et tradition.

L'intervenante a précisé que, malgré ces efforts énormes qui reposent sur une volonté politique affirmée par le Président de la République de Côte d'Ivoire, les postes électifs et nominatifs occupés par les femmes sont encore largement en dessous de l'objectif envisagé de 50%. Il convient par conséquent de poursuivre les efforts, surtout au niveau des trois défis suivants : l'éducation des filles ; la santé de la mère et de l'enfant afin qu'aucune femme ne meurt en donnant la vie ; le leadership des femmes et leur autonomisation économique.

Selon **Mme KALICA**, le **Rwanda** reste le pays où les réformes institutionnelles et opérationnelles opérées ont engendré les résultats les plus marqués sur les conditions de vie des femmes grâce, en grande partie, à l'engagement inconditionnel du Président Paul KAGAME concernant leur bien-être. En effet, avant le génocide, les femmes du Rwanda n'avaient pas le droit d'hériter ni d'espérer avoir accès à des ressources. Par contre, aujourd'hui, les femmes peuvent acheter des terres et elles ont droit à 50% des biens de leurs époux. De même, les filles sont actuellement systématiquement scolarisées. Une banque a même été créée pour soutenir l'entrepreneuriat féminin avec un appui budgétaire allant jusqu'à 75% au démarrage des activités. Autre signe : le Rwanda présente les taux les plus importants en termes de représentativité des femmes dans les instances de décision. Ces avancées ont été permises au Rwanda grâce à trois piliers majeurs :

- La solidarité, la volonté d'être ensemble, de vivre ensemble, des Rwandais et la culture de l'esprit d'équipe promue par le Président de la République ;
- L'obligation de rendre compte de manière transparente pour toutes les personnes occupant des postes de décision surtout celles en charge de portefeuilles budgétaires ;
- Les ambitions de grandeur, « le Rêver Grand », dans lequel les femmes ne sont pas oubliées.

A **Zanzibar**, le genre est une priorité transversale du Gouvernement a rappelé **M. Ahmed Makame HAJI**. Aussi est-il intégré dans la stratégie de réduction de la pauvreté du pays, bien qu'une politique de genre soit également définie. En outre, une liste d'indicateurs sexo-spécifiques permettant de veiller à la prise en compte du genre dans les plans et programmes de développement, a été élaborée. Les 1,3 millions de femmes que compte Zanzibar sont majoritairement présentes dans le secteur agricole. Les femmes sont aussi chefs de famille, d'où la nécessité de promouvoir leur autonomisation. Dans cette perspective, un système d'épargne et de crédit a été mis en place, entre autres actions, afin de permettre l'octroi de prêts aux femmes. En outre, il existe un fonds spécialement dédié à encourager les femmes dans leurs activités. Par ailleurs, un accent est mis sur la scolarisation des filles qui sont aujourd'hui plus nombreuses que les garçons dans les cycles primaires, secondaires, et universitaires. Au niveau des instances de décision, les femmes sont assez bien représentées : elles constituent par exemple 30% des membres du Parlement. Des contraintes dans la lutte contre les disparités de genre demeurent néanmoins telles que l'insuffisance des capacités des femmes à représenter la communauté et l'adoption de lois insuffisamment précises.

Pour le **Togo**, la notion du genre est partie intégrante de la stratégie nationale de développement. Il s'agit de donner, de manière équitable, des opportunités aux femmes et aux hommes pour qu'ils en tirent profit conformément à leurs besoins spécifiques. Ainsi, de nombreuses actions ont été entreprises dans le pays. Un fonds national de financement des projets de démarrage et/ou d'accroissement des

activités génératrices de revenus (AGR), destinés aussi bien aux hommes qu'aux femmes, ont été mis en place. Un centre d'entrepreneuriat des femmes a aussi été créé pour permettre à celles-ci, en particulier aux jeunes filles diplômées sans emploi, d'envisager l'entrepreneuriat en murissant bien leur projet avant de se lancer.

Comme sur le reste du continent, les femmes des **pays de la SADCC** sont confrontées aux problèmes d'accès aux ressources et à la propriété, en particulier de la terre, bien que des dispositions légales aient été prises pour corriger ces inégalités. Les ONG ont joué un rôle majeur dans la promotion de l'accès aux ressources, des efforts ont été réalisés dans le cadre de la budgétisation transparente et les institutions sont plus sensibles aux besoins des populations, en particulier ceux des femmes. Mais le principal défi reste la mise en œuvre effective des lois votées et des réformes préconisées. Il est donc nécessaire d'améliorer l'interaction avec l'État afin que les paquets de services définis incluent aussi bien les filles que les femmes, en s'attendant à lever les contraintes socioculturelles, notamment le régime patriarcal qui limite fortement la capacitation des filles et des femmes. Cela passe notamment par un renforcement des capacités juridiques de l'État et la mise en place des programmes inclusifs. Des études spécifiques sur les femmes méritent par ailleurs d'être menées pour fournir des informations fiables et des statistiques de qualité, nécessaires à la prise de décision.

À l'issue des présentations et des échanges, les participants ont recommandé aux pays candidats à l'émergence les options de politiques suivantes :

- L'alignement et la cohérence des instruments de développement mis en place, à la lumière des études prospectives réalisées, en veillant à intégrer les interventions spécifiques pour une meilleure participation des femmes au processus de développement ;
- La mise en place de statistiques en matière de genre et de développement afin de mieux orienter les analyses et les interventions ;
- La création d'un Observatoire du Genre pour disposer de statistiques en matière d'autonomisation des femmes ;
- La réalisation d'études macroéconomiques en vue de mieux apprécier la contribution des femmes à la croissance économique et au développement ;
- L'intensification des actions de renforcement du leadership des femmes ;
- La mise en place de budgets conséquents en faveur de la réalisation des études spécifiques sur les femmes ;
- La création de banques dédiées à l'entrepreneuriat féminin ;
- L'adoption de lois sur le mariage et de réformes statistiques en vue de comptabiliser le travail non rémunéré des femmes ;
- La sensibilisation des hommes sur la nécessité de revoir leurs rapports avec les femmes qui ne sont pas seulement leurs femmes mais aussi leurs filles ;
- La mise en place d'un centre d'entrepreneuriat pour donner aux femmes et aux hommes les capacités nécessaires de gestion surtout concernant le secteur tertiaire qui rassemble dans bien de pays la majorité des femmes ;
- L'intégration du genre dans toutes les politiques nationales et sectorielles de développement afin d'assurer l'équité et l'égalité des chances ;
- La décentralisation des questions de genre auprès des collectivités déconcentrées et décentralisées, en liaison avec les visions d'émergence des États ;
- Le renforcement des capacités des femmes dans le but de leur permettre de mieux prendre en compte leurs aspirations et contributions dans le processus de l'émergence.

Cette session a permis de faire le bilan de toutes les activités de la conférence et de statuer sur la pérennisation des échanges d'expériences pour accompagner la marche vers l'émergence en Afrique. La session a été présidée par SEM Daniel Kablan DUNCAN et a été ponctuée par le mot de remerciements émanant des participants au Gouvernement ivoirien, lu par Mme **Maria Jesus MIRANDA, Secrétaire d'État aux Affaires Etrangères du Cap-Vert**. Ensuite, le mot spécial de remerciements à la très Haute Attention de **SEM Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire**, a été lu par **M. Mohammed IBN CHAMBAS, Secrétaire Général Adjoint, Envoyé Spécial des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest**. Enfin, la déclaration de la Conférence Internationale sur l'Émergence de l'Afrique, reprise à la fin de ce rapport et qui en constitue la conclusion, a été lue par **M. Abdoulaye Mar DIEYE, Directeur du Bureau Régional pour l'Afrique du PNUD**. Les différents mots de remerciements ainsi que la déclaration sont annexés au Rapport Général.

Après les mots de remerciements et la lecture de la Déclaration, le Premier Ministre ivoirien a prononcé son allocution de clôture. Dans celle-ci, il a indiqué qu'en assurant la présidence de la session inaugurale qui a suivi la cérémonie d'ouverture de la Conférence, le Président de la République de Côte d'Ivoire, **SEM Alassane OUATTARA**, et son homologue du Sénégal, le **Président Macky SALL**, ont partagé leur vision de l'émergence de l'Afrique. Il a indiqué que le Chef de l'État ivoirien veut également saisir cette opportunité pour développer sa grande ambition pour son pays : celle de « faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020 ».

Il a souligné que « les discussions de ces trois jours de travaux ont démontré que le continent africain dispose des atouts nécessaires à travers des potentialités encore inexploitées en ressources naturelles agricoles, minières et minéralières. À cet égard, une approche volontariste et structurée d'industrialisation devrait permettre une meilleure transformation locale de ces richesses pour générer plus de valeur ajoutée et créer plus d'emplois en vue de réduire significativement la pauvreté au cours des prochaines années ».

Le Premier Ministre a ajouté que « la forte croissance enviée et enviable du continent africain, tirée par la demande extérieure de produits de base et des politiques macroéconomiques efficaces, cache d'importantes disparités au niveau des différents pays. La croissance en Afrique a généré peu d'emplois et induit peu d'impact sur la réduction de la pauvreté qui demeure le premier défi du continent. Pour la plupart des pays africains, la contribution de la production manufacturière dans la création de richesses et de valeur ajoutée a baissé ou a peu évolué ». En clair, « l'absence d'inclusion de la croissance économique en Afrique reste l'un des défis les plus importants à relever, avec près de la moitié de la population du continent disposant de moins de 1,25 dollars par jour ».

Selon lui, les bonnes performances de l'Afrique durant la dernière décennie et les bonnes perspectives à moyen terme ont conduit la Banque mondiale à dire que : « L'Afrique est en passe de réussir son décollage économique tout comme la Chine, il y a 30 ans, et l'Inde, il y a 20 ans ». En effet, plusieurs pays africains considérés comme « pays frontières » sont sur le point de devenir des pays émergents, tout comme le Vietnam en Asie. Les progrès de l'Afrique rappellent les promesses de transformation que portent la croissance économique et les réformes institutionnelles et structurelles.

Le Premier Ministre ivoirien a conclu son intervention en annonçant quelques-unes des recommandations de la Conférence Internationale sur l'Émergence de l'Afrique, à savoir :

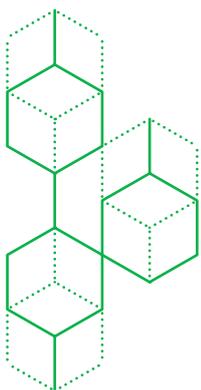
- une politique volontariste, forte et structurée de réformes, sur le double plan individuel et régional ;
- l'accélération du processus d'industrialisation et le développement d'infrastructures modernes ;

- l'appropriation et la diffusion des technologies ainsi que la recherche et l'innovation ;
- la formation, l'adéquation formation et emploi et la création d'emplois stables.

Pour lui, ces recommandations s'intègrent dans ce qui pourrait être considéré comme la « **Déclaration d'Abidjan sur l'émergence de l'Afrique** » et doivent être suivies et régulièrement évaluées dans leur application.

En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, qui élabore actuellement son plan stratégique pour l'émergence à l'horizon 2020 ainsi que le Plan National de Développement (PND) 2016-2020, le Premier Ministre a assuré la ferme volonté du gouvernement ivoirien de s'approprier les conclusions fructueuses de ses assises.

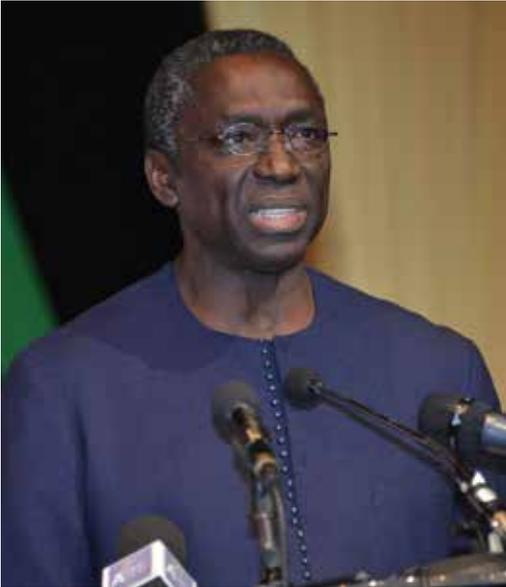
Il a enfin souhaité un bon retour aux participants dans leurs pays respectifs avant de clore la première Conférence Internationale sur l'Émergence de l'Afrique organisée par la Côte d'Ivoire avec l'appui du PNUD, de la Banque mondiale et de la BAD.





CONFERENCE
INTERNATIONALE
SUR L'EMERGENCE
DE L'AFRIQUE

II. DÉCLARATION D'ABIDJAN DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'ÉMERGENCE DE L'AFRIQUE



La Déclaration de la Conférence Internationale sur l'Émergence de l'Afrique, lue par **M. Abdoulaye Mar DIEYE, Directeur du Bureau Régional du PNUD pour l'Afrique** et reprise ci-après marque la conclusion du présent rapport. Ce document reprend sous une forme synthétique l'essentiel des communications, travaux et conclusions de la conférence ainsi que les recommandations qui en sont issues.

La Conférence Internationale sur l'Émergence de l'Afrique (CIEA) s'est déroulée à Abidjan, du 18 au 20 mars 2015, sous la Présidence de SEM Alassane OUATTARA. Cette conférence a été organisée par le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en partenariat avec la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAD).

Elle avait pour objectif général de stimuler le débat et les échanges d'expériences sur la problématique et les conditions de l'émergence de l'Afrique à la lumière des dynamiques qui ont permis les transformations économiques et sociales intervenues dans les pays émergents, notamment la Chine, le Brésil, l'Inde, la Turquie et la Malaisie. De manière spécifique, la Conférence devait permettre :

- i. d'avoir une meilleure compréhension et une appréciation partagée des enjeux et des conditions de l'émergence ;
- ii. d'identifier et de promouvoir les outils et méthodes d'analyse, de planification et d'évaluation de l'émergence ;
- iii. d'identifier et de concevoir des politiques concrètes et opérationnelles pour une transformation structurelle et un développement inclusif de l'Afrique ; et ce, en vue d'une émergence génératrice d'emplois productifs et décents, et respectueuse de l'environnement.

La Conférence a enregistré la participation d'un nombre important de délégations nationales et de personnalités venant de pays africains, de pays émergents et de pays industrialisés. Ainsi, ont pris part à la Conférence les Présidents Alassane Ouattara de la Côte d'Ivoire et Macky Sall du Sénégal, l'ancien Président Thabo Mbeki d'Afrique du Sud, l'Administrateur du PNUD, Madame Helen Clark, une quarantaine de Ministres d'Afrique et de pays émergents, trois cents personnalités et experts de haut niveau représentant des gouvernements, des institutions régionales et internationales, des organisations du secteur privé et de la société civile ainsi que des universités et centres de recherche.

2.1. Principales questions abordées et recommandations

Les enjeux et les conditions de l'émergence ont été abordés sous trois thématiques majeures, à savoir : (i) l'État Dévelopmentaliste et l'émergence ; (ii) les changements dans les modes de production et de consommation ; et (iii) le Développement humain et l'émergence.

2.1.1. Etat développementaliste et émergence

Partant de l'idée que l'émergence est un pari sur l'avenir, qu'elle se planifie et qu'elle se construit dans un environnement stable, de paix, de sécurité et de respect des droits de l'homme, les participants estiment que l'État a un rôle central à jouer dans ce processus. Ce rôle central de l'État a été confirmé par l'analyse des expériences récentes dans les pays qui ont réussi à réaliser une transformation rapide de leurs systèmes politiques, économiques et sociaux, donnant ainsi naissance à la notion d'État développementaliste.

Les participants soulignent qu'il n'y a pas d'émergence sans une croissance forte, durable et inclusive et que cette dernière ne saurait résulter du seul jeu des forces du marché. L'émergence est plutôt le résultat de la mise en place d'un ensemble cohérent de réformes structurelles de grande envergure et d'investissements publics et privés bien ciblés, dans un cadre macroéconomique stable et planifié.

Au-delà de ses fonctions régaliennes classiques, l'État développementaliste africain doit présenter cinq caractéristiques majeures :

- i. Il doit se doter d'une vision partagée et clairement traduite en actions de développement.
- ii. Il doit être capable d'impulser des réformes structurelles au bénéfice de l'intérêt général. Un tel État se matérialise par des institutions nationales dotées de capacités et de moyens permettant leur fonctionnement pérenne.
- iii. Il doit être capable de planifier le développement à moyen et long terme dans un climat de justice, d'équité et de paix et d'orienter les investissements vers les secteurs, programmes et projets devant concourir à la réalisation des objectifs globaux et sectoriels prioritaires pour matérialiser la vision de l'émergence.
- iv. Il doit être capable de fournir les services socio-économiques de base et d'accompagner l'éclosion de l'initiative privée ainsi que le fonctionnement efficient des marchés. Le renforcement des systèmes de planification assurant une cohérence entre les niveaux central et local, et centrés sur les objectifs de développement durable, paraît crucial à cet effet. De même, la question de l'aménagement du territoire comme instrument de base de l'inclusion géographique de la croissance est d'une impérieuse nécessité pour l'émergence.
- v. Son action doit être fondée sur la transparence et la reddition de comptes, en clair, la bonne gouvernance. Celle-ci doit être axée sur une responsabilité et une participation accrues du secteur privé et de la société civile.

2.1.2. Les changements dans les modes de production et de consommation

Depuis plus d'une décennie, l'Afrique a enregistré une croissance remarquable qui n'a toutefois pas engendré son émergence. Dans la majorité des pays, la croissance économique repose encore sur l'exportation des ressources naturelles et une amélioration des termes de l'échange, ce qui rend les économies de nombreux pays vulnérables aux chocs extérieurs, notamment ceux liés aux cours des matières premières.

Les participants notent que cette croissance, variable selon les pays et les secteurs, ne s'est pas encore accompagnée de transformations structurelles majeures.

Or, l'expérience des pays émergents montre que les plus performants d'entre eux ont connu une forte accumulation du capital physique, du capital naturel et une amélioration du capital humain accompagnée d'un transfert massif de main d'œuvre qualifiée vers les secteurs industriel et tertiaire. Sous ce rapport, l'accélération de l'industrialisation et la transformation des matières premières sont essentielles à la consolidation et à la pérennisation d'une croissance forte et durable en Afrique.

Toutefois, cette croissance doit reposer sur une amélioration de la productivité des facteurs de production, fondée sur les progrès technologiques, le développement des compétences humaines et la promotion d'un climat des affaires propice aux investissements et à la pleine prise en compte de la responsabilité sociétale des entreprises.

L'expérience des pays émergents enseigne aussi qu'ils ont su prendre les mesures nécessaires pour augmenter les taux d'investissement et d'épargne aussi bien publics que privés. Un système bancaire et financier efficace et compétitif, offrant une gamme de produits variés, permettant une bonne intermédiation financière, notamment entre les investisseurs et les épargnants, est à cet égard d'une importance capitale.

L'inclusion dans le système financier des populations les plus vulnérables y compris les femmes, et notamment leur accès aux crédits, doit être promue de manière à renforcer leur participation à l'économie et garantir la protection sociale du plus grand nombre.

Par ailleurs, les pays qui ont cheminé vers l'émergence ont choisi de s'intégrer pleinement et stratégiquement dans la globalisation des échanges, tout en luttant contre la concurrence déloyale.

Suite à ces analyses, la Conférence recommande que les pays candidats à l'émergence mettent en œuvre les mesures suivantes :

- i. Réaliser une croissance économique forte et soutenable, durable, diversifiée, à forte valeur ajoutée, centrée sur les êtres humains et faisant bon usage de la technologie et de l'innovation.
- ii. Promouvoir des modes de production et de consommation en cohérence avec les impératifs de la transition vers l'économie verte et visant à renforcer les capacités de résilience du système productif, des infrastructures structurantes et énergétiques.
- iii. Accélérer l'intégration régionale à travers la création de blocs régionaux pouvant conduire à terme à l'amélioration du commerce intra régional et à un accès efficace aux marchés mondiaux.
- iv. Renforcer la mobilisation des ressources intérieures à travers un élargissement des espaces budgétaires des pays, notamment avec la mise en place de systèmes fiscaux incitatifs, une exploitation optimale du potentiel fiscal et une lutte résolue contre les mouvements illicites des capitaux.

2.1.3. Développement humain et émergence

Malgré la croissance continue de ces dernières années, la pauvreté augmente en Afrique. Ce phénomène est dû, entre autres, au fait que la croissance démographique a été rapide (2,65% par an), et sous-tendue par des taux de fécondité affectant le rythme de croissance du PIB par habitant, qui s'établissait en moyenne à 1,8% par an entre 1995 et 2014. La démographie est donc une variable importante dans le processus d'émergence.

Aussi, la transition démographique amorcée en Afrique ne suffira pas, à elle seule, à mettre fin à la pauvreté.

Suite à cette analyse, la Conférence recommande que les pays candidats à l'émergence mettent en œuvre les mesures suivantes :

- i. Promouvoir une croissance accélérée de l'Afrique, plus inclusive, notamment en ciblant les secteurs et les lieux où se trouvent les pauvres, leur permettant ainsi de contribuer directement et plus largement à la croissance. Sous ce rapport, l'une des clés de succès serait, outre l'augmentation des performances agricoles, la diversification des revenus ruraux par le biais d'activités rurales non agricoles.
- ii. Améliorer les dispositifs de protection sociale et les transferts monétaires pour redistribuer plus efficacement les bénéfices de la croissance. La réalisation d'une telle croissance, pour être soutenable, devra intégrer la préservation de l'environnement et inclure les questions de la sécurité humaine et de la résilience.
- iii. Rénover les systèmes éducatifs et les réorienter vers les changements de comportements et de mentalités, le développement des compétences et de l'emploi des jeunes, et l'autonomisation des femmes.
- iv. Améliorer les systèmes de santé et de planification en prêtant une attention toute particulière à l'accessibilité, à la disponibilité et aux coûts des prestations.
- v. Accorder au secteur agricole, notamment rural, une attention particulière dans le but de renforcer, entre autres, la sécurité nutritionnelle et alimentaire.
- vi. Promouvoir des politiques de population appropriées pour tirer le meilleur parti possible d'une urbanisation rapide et gérer au mieux les flux migratoires qui en sont une composante essentielle.

2.2. Les mesures de suivi de la Conférence

Sur le chemin de l'émergence, un triple défi doit être relevé : il est d'ordre conceptuel, communicationnel et opérationnel.

Pour y répondre, la Conférence recommande :

- i. de **mettre sur pied un centre de veille stratégique sur l'émergence de l'Afrique.**
Les participants sont conscients des contraintes, des forces et des opportunités des pays africains et sont déterminés à renforcer les bases de la transformation structurelle de leurs économies et de leurs sociétés. En prenant exemple sur les expériences des pays émergents et développés, ils veulent parvenir à une croissance plus inclusive pour un développement humain durable.
À ce niveau, la Conférence a identifié quelques politiques opérationnelles afin de favoriser l'émergence. Mais qu'en est-il de leur pertinence ? Comment évolueront-elles dans les années à venir ? Quels en seront les indicateurs ? Répondre à ces questions passera par la conduite de réflexions prospectives aux niveaux national, régional et international et l'élaboration d'outils d'analyse et de planification stratégique orientée vers l'émergence ;

- ii. d'organiser tous les deux ans **un forum sur les bonnes pratiques en matière d'émergence**. Une telle initiative favoriserait la constitution d'un réseau solide de partage d'expériences et de bonnes pratiques entre experts des pays émergents et pays africains candidats à l'émergence. Un tel forum sera essentiel pour approfondir l'argumentaire pour l'émergence et le plaidoyer en sa faveur. Une attention particulière sera accordée, à la question des mécanismes de financements prévisibles, innovants et au respect des engagements pris dans le cadre du partenariat mondial ;
- iii. de **mettre en place un Comité de Haut Niveau**, composé de représentants de la Côte d'Ivoire, de l'Union africaine, des Communautés Economiques Régionales (CER) et des organisations partenaires, notamment le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAD) pour assurer le suivi des recommandations de la Déclaration d'Abidjan sur l'émergence de l'Afrique. **Ce comité**, qui sera par ailleurs ouvert aux organisations pertinentes du secteur privé et de la société civile, **sera doté d'un secrétariat** et aura pour tâche de préparer un programme d'actions fondé sur les recommandations de la Conférence, et dont la mise en œuvre fera l'objet d'un suivi rigoureux par les instances des parties prenantes, y compris au niveau ministériel.

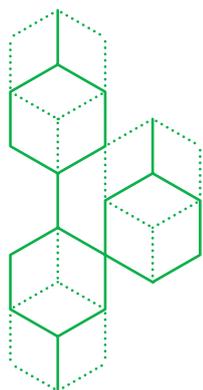




Photo de famille avec quelques délégations de haut niveau de Gouvernement, d'Institutions, de Centre de Recherche, du Privé et des Organisation de la Société Civile

III.

ANNEXES



ALLOCUTION D'OUVERTURE DE SEM ALASSANE OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire

Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal,
Excellence Monsieur Thabo M'BEKI, ancien Président de la République d'Afrique du Sud,
Monsieur le Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire,
Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions de la République,
Monsieur le Vice-Ministre des Affaires Etrangères de la Chine,
Madame Hélène CLARK, Administrateur du PNUD,
Monsieur Makthar Diop, Vice-président Région Afrique de la Banque mondiale,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Représentants des institutions régionales et internationales,
Excellence Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Membres du corps diplomatique,
Monsieur le Vice-Président de la Banque mondiale,
Monsieur le Vice-Président de la Banque africaine de développement,
Monsieur l'Administrateur Assistant, Directeur Régional du Bureau Afrique du PNUD,
Mesdames et Messieurs les Élus,
Honorables Chefs traditionnels et religieux,
Mesdames et Messieurs les représentants des organisations de la société civile et du secteur privé,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que je vous accueille à Abidjan, à l'occasion de cette Conférence internationale consacrée à l'émergence en Afrique. Je voudrais, au nom du gouvernement et du peuple ivoiriens ainsi qu'en mon nom propre, vous souhaiter la bienvenue en Côte d'Ivoire. « Akwaba » à toutes et à tous !

Je voudrais saluer et remercier mon jeune frère, le Président Macky SALL, qui nous fait l'honneur et l'amitié de prendre part à ce forum.

Monsieur le Président et cher frère,

Votre présence ici témoigne une fois de plus de la qualité des relations d'amitié, de fraternité et de coopération qui existent entre la République du Sénégal et la République de Côte d'Ivoire.

Je voudrais profiter de votre présence pour saluer l'important travail que vous accomplissez à la tête du Sénégal.

Je vous félicite pour les importantes réformes économiques et sociales que vous avez su initier pour le bien-être de vos concitoyens.

Grâce au Plan Sénégal Emergent (PSE) qui fixe les fondations pour accélérer la marche du Sénégal vers l'émergence à l'horizon 2035, ces réformes ont permis de consolider les fondements de l'économie sénégalaise.

Excellences,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,

La Côte d'Ivoire s'honore d'abriter la Conférence Internationale sur l'Émergence de l'Afrique, une initiative du Programme des Nations Unies pour le Développement, organisée en partenariat avec le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Je voudrais donc remercier tout particulièrement Madame Helen CLARK, Administrateur du PNUD, et tous les organisateurs de cette conférence.

Mes remerciements vont également à l'endroit de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement.

Nous nous félicitons de cette rencontre, qui intervient après la tenue à Abidjan, en mai 2014, de la réunion des Directeurs Régionaux des Agences du Système des Nations Unies et le lancement pour la Région Afrique du Rapport sur le Développement Humain 2014 du PNUD.

Je voudrais à cet égard saluer les efforts du PNUD en faveur du développement humain durable.

Excellences,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,

Cette conférence me donne l'opportunité de partager avec vous les dix principaux points qui, à mon sens, devraient retenir notre attention au cours des discussions sur l'émergence en Afrique. Je vous donnerai ensuite ma vision de l'émergence de la Côte d'Ivoire.

Premièrement, il convient de noter qu'une croissance forte et durable n'arrive pas par « miracle ». Elle est le résultat d'une persévérance dans le temps, de la mise en place d'un ensemble cohérent de réformes

structurelles de grande envergure et d'investissements publics et privés bien ciblés, dans un cadre macroéconomique stable et planifié.

Deuxièmement, le cheminement vers l'émergence est une stratégie économique choisissant de s'intégrer pleinement dans la globalisation des échanges, tout en luttant contre la concurrence déloyale.

Troisièmement, les pays émergents les plus performants ont connu une accumulation élevée des facteurs de production (capital physique et capital humain) et un transfert massif de main d'œuvre vers les secteurs industriel et tertiaire. Pour éviter les problèmes liés à une urbanisation non maîtrisée, ce transfert nécessite une politique adéquate d'urbanisation, de santé, d'éducation et de transports. Ceci est particulièrement vrai sur notre continent qui connaît un accroissement démographique parmi les plus élevés du monde.

Quatrièmement, il nous faut continuer à prendre les mesures nécessaires pour augmenter les taux d'investissement et d'épargne aussi bien publics que privés, qui ont été un facteur essentiel du « Miracle Asiatique ».

Le taux d'investissement total en pourcentage du PIB en 2014 est estimé par le FMI à environ 42% dans les pays émergents et dans les pays en développement d'Asie, contre seulement 20% en Afrique subsaharienne et en Amérique latine. Le taux d'épargne national en pourcentage du PIB est estimé à 43% en Asie contre environ 17% en Afrique subsaharienne et en Amérique latine.

Cinquièmement, notre croissance ne pourra pas continuellement reposer sur l'accumulation des seuls facteurs de production, c'est-à-dire le capital physique et le travail. L'accroissement de la « Productivité Totale des Facteurs » devra également jouer son rôle. Elle est fonction notamment du changement technologique, d'une bonne organisation de la production, d'un bon climat des affaires, d'une politique de bonne gouvernance dans les entreprises publiques et privées et de la pleine prise en compte de leur responsabilité sociétale.

Je voudrais insister sur le fait qu'une fonction publique basée sur le mérite peut augmenter de façon considérable la compétitivité d'une économie. La Corée du Sud, que j'ai eu l'honneur de visiter récemment, l'a parfaitement démontré.

Sixièmement, le secteur agricole est le secteur le plus porteur dans les premières étapes d'une croissance forte et partagée. L'augmentation de la productivité dans l'agriculture permet de réduire la pauvreté et de produire une main d'œuvre abondante pour les secteurs industriel et tertiaire.

Plusieurs pays, sur le chemin vers l'émergence, ont commis l'erreur de négliger le secteur agricole. Nos pays doivent continuer de renforcer les filières agricoles et atteindre l'autosuffisance alimentaire en prenant en compte le réchauffement climatique. La Côte d'Ivoire, pour sa part, a accru les productions de cultures vivrières de 27% en une année et devrait atteindre l'autosuffisance en riz dès la campagne agricole 2016-2017.

Septièmement, nous devons poursuivre un développement vert et durable. En effet, une croissance rapide sans respect de l'environnement a eu, dans plusieurs pays émergents, des effets dévastateurs sur l'environnement et sur la santé des populations.

Huitièmement, un système bancaire et financier efficace et compétitif, qui offre une gamme de produits variés, permet une bonne intermédiation financière, notamment entre les investisseurs et les épargnants.

La concentration des risques dans quelques banques, la collusion d'intérêts publics et privés ainsi que le manque de supervision du secteur financier expliquent en grande partie la crise financière des pays asiatiques émergents dans les années 1997 et 1998. Michel Camdessus, ancien Directeur Général du Fonds Monétaire

International, le souligne bien dans son livre intitulé : « La scène de ce drame est le monde » ; c'est un excellent livre que je vous recommande vivement.

Neuvièmement, l'État a indéniablement joué un rôle important dans nos pays mais aussi dans les pays émergents d'Asie et d'Amérique latine. Ses interventions ont pris des formes multiples et variables dans leur intensité. Mais, toutes les politiques, qu'elles soient interventionnistes ou non, doivent se soumettre au test de compétitivité au niveau international.

Enfin, l'investissement public bien ciblé dans les infrastructures et le capital humain est essentiel. L'absence d'investissement adéquat dans l'éducation et la formation professionnelle peut empêcher des groupes sociaux ou des régions entières de bénéficier de la croissance comme le relève si bien l'économiste français Thomas Piketty dans son best-seller « Le Capital au XXI^{ème} siècle ». Une main d'œuvre qualifiée peut plus aisément s'adapter aux changements technologiques. Nos pays devraient donc continuer de renforcer leur système éducatif et la formation professionnelle afin de réduire l'inadéquation entre les besoins de nos économies et l'éducation et la formation professionnelle.

Dixièmement, il est indéniable que l'accélération de l'industrialisation et la transformation de nos matières premières sont essentielles à la consolidation et à la pérennisation d'une croissance forte et durable en Afrique. L'ouverture sur l'extérieur permet des activités créatrices d'emplois, basées sur la dynamique des avantages comparatifs incluant la production de produits manufacturiers intensive en main d'œuvre. Selon la Banque mondiale, la part des exportations des produits manufacturiers dans les exportations de marchandises ne représente qu'environ 27% en Afrique subsaharienne contre 83% dans les pays en voie de développement d'Asie et du Pacifique.

Excellences,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, notre ambition est de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020. Notre objectif est de réduire de moitié le taux de pauvreté dans notre pays.

Selon le FMI et la Banque mondiale, la Côte d'Ivoire a, depuis 2012, rejoint le peloton de tête des pays à forte croissance en Afrique et dans le monde. Le taux moyen de croissance du PIB, pour la période 2012-2014, devrait être supérieur à 9%. Le taux du PIB par tête d'habitant s'est amélioré d'environ 20% au cours de ces trois dernières années. Cette augmentation est même plus forte pour le monde rural, le monde agricole et pour plus de la moitié des fonctionnaires, en ce qui concerne leur rémunération.

Ce taux de croissance est le résultat d'un effort collectif dans la mise en place de mesures structurelles de grande ampleur et d'un cadre macroéconomique solide.

Les institutions internationales prévoient le maintien d'un taux de croissance relativement fort pour la décennie à venir en Côte d'Ivoire qui pourrait être plus ambitieux selon nos estimations.

Selon le rapport « Doing Business » 2015 de la Banque mondiale, la Côte d'Ivoire se retrouve pour la deuxième année consécutive parmi les 10 pays au monde qui ont mis en place le plus grand nombre de réformes pour améliorer l'environnement des affaires.

La Côte d'Ivoire a obtenu les notations B1 et B, par les agences de notation Moody's et Fitch, avec des perspectives positives. Les émissions d'Eurobonds de juin 2014 et de février 2015 ont été un franc succès selon les marchés financiers, avec des taux d'intérêt particulièrement attractifs. L'admission de

la Côte d'Ivoire au programme Threshold du Millenium Challenge Corporation (MCC) atteste des progrès accomplis dans plusieurs domaines, notamment la politique macroéconomique, la bonne gouvernance et la transparence.

Ces bons résultats découlent aussi des décisions prises dès mon investiture, en mai 2011, de donner une nouvelle impulsion à la politique de développement de la Côte d'Ivoire, à travers l'élaboration du Plan National de Développement (PND 2012-2015).

Le PND est l'outil par excellence de coordination, de planification, de programmation et de suivi des projets de notre pays.

À cet égard, je voudrais féliciter le Ministre d'État Mabri Toikeusse, qui est l'homme-orchestre en matière d'organisation de la planification et du développement.

Les résultats à fin 2014 montrent que les objectifs que nous nous sommes assignés pour ces trois dernières années ont été atteints dans l'ensemble. Selon le FMI, la Côte d'Ivoire devrait continuer cette belle performance au cours des prochaines années.

Sur la base du rapport d'exécution du PND à fin 2014, un nouveau PND pour la période 2016-2020 devrait être finalisé d'ici la fin du mois de juin 2015. La bonne mise en œuvre de ce nouveau plan devrait nous permettre d'atteindre notre objectif d'une Côte d'Ivoire émergente à l'horizon 2020.

Les réformes visant à améliorer le climat des affaires, la transparence, la bonne gouvernance et la compétitivité continueront d'être mises en place de façon volontariste. Ainsi, la Côte d'Ivoire pourrait rejoindre la première moitié des pays les mieux placés dans le monde en ce qui concerne le rapport « Doing Business » de la Banque mondiale, de « Transparency International » sur la lutte contre la corruption et du Forum Économique Mondial sur la Compétitivité.

Enfin, la Côte d'Ivoire devrait pouvoir progresser dans le classement des pays dans le monde en ce qui concerne les indices humains du PNUD. En outre, nous sommes en train de moderniser les zones industrielles existantes et d'en créer de nouvelles à Abidjan mais aussi à l'intérieur du pays, ce qui nous permettra d'atteindre à terme l'objectif de transformation d'au moins 50% de nos produits primaires.

Au-delà de 2020, la Côte d'Ivoire aura donc une base solide pour devenir un pays intermédiaire, à revenu élevé, à l'horizon 2030.

Excellences,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,

Notre ambition est aussi de continuer de contribuer au renforcement de l'intégration régionale, aussi bien au niveau de la Zone F CFA, de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) que du Continent Africain.

Si nous voulons réussir le pari de l'émergence, nous devons promouvoir l'efficacité de la coopération au développement, à commencer par la coopération Sud-Sud et la mobilisation des ressources intérieures. Nous devons aussi renforcer le partage des connaissances et des capacités humaines et institutionnelles en vue d'accroître la valeur ajoutée intra-africaine et le progrès technologique, gage d'une amélioration des moteurs de la croissance inclusive. Il nous faudra enfin lutter contre le terrorisme, le trafic des êtres humains, en particulier les femmes et les enfants, et le trafic de marchandises illicites.

Excellences,
Honorables invités,
Mesdames, Messieurs,
Notre vision de l'émergence repose donc sur les postulats suivants :

- L'émergence est un pari sur l'avenir.
- L'avenir se planifie.
- L'émergence se construit dans la paix, la sécurité, le dialogue et la cohésion sociale.

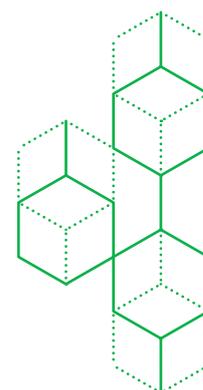
Au regard de la qualité des participants à cette rencontre, je suis convaincu, pour ma part, que vos réflexions aboutiront à des conclusions qui nous permettront de faire de l'émergence une réalité pour de nombreux pays en Afrique.

Je voudrais, pour terminer, vous souhaiter des discussions fructueuses et surtout des conclusions porteuses d'espoir pour nos pays, pour nos peuples et pour nos enfants.

L'Afrique est un continent d'avenir, un continent plein de promesses, un continent qui continuera de surprendre le monde.

C'est sur cette note d'espoir que je déclare ouverte la Conférence Internationale sur l'Émergence de l'Afrique.

Je vous remercie.





ALLOCUTION DE SEM MACKY SALL, Président de la République du Sénégal

Monsieur le Président Alassane OUATTARA,
Cher Frère,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que je prends part à cette Conférence sur l'émergence de l'Afrique à l'aimable invitation du Président OUATTARA.

Merci Monsieur le Président pour votre invitation et votre accueil toujours fraternel et chaleureux.

En posant comme thème la problématique de l'émergence africaine, cette rencontre confirme que l'Afrique reste sur une tendance positive, en dépit des défis auxquels le continent reste encore confronté.

L'Afrique lutte sur plusieurs fronts : celui de la paix, de la sécurité et de la stabilité ; celui de la démocratie et de la bonne gouvernance ; et assurément, celui de la croissance pour l'émergence et la prospérité. Et ce n'est pas le moindre.

Sur ce plan, nos pays continuent de réaliser des performances inédites depuis plus d'une décennie, avec des taux de croissance au-dessus de la moyenne mondiale.

En même temps, l'Afrique diversifie ses partenaires et mobilise davantage ses ressources internes pour financer son développement.

Mais la croissance n'est pas une fin en soi. Elle n'a de portée réelle que si elle transforme, qualitativement et de façon durable, les conditions de vie des populations.

En plus d'être forte et durable, la croissance qui conduit vers l'émergence doit **générer des emplois, faire reculer le chômage et la pauvreté et réduire les inégalités.**

Or, sur ces trois indicateurs d'une économie émergente et inclusive, l'Afrique a des déficits substantiels qu'elle ne peut combler qu'en changeant de rythme et d'approche dans ses politiques de développement. C'est l'objectif du Plan Sénégal Émergent (PSE) que nous avons lancé en février 2014 fondé sur trois paradigmes :

- Premièrement, la transformation de la structure de l'économie sénégalaise, par une croissance d'au moins 7% par an ;
- Deuxièmement, un développement solidaire et inclusif ;
- Troisièmement, la consolidation de notre expérience démocratique par la promotion de l'État de droit et la bonne gouvernance.

Dans son contenu, le PSE s'appuie sur l'exploitation optimale des secteurs stratégiques qui forment ses composantes majeures, notamment **l'agriculture, les infrastructures, l'énergie, les mines, le tourisme, les TIC et l'habitat.**

Après un diagnostic approfondi de nos potentialités, nous avons identifié ces secteurs comme étant les principales forces motrices aptes à tirer la croissance de l'économie sénégalaise et à générer des emplois.

Dans sa philosophie et ses modalités de mise en œuvre, le PSE repose plus sur le partenariat que sur l'aide.

C'est pourquoi nous avons adopté une loi sur les contrats de Construction, Exploitation et Transfert (CET), ou Build, Operate and Transfert (BOT). Cette loi vise à promouvoir les financements innovants des infrastructures publiques à travers le partenariat public-privé.

Nous comptons déjà des exemples réussis dans ce domaine, dont une autoroute à péage sur 45 km et un nouveau projet d'autoroute sur 113 km.

De même, en collaboration avec le secteur privé, nous aménageons actuellement un nouveau pôle urbain sur le site de Diamniadio, à trente kilomètres de Dakar.

En outre, nous lancerons prochainement une liaison ferroviaire par train rapide pour connecter Dakar et le nouvel aéroport international Blaise Diagne en cours de finition.

Nous développons d'autres projets d'infrastructures, notamment routières, et des pistes de désenclavement pour assurer une meilleure circulation des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national.

J'insiste particulièrement sur les infrastructures, parce que toutes les expériences montrent qu'elles constituent la base de l'émergence, en plus de la production agricole à grande échelle pour l'autosuffisance alimentaire et l'agrobusiness.

Sur ce plan, le défi que nous nous sommes lancé au Sénégal est de parvenir à l'autosuffisance en riz dès 2017, par un vaste programme de modernisation de la filière et de promotion du « consommer sénégalais ».

Une croissance plus inclusive, pour un développement solidaire, suppose également la réduction des disparités sociales. C'est l'objet de deux initiatives nouvelles que nous avons lancées à cet effet.

La première, à travers le Programme de bourses de sécurité Familiale, doté d'une enveloppe de 20 milliards de F CFA pour soutenir 200 000 familles bénéficiaires.

La seconde, avec la Couverture Maladie Universelle, vise à faciliter l'accès du plus grand nombre à un minimum de soins de santé.

Mais malgré tous nos efforts internes, nos pays restent encore confrontés aux règles d'une gouvernance économique mondiale d'une autre époque.

Dans une dynamique d'émergence, l'Afrique a besoin d'une mobilisation conséquente de ressources que l'aide publique au développement en chute libre ne peut satisfaire.

C'est pourquoi nous devons travailler à la réforme de la gouvernance économique et financière mondiale pour :

- l'assouplissement des conditions d'accès des pays en développement aux marchés des capitaux ;
- la réduction des formalités, des procédures et des délais de conception, de financement et de développement, dans le respect des règles de bonne gouvernance ;
- une meilleure coopération internationale pour la transparence des industries extractives, y compris dans l'élaboration des contrats miniers ;
- et enfin, la mise en place d'un système multilatéral efficace contre les flux financiers illégaux, qui coûtent à l'Afrique un préjudice annuel estimé **entre 50 et 148 milliards de dollars**, selon une étude de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique.

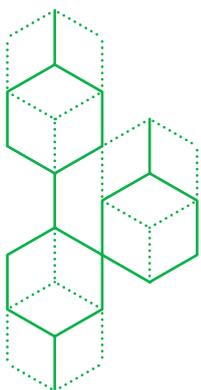
Tous ces efforts devraient générer de nouvelles ressources pour le financement du développement.

La voie de l'émergence pour l'Afrique passe enfin par la mise en œuvre des initiatives du NEPAD à travers les 51 projets prioritaires du Programme de Développement des Infrastructures en Afrique (**PIDA**).

En définitive, si l'afro-pessimisme est derrière nous, nous devons nous donner les moyens d'être raisonnablement optimistes sur la voie de l'émergence.

Il faut agir maintenant **et considérer l'Afrique non comme le continent de l'avenir, mais comme un partenaire du présent.**

Je vous remercie.





ALLOCUTION DE MME HELEN CLARK, Administrateur du PNUD

J'ai le plaisir de me joindre au Président de la République de Côte d'Ivoire, **Son Excellence Alassane OUATTARA**, pour vous souhaiter la bienvenue à cette première Conférence Internationale sur l'Émergence de l'Afrique.

Permettez-moi de commencer en adressant mes chaleureux remerciements au Président et au Gouvernement de la Côte d'Ivoire pour l'organisation de cette importante conférence en association avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Cette démarche souligne l'engagement de la Côte d'Ivoire en faveur de la réalisation de l'objectif déclaré de l'Union africaine, à savoir « l'Afrique que nous voulons », c'est-à-dire « une Afrique intégrée, prospère et pacifique, conduite et gérée par ses propres citoyens ». Qui plus est, je suis heureuse de pouvoir dire que la tenue de cette conférence illustre le solide partenariat qui unit la Côte d'Ivoire et le PNUD. Je tiens également à remercier la Banque Africaine de Développement et la Banque mondiale de leur appui, ainsi que tous les pays représentés à la réunion d'aujourd'hui.

Nous sommes rassemblés ici en tant que dirigeants, en tant que praticiens, en tant qu'experts et en tant qu'intervenants venus de toute l'Afrique, du groupe des BRICS (Brésil, Russie, Chine, Inde, Afrique du Sud) et d'autres pays en développement rapide, ainsi que du reste du monde.

Nous avons beaucoup à apprendre les uns des autres en matière d'émergence. Cette conférence devrait nous permettre de construire et de consolider des partenariats durables et de renforcer la coopération Sud-Sud. Tous les participants à cette conférence peuvent agir en partenaires afin que la vision à long terme de « l'émergence », partagée par de nombreux pays africains, puisse se traduire dans des politiques et des initiatives spécifiques et devenir réalité.

Selon les scénarios élaborés par la Banque africaine de développement, une « Afrique émergente » serait en mesure de rattraper son retard en termes de niveau de vie et de compétitivité par rapport aux autres régions du monde. Elle pourrait répondre aux besoins de ses populations en offrant à tous les Africains les possibilités dont ils ont besoin pour améliorer leur vie. D'après les prévisions, une « Afrique émergente »

devrait, d'ici 2050, tripler la part de l'Afrique dans le produit intérieur brut (PIB) mondial, faire accéder 1,4 milliard d'Africains aux rangs de la classe moyenne et diviser par dix le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté.

Alors qu'ils s'engagent sur la voie de la transformation de l'objectif de l'émergence en actions concrètes, les pays africains peuvent tirer profit de certaines conditions favorables, en dépit de nombreux obstacles.

Il y a en effet de nombreuses raisons d'être optimiste : la région connaît des taux de croissance économique solides et dispose d'une population jeune, ce qui lui offre des fenêtres d'opportunité susceptibles de favoriser l'émergence à l'échelle du continent. En outre, depuis 1999, de nombreux pays africains ont renforcé leurs services sociaux et réduit leurs niveaux d'extrême pauvreté. Certains voient leur taux de mortalité des moins de cinq ans régresser rapidement. Bien plus d'enfants y sont scolarisés. Les taux de prévalence du VIH y sont plus faibles et beaucoup plus de personnes vivant avec le VIH ont désormais accès aux médicaments antirétroviraux qui peuvent leur sauver la vie.

L'augmentation constante des revenus générés par la croissance économique a multiplié les possibilités de transformation des économies et des sociétés. Elle a également permis d'initier les changements nécessaires pour éradiquer l'extrême pauvreté afin de préparer l'avènement d'une Afrique émergente.

Ces observations vont dans le sens des conclusions du Rapport sur le développement humain 2013 du PNUD, intitulé *L'essor du Sud : le progrès humain dans un monde diversifié*, qui indiquait que quatorze des vingt pays ayant enregistré la hausse la plus rapide en termes d'évolution de leur indice de développement humain depuis 2000 sont situés en Afrique. Avec des taux de croissance moyens d'au moins 8% sur les trois dernières années, la Côte d'Ivoire illustre bien le potentiel de progression de l'Afrique sur l'échelle de l'Indice de développement humain.

L'Agenda 2063 adopté par l'Union africaine l'an dernier propose une voie d'accès à l'émergence. Une trentaine de pays africains ont inscrit l'objectif d'accéder au statut de « pays émergent » au titre de leur stratégie de développement national. La Côte d'Ivoire est allée encore plus loin dans sa stratégie de développement national en élaborant des mesures et des réformes qui sont désormais mises en œuvre dans le but d'atteindre le statut de pays émergent à l'horizon 2020.

Le bilan de l'émergence dans d'autres régions témoigne du bien-fondé de l'approche adoptée par la Côte d'Ivoire. La réalisation de l'émergence exige leadership, vision, justesse d'analyse, planification et initiative. Rien de tout cela n'est facilité par l'instabilité mondiale, qui semble désormais être la nouvelle norme. Nous en voyons l'illustration au niveau du changement climatique, en géopolitique, en économie et dans l'ensemble de nos sociétés. Nous voyons apparaître de nouvelles crises qui viennent se greffer sur des conflits anciens qui n'ont jamais été entièrement résolus.

Pour consolider l'émergence dans ce contexte, souvent imprévisible, les pays concernés doivent renforcer leur résistance aux chocs, en optant pour :

- la diversification économique,
- l'investissement dans la protection sociale et la cohésion sociale,
- la réduction des risques de catastrophe, notamment par l'adaptation au changement climatique, et
- les approches participatives de la gouvernance et du développement.

Permettez-moi de vous soumettre quelques réflexions sur les questions clés qui doivent être abordées pour s'engager sur la voie de l'émergence :

1) Il est essentiel de s'attaquer aux inégalités. L'évolution du développement humain au cours des quarante dernières années a montré que la croissance économique seule ne suffisait pas. Pour parvenir au stade de l'émergence, les pays africains doivent prendre des mesures spécifiques pour lutter contre les inégalités élevées en matière de revenus, de santé et d'éducation. Ils doivent également habiliter les citoyens en leur permettant d'accroître leurs compétences et en leur offrant les opportunités dont ils ont besoin pour participer au développement de l'économie de pays. De grandes disparités persistent souvent entre les habitants des zones rurales et des zones urbaines et entre les hommes et les femmes. Près de la moitié de la population de l'Afrique subsaharienne continue de vivre avec moins de 1,25 dollar par jour.

Par ailleurs, le taux d'alphabétisation des jeunes en Afrique n'est que de 75 % pour les hommes et 65 % pour les femmes alors qu'il est en situation de parité ou de quasi-parité dans toutes les autres régions en développement. En 2010, six des dix pays présentant les taux d'inégalité de revenus les plus élevés au monde se trouvaient en Afrique subsaharienne.

En réduisant les inégalités, les pays africains pourront faire progresser le développement humain et pleinement exploiter le potentiel des femmes et des groupes actuellement marginalisés afin de leur permettre de contribuer au développement national.

Une plus grande égalité entre les hommes et les femmes dans le secteur de l'agriculture, par exemple, permettrait d'apporter une contribution significative à l'émergence. Dans de nombreux pays africains, la main-d'œuvre agricole compte plus de femmes que d'hommes, car celles-ci sont impliquées dans tous les aspects de la production agricole. Pourtant, on estime que ces agricultrices sont 30% moins productives que leurs homologues masculins, non pas parce qu'elles travaillent moins dur, mais du fait qu'elles ne bénéficient pas d'un accès égal aux capitaux et au crédit, à l'assurance, aux outils, aux semences de qualité, aux engrais, au matériel, à la formation, à la propriété foncière, à l'héritage et au droit d'occupation.

Il en résulte que les agricultrices produisent et gagnent moins que les agriculteurs. Mais en assurant aux femmes l'égalité des droits et de l'accès aux ressources, les pays africains pourraient augmenter leur production agricole et accroître les revenus des agricultrices, aider les familles et les communautés à sortir du cycle de la faim, mettre un terme à la malnutrition chronique et générer une croissance inclusive.

C'est pour cette raison que le programme conjoint d'autonomisation des femmes entrepris par l'Union africaine et le PNUD est si important. L'initiative « Construire un environnement favorable à l'autonomisation économique et la participation politique des femmes en Afrique » nous engage à aider les pays à surmonter les obstacles qui empêchent les femmes de réaliser leur plein potentiel.

Le prochain Rapport sur le développement humain en Afrique du PNUD portera sur l'économie politique de l'inégalité des genres en Afrique. Ce document devrait explorer en profondeur les mécanismes responsables de l'exclusion économique des femmes et proposer des options stratégiques et politiques pour y remédier.

2) La transformation structurelle joue un rôle clé dans la réalisation de l'émergence. L'Union africaine favorise la transformation structurelle des économies africaines afin de les rendre plus inclusives et diversifiées et qu'elles puissent accroître la valeur de leurs produits de base. Pour y parvenir, il faut favoriser l'emploi et la production dans un éventail élargi d'industries et de services. Les nations doivent investir davantage dans la santé, l'éducation et la formation de leurs populations, développer leurs infrastructures et renforcer leurs capacités institutionnelles.

Les taux actuels de croissance économique, les nouveaux gisements de pétrole et de gaz et d'autres ressources minérales, ainsi que les niveaux croissants d'investissement public et privé multiplient les possibilités de transformation structurelle.

Le PNUD s'est engagé à aider les pays à développer leur économie pour que leur population puisse prendre part au développement et à en bénéficier. Nous contribuons à développer les capacités permettant de stimuler le commerce et la compétitivité, de renforcer la planification à long terme, de coordonner l'activité économique et de mobiliser les ressources nationales. À cette fin, nous cherchons à aider les pays à exploiter au mieux leurs atouts considérables.

3) Exploiter le potentiel de la jeunesse. L'un des grands atouts de l'Afrique réside dans sa population jeune. Les jeunes peuvent susciter les transformations dont dépend l'émergence, à condition que les pays africains consentent des investissements en leur faveur et leur offrent des perspectives d'avenir. Les pays émergents d'Asie ont ainsi exploité le potentiel de leur jeunesse pour développer leur force de travail et devenir plus concurrentiels et productifs.

L'Afrique a aujourd'hui cette possibilité. Nous voyons actuellement comment les jeunes du continent utilisent leur créativité, les technologies de l'information et de la communication pour créer leurs propres entreprises et accéder aux marchés mondiaux. Ils ont le potentiel de se relier aux chaînes de valeur mondiales et d'aider leur pays à passer rapidement à l'étape suivante, qui concerne les services à plus forte valeur ajoutée et les secteurs de l'industrie.

Toutefois, si les jeunes se retrouvent sans perspective d'emploi et sans possibilité de faire entendre leur voix, le potentiel de ce « dividende démographique » risque d'être dilapidé. Une jeunesse désabusée, privée d'accès à l'éducation, aux moyens de subsistance ou à de meilleures perspectives d'avenir, risque d'alimenter l'instabilité, la violence et les conflits.

4) L'amélioration de l'emploi et des moyens de subsistance. Plus de quatre travailleurs sur dix à l'échelle du continent vivent dans l'extrême pauvreté. Quatre-vingt pour cent des travailleurs en Afrique occupent des emplois à faible productivité dans le secteur agricole ou celui des services de faible valeur, qui génèrent peu ou pas de revenus. Selon l'Organisation Internationale du Travail, l'Afrique compte le plus d'emplois vulnérables et de travailleurs pauvres parmi les régions du monde. Il faut créer davantage d'emplois décents et de moyens de subsistance par le biais d'une croissance inclusive et durable.

5) Le maintien de l'intégrité des écosystèmes. Le PNUD a consacré son Rapport mondial sur le développement humain 2011 aux liens entre durabilité et équité. L'Afrique est la région du monde qui contribue le moins au changement climatique, pourtant elle est celle qui est la plus touchée par ses impacts. Bon nombre d'Africains, en particulier dans les communautés et les pays les plus pauvres, souffrent des conséquences liées aux catastrophes naturelles plus fréquentes et plus intenses et doivent faire face à de mauvaises récoltes dues au changement des conditions météorologiques. Pour éviter les revers catastrophiques causés par le changement climatique, le PNUD aide les pays africains à renforcer leur résilience face aux événements de ce type en intensifiant l'effort d'adaptation au changement climatique et en renforçant le développement durable.

Le programme de développement pour l'après-2015 et les nouveaux Objectifs de développement durable devraient inciter ces pays à promouvoir un progrès économique et social à faible empreinte environnementale. Ceci est essentiel pour toutes les régions du monde si nous voulons préserver le patrimoine naturel mondial qui assure la pérennité de notre avenir commun. Le PNUD aide les pays africains à s'engager sur la voie du développement à faible teneur en carbone, à protéger leurs parcs et forêts et à mettre un terme au trafic illégal de la faune sauvage. Nous cherchons à renforcer les capacités de tous les

Africains pour leur permettre de bénéficier des initiatives financées par le Fonds pour l'environnement mondial, et de plus en plus, des sources publiques et privées de financement pour le climat.

6) Les conflits et l'instabilité internes constituent aussi un énorme frein au progrès. **Il faut en traiter les causes sous-jacentes**, notamment en renforçant la cohésion sociale, en instaurant l'État de droit et la capacité de règlement pacifique des différends, et en rendant la gouvernance, plus souple, plus inclusive et plus efficace, à tous les niveaux.

Partout dans le monde, les citoyens veulent être davantage impliqués dans le processus de prise de décisions les concernant et ils exigent de leurs gouvernants une plus grande redevabilité. Lors des débats mondiaux sur le programme de développement de l'après-2015, l'aspiration à une gouvernance honnête et efficace a été classée comme priorité absolue. Les peuples exigent de leur gouvernement une fourniture de services améliorés et une gestion équitable et transparente des deniers publics et des ressources naturelles.

Un accès plus large à l'Internet a favorisé une plus grande sensibilisation aux droits de l'homme et permis à un plus grand nombre de citoyens de s'engager dans le dialogue national et l'activisme. Les gouvernements favorables à une plus grande participation des citoyens dans la vie publique seront mieux placés pour instaurer une plus grande confiance et mettre en place des systèmes politiques plus durables.

Grâce aux technologies de l'information et de la communication et à des données actualisées, fiables et ventilées, les citoyens peuvent suivre les progrès de leur pays sur la voie du développement et tenir leur gouvernement comptable des résultats atteints. Le Secrétaire général des Nations Unies a appelé tous les pays à se mobiliser en faveur de ce qu'il a appelé la « révolution de la responsabilité » en vue du développement durable.

Dans l'élaboration de la Position commune africaine sur le programme de développement pour l'après-2015, les leaders africains se sont engagés à progresser vers le stade de l'appropriation « qui engage tous les citoyens et leur permet de tenir les principales parties prenantes du développement mutuellement responsables les unes envers les autres ». Le PNUD travaillera main dans la main avec les pays africains pour réaliser cet objectif, en s'appuyant sur l'élan et l'engagement obtenus à la faveur du processus lié à l'après-2015.

7) Des partenariats solides ont également un rôle crucial à jouer en faveur de l'émergence. Au PNUD, nous nous efforçons de mettre en relation les pays africains avec les pays qui ont atteint le statut de l'émergence par le biais de leurs investissements dans les infrastructures, la santé, l'éducation et une politique sociale innovante et grâce à une ouverture à l'économie mondiale à travers le commerce, l'investissement et les chaînes de valeur mondiales.

Nous œuvrons également de concert avec les pays africains pour fournir aux décideurs mondiaux des preuves de nos réussites. Nous contribuons ainsi à promouvoir des politiques cohérentes notamment dans le domaine de l'environnement, du changement climatique, du commerce, de la dette et des flux migratoires, de sorte que toutes ces initiatives soient constamment orientées vers le même but, celui de faire progresser le développement humain. C'est pourquoi nous travaillons en étroite collaboration avec l'Union africaine et l'Agence de planification et de coordination du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), les Commissions économiques régionales, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et la Banque africaine de développement.

8) Les liens avec les programmes mondiaux. Les résultats positifs des principaux sommets organisés cette année par les Nations Unies dans différents domaines – réduction des risques de catastrophe, financement du développement, développement durable et changement climatique – peuvent œuvrer

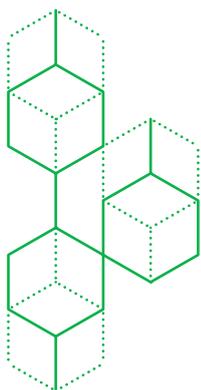
dans le sens de l'émergence de l'Afrique. De plus, ce mois-ci, la Commission de la condition de la femme des Nations Unies doit réaffirmer la Déclaration et le Programme d'action de Beijing sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes.

Cette année nous offre la chance unique de faire avancer des programmes de développement au niveau mondial. La Position commune africaine sur le programme de développement pour l'après-2015 précise clairement que les dirigeants africains sont pleinement conscients de l'importance des résultats des conférences mondiales organisées en faveur du continent.

Si nous sommes réunis ici dans le cadre de cette conférence, c'est que nous sommes tous passionnés par l'émergence de l'Afrique. L'Afrique possède le leadership ainsi que la vision stratégique nécessaire pour réaliser l'émergence. Un certain nombre de pays font des progrès remarquables dans ce sens. L'engagement en faveur de la croissance et de la gouvernance inclusive et durable, la volonté de mettre un terme à la dégradation de l'environnement et de renforcer la résilience aux chocs, l'aspiration à une plus grande égalité entre les hommes et les femmes et la détermination sans faille à exploiter le potentiel des femmes et des jeunes, voire de tous les Africains, sont autant de conditions qui permettront d'aboutir à l'émergence et de faire triompher le développement humain.

Pour ma part, je considère que l'objectif de l'émergence n'est pas tant la croissance du PIB en soi : il s'agit plutôt d'une quête visant à améliorer la santé et le bonheur des êtres humains afin que nous puissions tous réaliser notre plein potentiel et participer pleinement à la vie de nos sociétés. Nous pourrions ainsi contribuer à l'émergence d'un continent et d'un monde plus pacifiques et prospères.

J'attends avec intérêt de prendre connaissance des conclusions qui ressortiront de vos discussions et je vous souhaite une conférence fructueuse.





**ALLOCATION DE CLÔTURE DU CHEF DE GOUVERNEMENT DE CÔTE D'IVOIRE
MONSIEUR DANIEL KABLAN DUNCAN,
Premier Ministre, Ministre de L'économie, des Finances et du Budget**

Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, 20 Mars 2015

Mesdames et Messieurs les Ministres,
Monsieur le Ministre d'État, Ministre du Plan et du Développement,
Messieurs les Hauts Représentants du PNUD, de la BAD, de la Banque mondiale et du Centre d'Etudes de l'OCDE,
Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions bilatérales régionales et internationales,
Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Membres du Corps Diplomatique,
Mesdames et Messieurs les représentants des organisations professionnelles du secteur privé et de la société civile,
Messieurs les Directeurs Généraux et Centraux,
Honorables invités,
Chers amis de la Presse nationale et internationale,
Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur et un agréable devoir pour moi de présider ce matin, au nom du Président de la République, **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, la cérémonie de clôture de la première Conférence Internationale sur l'Émergence de l'Afrique qui se tient dans la capitale économique ivoirienne.

Après trois journées d'échanges intenses et de partage d'expériences sur la problématique du développement du continent, nous arrivons au terme de cette importante Conférence sur l'émergence de l'Afrique. Je note, avec satisfaction, la réussite de cet évènement et surtout la richesse et la qualité des enseignements qu'il nous laisse.

Je salue, à cet effet, l'appui technique du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) qui a permis indéniablement de faire de cet évènement un véritable succès.

Je voudrais, à ce titre, adresser une mention très spéciale à **Madame Helen Clark, Administrateur du PNUD**, et lui exprimer la profonde gratitude du Gouvernement ivoirien pour sa présence effective et pour avoir totalement mobiliser son institution à nos côtés pour l'organisation de cette rencontre de réflexions de haut niveau.

J'exprime également la sincère gratitude du Gouvernement à l'endroit des premiers dirigeants de la Banque mondiale et de la BAD, nos partenaires au développement, mais aussi à l'organisation et à la réussite de cette conférence. Leurs inestimables contributions à ces assises ont permis de véhiculer des stratégies et des idées fortes pour engager de façon irréversible le continent africain sur la trajectoire de l'émergence.

Je voudrais enfin adresser mes vifs remerciements à toutes les délégations officielles, les panélistes et les universitaires et chercheurs, ici présents, pour votre participation et surtout votre contribution à l'enrichissement des discussions. La présence distinguée de tous est la marque de l'intérêt que vous portez au développement économique et au progrès social de l'Afrique, en un mot, à son émergence.

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

En assurant la présidence de la session inaugurale qui a suivi la cérémonie d'ouverture de la Conférence internationale, le Président de la République de Côte d'Ivoire, **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA** et ses pairs de la sous-région ont partagé leur vision de l'émergence de l'Afrique. Le Chef de l'État ivoirien a saisi cette opportunité pour développer sa grande ambition pour son pays, celle de « faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020 ».

Les discussions au cours de ces trois jours de travaux ont démontré, sans nul doute, que notre continent dispose des atouts nécessaires, à travers des potentialités encore intactes en ressources naturelles agricoles, minières et minérales. Sur ce fondement, une approche volontariste et structurée d'industrialisation devrait permettre une meilleure transformation locale de ces richesses pour générer plus de valeur ajoutée et créer plus d'emplois en vue de réduire significativement la pauvreté au cours des prochaines années.

En effet, les bonnes performances de l'Afrique durant la dernière décennie et les bonnes perspectives à moyen terme ont conduit la Banque mondiale à dire ce qui suit :

« L'Afrique est en passe de réussir son décollage économique tout comme la Chine, il y a 30 ans, et L'Inde, il y a 20 ans ». Plusieurs pays africains considérés comme « pays frontières » dans le jargon économique, sont sur le point de devenir des pays émergents, tout comme le Vietnam en Asie.

L'« Incurable Afrique » selon le célèbre magazine The Economist, dans un numéro de mai 2000, est donc devenu pour le même magazine « un continent d'espoir » au regard des nombreuses transformations économiques et politiques sur le continent.

Ces progrès de l'Afrique nous rappellent les promesses de transformation que portent la croissance économique et les réformes institutionnelles et structurelles.

Sur ces dix dernières années, je note que la croissance économique moyenne en Afrique, mesurée par l'augmentation du Produit Intérieur Brut (PIB) en termes réels atteint 5% par an et qu'elle a été supérieure à celle de tous les continents à l'exception de l'Asie. Six des dix pays dont le taux de croissance est le plus élevé dans le monde se situent en Afrique. Parmi eux figure la Côte d'Ivoire avec un taux d'environ 9% au cours des trois dernières années et une estimation de 10% en 2015, consolidant ainsi son rôle de moteur de la croissance économique de la sous-région ouest africaine francophone.

Je note également que le taux d'investissement étranger en Afrique a été multiplié par dix au cours de la dernière décennie avec des apports significatifs de la Chine, de l'Inde, du Brésil, de la Malaisie et de la Turquie. D'ailleurs, le taux de rendement des investissements en Afrique figure parmi les plus élevés au monde.

Les échanges commerciaux de l'Afrique avec le reste du monde ont augmenté de 200% depuis l'an 2000. Les échanges avec le Brésil, la Chine, la Corée du Sud, l'Inde et la Turquie qui ne représentaient que 1% sont estimés aujourd'hui à plus de 30%. Ils devraient atteindre 50% d'ici 2030.

Il est donc indéniable que l'Afrique trouve de plus en plus sa place dans l'économie mondiale et que la diversification de ses partenaires annonce également des opportunités de développement sans précédent.

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

La forte croissance enviable et enviable du continent africain, tirée par la demande extérieure de produits de base et des politiques macroéconomiques efficaces, cache d'importantes disparités au niveau des différents pays. La croissance en Afrique a généré peu d'emplois et induit peu d'impact sur la réduction de la pauvreté qui demeure le premier défi du continent. Pour la plupart des pays africains, la contribution de la production manufacturière dans la création de richesses et de valeur ajoutée a baissé ou a peu évolué.

Dans ce contexte, il apparaît que l'absence d'inclusion de la croissance économique en Afrique reste l'un des défis les plus importants à relever, avec près de la moitié de la population du continent disposant de moins de 1,25 dollars par jour.

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Face à ce constat, je me convaincs que la qualité des échanges a permis de noter que l'industrialisation accélérée pourrait contribuer à la réalisation d'un développement durable et inclusif en Afrique. Il nous faut donc aborder cette phase décisive avec confiance et détermination, à travers une vision stratégique claire et partagée, soutenue par des politiques efficaces.

C'est pourquoi nous devons mettre à profit toutes les initiatives continentales pertinentes dans une approche participative, en vue de formuler les meilleures stratégies pour la résolution des problématiques majeures comme celles (i) du développement du capital humain et des compétences, (ii) du transfert et de la maîtrise des technologies, (iii) du renforcement d'institutions solides et compétitives, (iv) du développement des infrastructures et de sources d'énergie compétitives.

Ces défis sont bien perçus par les dirigeants politiques africains qui se sont à nouveau engagés, à l'occasion du Jubilé d'or de l'Union africaine, à œuvrer pour « une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale ».

Toutefois, la bonne tenue de l'économie africaine ne changera durablement la situation du continent que si elle profite aux populations et réduit de manière considérable et durable le niveau de pauvreté.

Aussi, l'avenir de l'Afrique dépendra-t-il des réponses que ses dirigeants pourront apporter aux aspirations de sa jeunesse en matière de réduction du chômage, de formation et d'épanouissement.

À cet égard, l'Agenda 2063 qui en a résulté est un plan pour la transformation structurelle de l'Afrique. Il s'appuie sur les enseignements tirés des expériences mondiales en matière de développement. Il s'agit notamment des avancées significatives réalisées par les grands pays du Sud pour sortir des pans entiers de leurs populations de la pauvreté, améliorer les revenus et catalyser la transformation économique et sociale.

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

La Côte d'Ivoire, sous la haute impulsion du Président de la République, **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA** a pour ambition de s'engager durablement sur la trajectoire de l'émergence dès 2020. Il s'agit de réaliser la transformation structurelle de l'économie ivoirienne, grâce à une croissance économique robuste, durable, inclusive et créatrice d'emplois.

L'objectif est de bâtir une économie industrialisée, capable d'accroître substantiellement la part des produits manufacturés dans le PIB et les exportations et de favoriser l'avènement d'une classe moyenne tant en milieu urbain que rural, à même de soutenir une demande intérieure forte et viable.

À ce titre, le Gouvernement entreprend depuis 2011 de profondes réformes structurelles et sectorielles pour améliorer de façon notable la compétitivité de notre économie. Il s'agit globalement de créer le meilleur environnement pour accompagner le secteur privé et créer en Côte d'Ivoire l'un des climats des investissements privés les plus attractifs en Afrique.

L'accélération et l'intensification de ces réformes structurelles et sectorielles ont permis à la Côte d'Ivoire d'être classée pour la deuxième année consécutive parmi les dix meilleurs réformateurs au monde dans le cadre du rapport Doing Business 2015 de la Banque mondiale, passant ainsi du 7ème au 4ème rang.

Faut-il le rappeler, notre pays a maintenu son statut de pays conforme à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), obtenu en mai 2013. De même, la Côte d'Ivoire a reçu en décembre dernier le prix du Forum « Mines and Money » du « Meilleur Pays en matière de réforme dans le secteur minier » devant des pays Européens comme la Finlande et la Serbie et d'Amérique latine comme le Pérou.

D'autres réformes sont également mises en œuvre dans le cadre du Millenium Challenge Corporation (MCC) du Gouvernement américain, sanctionné par l'obtention récente du Threshold. En outre, notre pays devrait être éligible dès 2015 à l'initiative internationale « Open Government Partnership - (OGP) ».

Les résultats éloquentes liés à la réalisation de ces réformes ainsi que les retombées positives perceptibles sur la situation économique de la Côte d'Ivoire sont un signal fort à l'endroit de tous les pays africains désireux de relever le défi de l'émergence. Car la transformation structurelle de nos économies réside dans une réforme profonde de ces mécanismes, pour une résilience plus accrue, dans le contexte actuel de mondialisation et de concurrence acharnée.

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Les conclusions de la Conférence Internationale sur l'Émergence de l'Afrique qui a eu pour ambition de susciter des discussions de haute qualité d'où jailliront des pistes d'actions concrètes sur la problématique de la transformation structurelle de l'Afrique sont très attendues.

Permettez-moi donc de retenir avec vous quelques-unes de ces recommandations très instructives tirées de l'expérience des pays les plus avancés sur le chemin de l'émergence au regard des trois thématiques majeures

débuttées que sont « l'État développementaliste et l'émergence », « l'émergence et les changements des modes de production et de consommation » et « l'émergence et le développement humain ». Ce sont :

- une politique volontariste forte et structurée de réformes sur le double plan individuel et régional ;
- l'accélération du processus d'industrialisation, le développement d'infrastructures modernes, l'appropriation et la diffusion des technologies ainsi que la recherche et l'innovation ;
- la formation, l'adéquation formation et emploi et la création d'emplois stables.

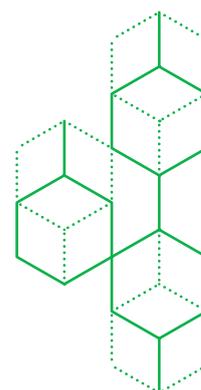
Ces recommandations qui s'intègrent dans ce qui pourrait être considéré, de mon point de vue, comme la « Déclaration d'Abidjan sur l'émergence de l'Afrique » doivent être suivies et régulièrement évaluées dans leur application.

En ce qui concerne la Côte d'Ivoire qui élabore actuellement son plan stratégique pour l'émergence à l'horizon 2020 ainsi que le Plan National de Développement (PND) 2016-2020, je voudrais vous assurer de la ferme volonté du Gouvernement ivoirien de s'approprier les conclusions fructueuses de ses assises.

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

En vous souhaitant bon retour dans vos pays respectifs, je déclare au nom de **SEM Alassane OUATTARA**, Président de la République, close la première Conférence Internationale sur l'Émergence de l'Afrique organisée par la Côte d'Ivoire avec l'appui du PNUD, de la Banque mondiale et de la BAD.

Je vous remercie de votre aimable attention.



Considérant la participation au panel de haut niveau de Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal,

Considérant la participation au panel de haut niveau de Son Excellence Monsieur Thabo M'BEKI, Ancien Président de la République de l'Afrique du Sud,

Appréciant l'intérêt et la grande sollicitude manifestés par le Chef de l'État, le Président Alassane OUATTARA et son Gouvernement,

Considérant l'engagement du système des Nations Unies et de hautes autorités des institutions financières internationales à accompagner les États africains à l'émergence,

Considérant la participation effective d'illustres personnalités issues de pays émergents en vue de partager leurs expériences,

Considérant les diverses commodités et facilités offertes par le Gouvernement ivoirien et le PNUD,

Nous, participants à la **Conférence Internationale sur l'Émergence de l'Afrique**, organisée conjointement par le Gouvernement de la Côte d'Ivoire et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) avec la contribution de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement (BAD), réunis à Abidjan les 18, 19 et 20 Mars 2015 :

- **exprimons** notre reconnaissance au Président Macky SALL, Président de la République du Sénégal pour l'intérêt porté à ses assises ;
- **adressons** notre gratitude à Monsieur Thabo MBEKI, Ancien Président de la République de l'Afrique du Sud pour sa participation à cette conférence ;
- **adressons** notre infinie gratitude à son Excellence Monsieur le Premier Ministre et au Gouvernement Ivoirien ;
- **saluons** la participation effective des Présidents d'Institutions et des membres de Gouvernements de plusieurs pays à ces assises ;
- **exprimons** notre reconnaissance aux partenaires au développement notamment le PNUD, la Banque mondiale et la BAD pour leur appui technique et financier ;
- **exprimons** notre reconnaissance aux Pays émergents en l'occurrence le Brésil, la Chine, l'Inde, la Malaisie, l'Afrique du Sud et l'ensemble des Organisations communautaires et internationales pour le partage de leurs expériences ;
- **saluons** la forte mobilisation des Experts nationaux et internationaux ainsi que la qualité et la richesse de leurs interventions qui constituent les ingrédients nécessaires à l'atteinte de l'émergence de l'Afrique ;
- **exprimons** nos remerciements au Peuple ivoirien pour son hospitalité légendaire ;
- **adressons**, enfin, nos sincères remerciements au Ministère d'État, Ministère du Plan et du Développement de la Côte d'Ivoire et au PNUD pour la parfaite organisation de ces assises.

Fait à Abidjan, le 20 mars 2015

Les participants

MOTION SPÉCIALE DE REMERCIEMENTS À SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Considérant l'intérêt et la grande sollicitude manifestés par Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire ;

Apprécient la participation au panel de haut niveau de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire,

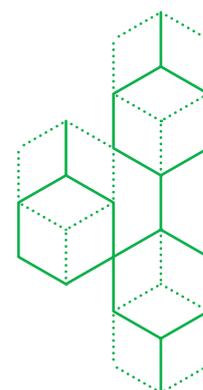
Saluant l'engagement et la détermination du Président de la République de Côte d'Ivoire à assurer le leadership pour l'atteinte de l'émergence de l'Afrique ;

Nous, participants à la **Conférence Internationale sur l'Émergence de l'Afrique**, organisée conjointement par le Gouvernement de la Côte d'Ivoire et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) avec la contribution de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement (BAD), réunis à Abidjan les 18, 19 et 20 Mars 2015:

Exprimons, notre reconnaissance à Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire qui a posé les jalons à travers cette conférence pour faire d'Abidjan la capitale de l'émergence de l'Afrique.

Fait à Abidjan, le 20 mars 2015

Les participants



C'est un grand honneur et un agréable devoir pour moi de présider ce matin, **au nom du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, la cérémonie de clôture de la première **Conférence Internationale sur l'Émergence de l'Afrique** qui se tient dans la capitale économique ivoirienne.

Après trois journées d'échanges intenses et de partage d'expériences sur la problématique du développement du continent, nous arrivons au terme de cette importante Conférence sur l'émergence de l'Afrique. Je note, avec satisfaction, **la réussite de cet évènement et surtout la richesse et la qualité des enseignements qu'il nous laisse.**

Je salue, à cet effet, l'appui technique **du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)** qui a permis indéniablement de faire de cet évènement un véritable succès.

Je voudrais, à ce titre, adresser une mention très spéciale à **Madame Helen Clark, Administrateur du PNUD** et lui exprimer la profonde gratitude du Gouvernement ivoirien pour avoir totalement mobiliser son institution à nos côtés pour l'organisation de cette rencontre de réflexions de haut niveau.

J'exprime également **la sincère gratitude du Gouvernement à l'endroit des premiers dirigeants de la Banque mondiale et de la BAD, nos partenaires au développement, mais aussi au comité d'organisation pour la réussite de cette conférence.** Leurs inestimables contributions à ces assises ont permis de véhiculer des stratégies et des idées fortes pour engager de façon irréversible, le continent africain sur la trajectoire de l'émergence.

Je voudrais enfin **adresser mes vifs remerciements à toutes les délégations officielles, les panélistes et les universitaires et chercheurs, ici présents, pour votre participation et surtout votre contribution à l'enrichissement des discussions.** La présence distinguée de tous est la marque de l'intérêt que vous portez au développement économique et au progrès social de l'Afrique, en un mot, à son émergence.

Daniel Kablan DUNCAN
Premier Ministre
République de Côte d'Ivoire

07h 00 – 09h 15	INSCRIPTION	
10h 00 – 12h 35	18 MARS 2015	CÉRÉMONIE D'OUVERTURE
		Allocutions
10h 00 – 10h 15	Salle « Auditorium »	1. Dr. Albert Mabri Toikeusse, Ministre d'État, Ministre du Plan et du Développement, Côte d'Ivoire
11h 15 – 11h 35		2. Madame Helen Clark, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le Développement, PNUD
11h 35 – 12h 05		3. Son Excellence Monsieur Macky Sall, Président de la République du Sénégal
12h 05 – 12h 35		Discours d'ouverture de la Conférence : Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire
12h 45 – 14h 00	Panel de Haut Niveau Salle « Auditorium »	<p>Président de session : Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire</p> <p>Modérateur : Madame Helen Clark, Administrateur du PNUD</p> <p>Panélistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Son Excellence Monsieur Macky Sall, Président de la République du Sénégal • Zhang Ming, Vice-ministre des Affaires Etrangères de la République Populaire de Chine, Représentant Spécial du Président de la République Populaire de Chine (intervenant pour le compte des BRICS) • Makthar Diop, Vice-président Région Afrique de la Banque mondiale • Sénateur Idris Jala, Ministre, Conseiller auprès de la Primature, Malaisie • Dr Steve Kayizzi-Mugerwa, Vice-Président par intérim de la Banque africaine de développement, Economiste en Chef • Son Excellence Monsieur Thabo Mbeki, Ancien Président de l'Afrique du Sud, Président du Panel de Haut Niveau sur les mouvements illicites de fonds <p>Conclusions du Président Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire</p>

14h 00 – 15h 00	DÉJEUNER	
15h 00 – 18h 00	Session Plénière1	L'État développementaliste et l'émergence
14h 30 – 14h 35	Salle « Auditorium »	Président de session : Son Excellence Monsieur Thabo Mbeki, Ancien Président de l'Afrique du Sud, Président du Panel de Haut Niveau sur les mouvements illicites de fonds
14h 35 – 14h 40		Modérateur : Mamadou Lamine Loum, Ancien Premier Ministre du Sénégal
14h 40 – 15h 00		Conférencier : Dr. Steve Kayizzi-Mugerwa, Économiste en Chef et Vice-Président par intérim de la Banque africaine de développement
15h 00 – 15h 10		Intervenants :
15h 10 – 15h 20		• M. Sed Nuru Ali, Chef de la division Macroéconomique de l'Association Économique, Ethiopie
15h 20 – 15h 30		• Semodji Djossou Mawassi, Ministre de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, Togo
15h 30 – 15h 40		• Patrick Achi, Ministre des Infrastructures Économiques, Côte d'Ivoire, « L'expérience de la Côte d'Ivoire en matière de planification de l'émergence », Côte d'Ivoire
15h 40 – 15h 50		• Jan Rieländer, Chef de l'unité sur l'évaluation Multidimensionnelle des pays de l'OCDE, « Quelle assistance pour l'élaboration des plans d'émergence », OCDE
15h 40 – 15h 50	Questions & Réponses, discussion et conclusions de la session	
16h 30 – 16h 45	PAUSE CAFÉ	
16h 45 – 18h 30	Session de Groupes	L'État développementaliste et l'émergence
	Salle « Auditorium » (Cloison 1)	Groupe 1 : Paix et sécurité, conditions de l'émergence Président de session : Kadré Désiré Ouédraogo, Président de la Commission de la CEDEAO Modérateur : Paul Biyoghe Mba, Président du Conseil Economique et Social, Gabon Présentations : <ul style="list-style-type: none"> • Hamed Bakayoko, Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Côte d'Ivoire • Abdel Nassir Ethmane, Représentant Spécial par intérim, Commission de l'Union africaine • Cheikna Seydi Ahamadi Diawara, Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Population, Mali • Seth Daah, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, Ghana

Salle « Auditorium » (Cloison 2)	<p>Groupe 2 : Modernisation de l'État et changement de comportements</p> <p>Présidente : Amadou Boubacar Cissé, Ministre d'État, de l'Aménagement du Territoire et du Développement, Niger</p> <p>Modérateur : Abdoul Aziz Tall, Ministre en Charge du suivi du Plan Sénégal Émergent, Sénégal</p> <p>Présentations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Abdourahmane Cissé, Ministre auprès du Premier Ministre, Chargé du Budget, Côte d'Ivoire • Madame Maria Jesus Miranda, Secrétaire d'État aux Affaires Etrangères, Cap-Vert • Prof. Daniel Etounga Manguelle, écrivain et consultant du Cameroun • Prof. Emmanuel Nnadozie, Secrétaire Exécutif, Directeur de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique, ACBF • Prof. Herman Musahara, Directeur Exécutif de l'Organisation de la Recherche en Sciences Sociales pour l'Afrique de l'Est et Australe, « L'expérience du Rwanda », Rwanda • Prof. Adolphe Nkenda, Secrétaire Général Adjoint au Ministère des Finances, « L'expérience de la Tanzanie en matière de modernisation de l'État », Tanzanie
Salle « San Pedro »	<p>Groupe 3 : Planification de l'émergence</p> <p>Président : Jean Gustave Sanon, Ministre de l'Économie et des Finances, Burkina Faso</p> <p>Modérateur : Alioune Sall, Future Africain</p> <p>Présentations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amadou Ba, Ministre de l'Économie, des Finances et du Plan du Sénégal, « L'expérience sénégalaise de la planification de l'émergence », Sénégal • Kako Kossivi Nubukpo, Ministre auprès du Président de la République Chargé de la Prospective, Togo • Peter O. Mangiti, Secrétaire Principal, Ministère de la Décentralisation et de la Planification, « L'expérience du Kenya en matière de planification », Kenya • Bakouf Ferdinand, Lead Economiste, Banque africaine de développement • François Yatta, Directeur des programmes, Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique, Maroc

	Salle « Balafon » (22 ^{ème} étage)	<p>Groupe 4 : Financement du développement et promotion des partenariats</p> <p>Président : Kanayo F. Nwanze, Président du Fonds International de Développement Agricole (FIDA)</p> <p>Modérateur : Cosmas Milton Obote Ochieng, Directeur Exécutif, Centre Africain pour les Études Technologiques, Nairobi</p> <p>Présentations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hermes Ela Mifumu, Ministre Délégué (Cabinet du Président de la République), Guinée Equatoriale • Madame Kaba Nialé, Ministre auprès du Premier Ministre, Chargée de l'Économie et des Finances, Côte d'Ivoire, « L'expérience de la Côte d'Ivoire en matière de financement de l'émergence », Côte d'Ivoire • Abderrahmane Hadj-Nacer, Ancien Gouverneur de la Banque Centrale, Algérie • Acacio Bonfim, Directeur Exécutif de la Banque Internationale des Sao Tomé et Principe, Sao Tomé et Principe
19 MARS 2015		
09h 00 – 10h 45	Session Plénière2	L'émergence et les changements des modes de production et de consommation
09h 00 – 09h 10	Salle « Auditorium »	<p>Président de session : Mohamed-Séghir Babès, Président du Conseil économique et social, Algérie.</p> <p>Modérateur : Tertius Zongo, Ancien Premier Ministre du Burkina Faso</p> <p>Conférencière : Madame Punam Chuhan-Pole, Économiste principale, Banque mondiale - Région Afrique « La transformation structurelle comme levier de la croissance et de la réduction de la pauvreté »</p>
09h 10 – 09h 15		
09h 15 – 09h 35		
09h 35 – 09h 45		<p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rathin Roy, Directeur, Institut National pour la finance publique et les politiques, « Expérience de l'Inde en matière de transformation structurelle », Inde
09h 45 – 09h 55		<ul style="list-style-type: none"> • Celso Marcondes, Directeur, Institut Lula pour l'initiative sur l'Afrique, Brésil, « Expérience du Brésil en matière de transformation structurelle », Brésil
09h 55 – 10h 05		<ul style="list-style-type: none"> • Prof. Jin-sang Lee, Directeur, Centre pour le Développement International et la Coopération, Duksung Womens's University, Seoul « L'expérience de la Corée du Sud », Corée du Sud

10h 05 – 10h 15		<ul style="list-style-type: none"> Nikhil Treebhooon, « Dimensions économiques de la transformation structurelle de l'île Maurice dans le contexte de l'émergence », République de Maurice
10h 15 – 10h 45		Questions & Réponses, discussion, conclusions de la session
10h 45 - 11h 00	PAUSE CAFÉ	
11h 00 - 12h 45	Session – Groupes 2	Les transformations des systèmes de production et des tendances de consommation dans le cadre de l'émergence
	Salle « Auditorium »	<p>Groupe 1 : Développement compétitif des secteurs de production Président : le Ministre du Togo</p> <p>Modérateur : Yao kouassi, Directeur Général Adjoint de la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire (BICICI), filiale du Groupe BNP - Paribas, Côte d'Ivoire</p> <p>Présentations :</p> <ul style="list-style-type: none"> Madame Anne Waiguru, Ministre du Plan et de la Décentralisation, Kenya Siti Soifiat Tadjeddine Alfeine, Commissaire Générale du Plan, Comores Manuel José Alves da Rocha, Prof. Associé, Faculté des Sciences Économiques et de Gestion, Université Catholique de l'Angola (UCAN) et Directeur du Centre d'Études et de Recherche (CEIC), Angola Prof. Théophile Dzaka, Professeur de Sciences Économiques, Université Marien Ngouabi, « Stratégie de compétitivité et intégration commerciale des pays émergents, enseignements pour la République du Congo », Brazzaville Acacio Bonfim, Directeur Exécutif de la Banque Internationale des Sao Tomé et Príncipe, Sao Tomé et Príncipe
	Salle « San Pedro »	<p>Groupe 2 : Transformations structurelles et progrès technologiques</p> <p>Président : Jean Claude Brou, Ministre de l'Industrie et des mines, Côte d'Ivoire</p> <p>Modérateur : Cheikna Seydi Ahamadi Diawara, Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Population, Mali</p>

		<p>Présentations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Kweku Ricketts-Hagan, Vice-Ministre du commerce et de l'Industrie, Ghana • Henri Jean-Claude Gouthon, Spécialiste à l'Exportation et en Développement du Secteur Privé, Bénin • Seid Nuru Ali, Association des Économistes d'Éthiopie, Directeur du Centre Éthiopien de Recherche en Politiques Économiques, « Investir dans les capacités et perspectives de transformation structurelle en Éthiopie », Éthiopie • Prof. Olu Ajakaiye, Président de l'Association des Économistes du Nigéria, Nigéria
	Salle « Balafon »	<p>Groupe 3 : Infrastructures de développement (y compris énergétique) pour l'émergence</p> <p>Président : Mohamed Ibn Chambas, Secrétaire Général Adjoint, Représentant Spécial des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest</p> <p>Modérateur : Prof. Delphin Rwegasira, Université Mwalimu Julius Nyerere de Dar es Salaam, Tanzanie</p> <p>Présentations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Kandeh Yumkella, Représentant Spécial du Secrétaire Général, Directeur Exécutif «Énergie durable pour Tous » • M. Patrick Achi, Ministre des Infrastructures Économiques, représentant le Ministre de l'Énergie et du Pétrole, Côte d'Ivoire • Marcel De Souza, Ministre du Développement, de l'analyse économique et de la prospective, Bénin • Madame Marie Jeanine Hashazinka, Directeur Général de la Planification et de la Prévision, Ministère des Finances et de la Planification du Développement Économique, Burundi
12h 45 – 14h 30	DÉJEUNER	
14h 30 – 16h 15	Session Plénière 3	L'émergence et le développement humain
14h 30 – 14h 35	Salle « Auditorium »	<p>Président de session : Dr Albert Mabri Toikeusse, Ministre d'État, Ministre du Plan et du Développement, Côte d'Ivoire</p> <p>Modérateur : Madame Mariam Mahamat Nour, Ministre du Plan et de la Coopération Internationale, Tchad</p>
14h 35 – 14h 4		

14h 40 – 15h 00		<p>Conférencier : Selim Jahan, Directeur du Bureau du Rapport sur le Développement Humain, PNUD</p>
15h 00 – 15h 10		<p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sergei Soares, Président de l'Institut pour la Recherche en Economie Appliquée (IPEA), « Les succès du Brésil dans le développement humain dans le cadre de l'émergence », Brésil
15h 10 – 15h 20		<ul style="list-style-type: none"> • Yusuf Yuksel, Chef du département Inclusion Sociale au Ministère du Développement, "L'expérience en matière de développement social et d'aide publique au développement de la Turquie", Turquie
15h 20 – 15h 30		<ul style="list-style-type: none"> • Do Duc Dinh, Directeur de l'Institut des Études Africaines et du Moyen Orientales, Académie des Sciences Sociales du Vietnam, Vietnam
15h 30 – 15h 40		<ul style="list-style-type: none"> • Moses Obinyeluaka, Chef Économiste, Commission pour l'Administration du Commerce International, Afrique du Sud, « L'Afrique du Sud émergente : les défis du développement humain », Afrique du Sud
15h 50 – 16h 15		Questions & Réponses, discussion et conclusions de la session
16h 15 – 16h 30	PAUSE CAFÉ	
16h 30 - 18h 15	Session – Groupes 3	Émergence et développement humain
	Salle « Auditorium »	<p>Groupe 1 : Politiques sociales et équité</p> <p>Président : Madame Gunilla Carlsson, Ancienne Ministre de Développement et de la Coopération Internationale, Suède</p> <p>Modérateur : Pedro Conceicao, Chef des politiques et stratégies au PNUD New York</p> <p>Présentations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jean Louis Billon, Ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME, Côte d'Ivoire • Abel Some, Secrétaire Permanent de la SCADD (Stratégie pour la Croissance Accélérée et le Développement Durable), Burkina Faso • Prof. Célestin Mayoukou, Maître de Conférences « Les déterminants de l'inclusion financière et de l'obtention des prêts », Université de Rouen, France

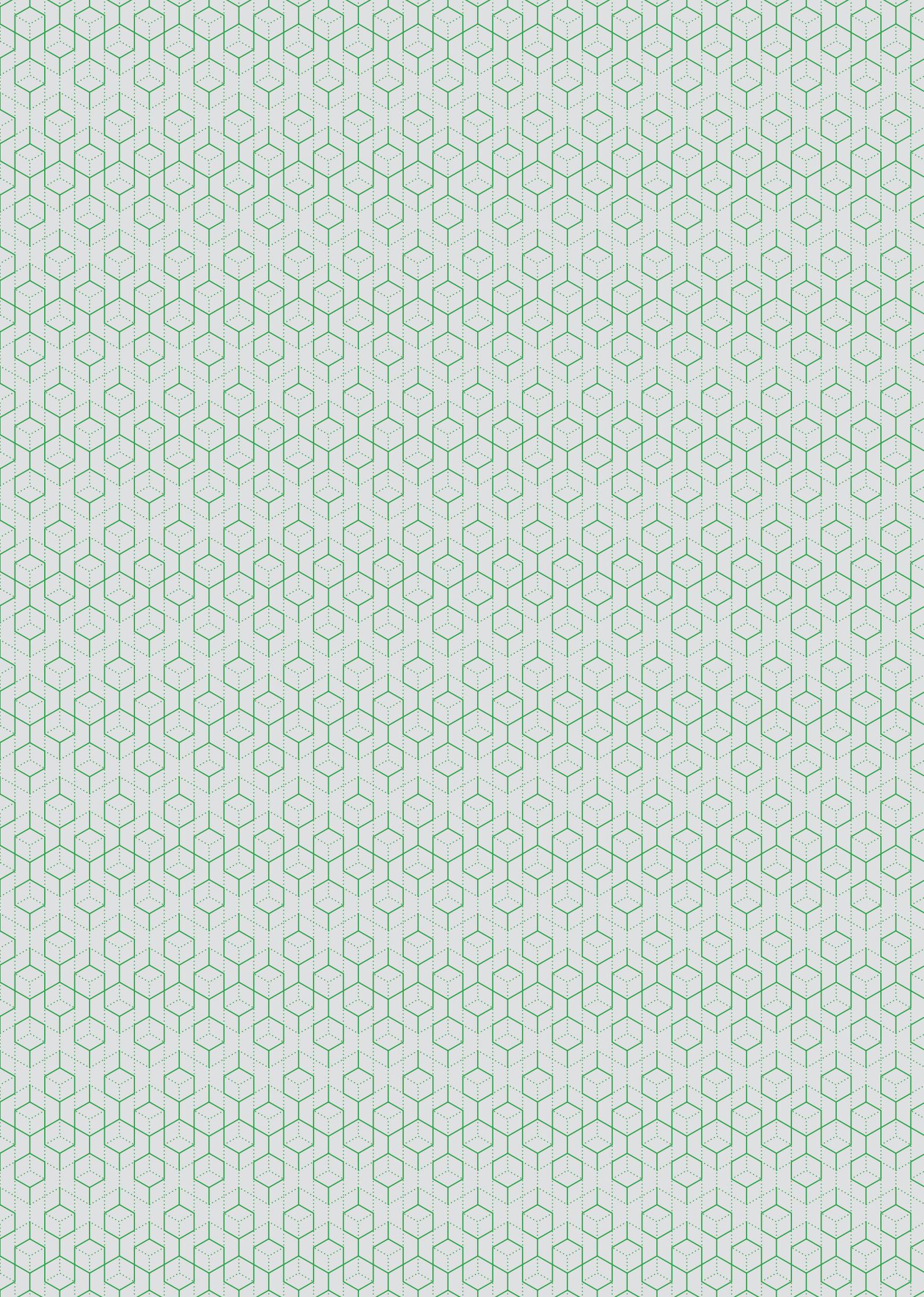
	<p>Salle « Auditorium » (Foyer 2)</p>	<p>Groupe 2 : Développement des capacités pour l'émergence</p> <p>Président : Moussa Dosso, Ministre d'État, Ministre de l'Emploi, des affaires sociales et de la formation professionnelle, Côte d'Ivoire</p> <p>Modérateur : Rathin Roy, Directeur, Institut national pour la finance publique et les politiques, Inde</p> <p>Présentations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Abdoul Aziz Tall, Ministre en Charge du suivi du Plan Sénégal Emergent, Sénégal • Prof. Xiaoquan Xu, Fudan - Université de Shanghai, « Émergence et capital humain », Chine • Charlemagne Babatoundé, Doyen de la Faculté de Sciences Économiques et de Gestion, Bénin • Youssoufou Hamadou Daouda, Doyen de l'Université de Tahoua, Niger
	<p>Salle « San Pedro »</p>	<p>Groupe 3 : Sécurité humaine et résilience</p> <p>Président : Prof. Touré Diabaté Ténin, Professeur en Sociologie du Développement, Experte en Genre et Développement et en Sécurité Humaine, Côte d'Ivoire</p> <p>Modérateur : Prof John Ohiorhenuan, Ancien Directeur adjoint du Bureau pour la prévention des crises et du relèvement du PNUD</p> <p>Présentations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sergei Soares, Président de l'Institut pour la Recherche en Économie Appliquée (IPEA), Brésil • Madame Sylvie Neuville, Directrice du Forum sur les Marchés Emergents • Abdoullah Coulibaly, Vice-Président de la Fondation du Forum de Bamako, Mali
	<p>Salle « Balafon » (22^{ème} étage)</p>	<p>Groupe 4 : Genre et développement</p> <p>Président : Madame Mariam Dao Gabala, Présidente de la Coalition des femmes Leaders, Côte d'Ivoire</p> <p>Modérateur : Patricia McFadden, universitaire, Spécialiste des questions de Genre, Swaziland</p>

		<p>Présentations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Madame Anne-Désirée Ouloto, Ministre de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant, Côte d'Ivoire • Prof. Alinah K. Segobye, universitaire, Institut pour le Leadership de l'Université d'Afrique du Sud • Mme Candide Anastasie Janine Bamezon-Toulan, Présidente de la Fédération des Femmes d'Affaires de la CEDEAO • Ahmed Makam Haji, Commissaire au Plan, Commission sur le Plan, Zanzibar, Tanzanie • Mme Kalica, Directrice de société, Rwanda
08h 45 – 12h 00	20 MARS 2015	
08h 45 – 10h 15	Travaux du secrétariat de la Conférence	
10h 15 – 10h 30	PAUSE CAFÉ	
10h 30 – 11h 30	Cérémonie de clôture	Les modalités d'accompagnement de l'émergence et la résolution de la conférence
11h 30 – 14h 30	Salle « Auditorium »	<p>Président de session : Daniel Kablan Duncan, Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire</p> <p>Présentation des conclusions et déclaration de la Conférence Internationale : Abdoulaye Mar Dieye, Directeur du Bureau Régional pour l'Afrique du PNUD</p> <p>Motion de remerciements au nom des participants : Maria Jésus Miranda, Secrétaire d'État aux Affaires Etrangères, Cap-Vert</p> <p>Motion spéciale au Chef de l'État : Ibn Chambas, Représentant Spécial, Chef de l'Office des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest</p> <p>Message de remerciements aux participants et délégation : Dr Albert Toikeusse Mabri, Ministre d'État, Ministre du Plan et Développement, Côte d'Ivoire</p> <p>Discours de clôture par le Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire</p>

- **Idrissa DIAGNE**
Economiste principal du PNUD pour la Côte d'Ivoire et la Guinée
- **Luc Joel GREGOIRE**
Directeur Pays du PNUD en Côte d'Ivoire
- **Tiekoura Koné**
Conseiller technique auprès du Président de la République de Côte d'Ivoire
- **Kouamé Lacina**
Conseiller technique du Ministre des affaires étrangères de la Côte d'Ivoire
- **Pr Alban Houré**
Directeur de la cellule d'Analyse Politique et Economique, CAPEC
- **Marcellin CISSE**
Directeur de la Programmation de l'investissement public, ministère du plan et du développement de la Côte d'Ivoire
- **Celestin TSASSA**
Economiste principal du PNUD au Gabon
- **El Alassane BAGUIA**
Economiste, expert en charge des ODD au bureau du PNUD en Côte d'Ivoire
- **Yeo NAHOUA**
Enseignant chercheur à l'université Félix Houphouet Boigny d'Abidjan
- **Anne Marie Konan Payne**
Directrice du Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG) de la Côte d'Ivoire
- **Alioune Sall**
Directeur exécutif de l'institut des futurs africains
- **Pr Bamba N'Galadjo**
Directeur de l'Ecole doctorale à la Faculté des sciences économique, de l'université Félix Houphouet Boigny d'Abidjan
- **Pr Bouaffon Yapi Victor**
Directeur adjoint du Centre Ivoirien de Recherche Economique et Sociale (CIRES) de la Côte d'Ivoire
- **Yasmine Fournigue Touré**
Assistante en Recherche économique au bureau du PNUD en Côte d'Ivoire.









UNION - DISCIPLINE
TRAVAIL



Au service
des peuples
et des nations



GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE

